

330 000 mercis à nos lecteurs!

LA PRESSE atteint aujourd'hui son plus fort tirage des 25 dernières années: 330 000 exemplaires. Avec près de trois lecteurs et lectrices par exemplaire, c'est dire que près d'un million de personnes liront ce journal.

Ce succès a été rendu possible grâce à vous, à

vosre fidélité envers un quotidien qui, depuis plus de cent ans, tout en voulant constamment se renouveler, rend compte avec honnêteté de l'actualité montréalaise, québécoise, canadienne et internationale.

Toute l'équipe des employés de LA PRESSE est

fière du travail qu'elle accomplit pour faire encore et toujours plus de LA PRESSE votre journal. Elle est surtout heureuse de pouvoir aujourd'hui vous dire merci!

Roger D. Landry,
président et éditeur



MONTRÉAL, SAMEDI 30 NOVEMBRE 1985, 102^e ANNÉE, N° 42, 232 PAGES, 14 CAHIERS



LA MÉTÉO: NUAGEUX AVEC ÉCLAIRCIES.
MINIMUM: -9°, MAXIMUM: -1°.
DEMAIN: NUAGEUX. AVERSES DE NEIGE DISPERSÉES.
DÉTAILS PAGE A 2

LES PROFESSIONNELS DE LA VISION
GREICHE ET SCAFF
OPTOMETRISTES
30 SUCCURSALES 336-5330

1\$

illes de La Madeleine: 1-50



M. Robert Bourassa

Un sondage CROP-LA PRESSE

Bourassa: 54 % Johnson: 39 %



M. Pierre Marc Johnson

Le Parti libéral du Québec semble s'acheminer vers une victoire facile aux élections d'après-demain.

MARIO FONTAINE

Telle est du moins la conclusion qu'on peut tirer d'un sondage CROP-LA PRESSE, réalisé auprès de 1 005 répondants entre le 22 et le 24 novembre, et qui donne une avance de 15 points au PLQ.

La formation de Robert Bourassa recueille en effet 54 p. cent des intentions de vote, contre 39 p. cent pour le Parti québécois.

Deux autres sondages également publiés ce matin confirment l'avance du Parti libéral mais l'esti-

ment toutefois moins importante. Ainsi une enquête Sorécom effectuée pour le compte d'un groupe d'hommes d'affaires et publiée dans *Le Soleil* de Québec accorde 50 p. cent des intentions de vote au PLQ, contre 41 p. cent au PQ. Elle a été réalisée auprès de 984 répondants entre les 21 et 26 novembre.

D'autre part, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* dévoilent aujourd'hui les résultats d'un sondage IQOP, pratiquement identiques à ceux de Sorécom.

IQOP accorde également 50 p. cent des intentions de vote au Parti libéral, et 40 p. cent au Parti québécois. Les entrevues, dans ce dernier cas, ont été

faites entre le 18 et le 22 novembre auprès de 870 personnes.

Lors des dernières élections au Québec, en avril 1981, un écart d'à peine trois p. cent séparait les deux grands partis. Le Parti québécois décrochait pourtant 80 comtés avec 49 p. cent des suffrages, tandis que le Parti libéral avait dû se contenter de 42 députés malgré ses 46 p. cent d'appuis.

La marge sera vraisemblablement à la faveur cette fois du PLQ si les résultats de lundi confirment le sondage réalisé par CROP pour le compte des quotidiens LA PRESSE, *Le Nouvelliste*, *La Tribune* et *La Voix de l'Est*.

Le Parti libéral y obtient 44 p. cent de la faveur populaire, et le Parti québécois 32 p. cent. Le NPD-

Québec ne réussit pas de percée significative avec son deux p. cent d'intentions de vote, non plus que le Parti conservateur du Québec, l'Union nationale, le Parti indépendantiste et les «autres partis», qui doivent se contenter chacun d'un p. cent.

C'est une fois réparti le vote des indécis qu'on en arrive à 54 p. cent pour le PLQ et 39 p. cent pour le PQ. Cette répartition ne modifie pas les résultats pour les autres formations.

Le Parti libéral faisait élire 102 députés en 1973 avec 54,7 p. cent des suffrages exprimés. À noter toutefois que les experts estiment que le PLQ doit obtenir de 3 à 5 p. cent de plus de votes que le PQ

voir **SONDAGE** en A 2

■ **Demain: un sondage sur les sondages**

■ **Faire un choix: l'éditorial de Michel Roy**
page A 6

■ **La liste des candidats à l'élection de lundi**
pages A 8 et A 9

SOMMAIRE

Annonces classées A 22,
D 11 à D 13, H 1 à H 11
— Habitat D 1 à D 10
Arts et Spectacles... E 1 à E 20,
F 1 à F 3
— Horaires E 16
Bandes dessinées... X 19, X 20
Bricolage
— Le vaisselier D 5
Bridge
— Désappointement... X 17
Carrières et profess. Y 1 à Y 8,
Z 1 à Z 8
Décès, naissances, etc. H 12
Economie A 13 à A 23
Éditorial A 6
Êtes-vous observateur? H 3
FEUILLETON
— Maryse D 12
«Génies en herbe» X 19
Horoscope H 4
Jardinage
— Les fougères D 7
Le monde C 7
Maisons d'enseign. B 4, B 5
Mots croisés H 8, H 10
«Mot mystère» H 5
Philatélie
— Timbres clandestins. X 17
Pleins feux A 7
QUÉBEC-85 A 8 à A 10,
B 1 à B 3
Quoi faire E 22, E 23
Restaurants F 5 à F 8
Sciences X 18
Sports G 1 à G 6
— Chasse et pêche G 4
Télévision E 20, E 21
Vacances-voyage X 1 à X 16
Vivre aujourd'hui... C 1 à C 3
— Un foyer pour moi C 8

Un cargo heurte un pont de la Voie maritime

■ Un océanique battant pavillon indien, le *Jala Godavari*, a percuté les structures fixes du pont Saint-Louis, vers 11h hier, précipitant du même coup quatre véhicules dans le canal Beauharnois.

CAROLE THIBAUDEAU

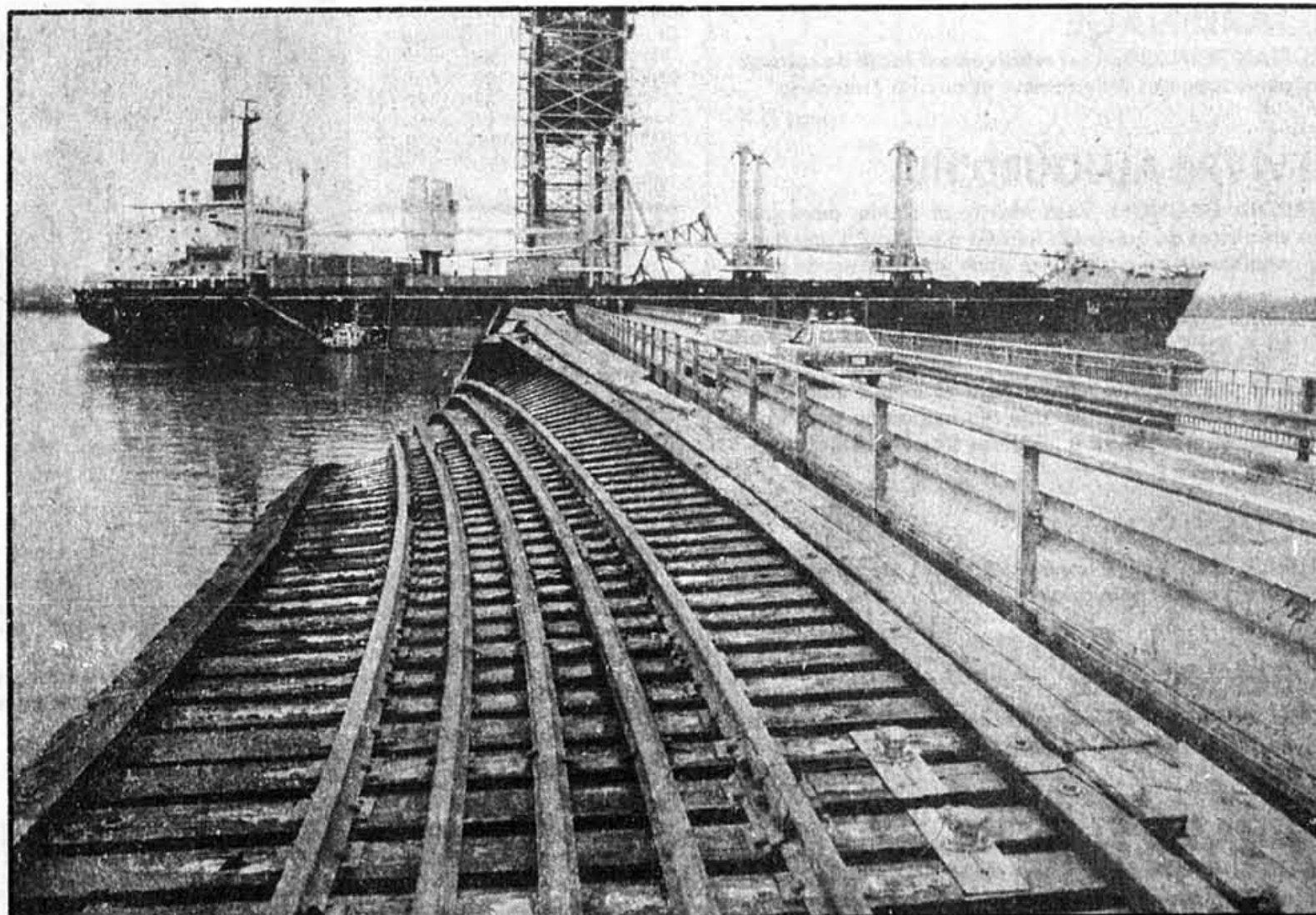
Deux personnes ont été repêchées presque immédiatement par un petit bateau d'Hydro-Québec.

Les deux rescapés ont été conduits à l'hôpital de Valleyfield, en état d'hypothermie.

Le pont endommagé relie Saint-Thimothée à Saint-Louis-de-Gonzague, près de Valleyfield. Il comprenait également un chemin de fer du Canadien Pacifique.

La Voie maritime du Saint-Laurent devrait demeurer paralysée au moins jusqu'à lundi.

voir **CARGO** en A 2



Le *Jala Godavari*, un océanique indien qui revenait des Grands Lacs, est passé à travers un des piliers fixes qui soutient le pont-levis de Saint-Louis-de-Gonzagues, près de Valleyfield.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Vacances/Voyage

Symphonie pastorale à l'autre bout du Pacifique
page X 1



Plus

500 000 Haïtiens traités comme des esclaves en République dominicaine
LA PRESSE / PLUS

Arts et spectacles

Oui... Michel Greg lance un roman policier
page E 1



SONY SPEC
UNE MUSICALITÉ
QUASI HOLOGRAPHIQUE!
□ LASER PORTATIF À PARTIR DE 395*

Les Petits Magasins au Grand-Grand Choix!
Dumoulin
8390 ST-HUBERT (coin Leman) 388-4636/1122
5916 BÉLANGER (coin Lacordaire) 256-7571

AUJOURD'HUI...

CHRONIQUES

LYSIANE GAGNON: La semaine prochaine, Robert Bourassa ou Pierre Marc Johnson sera premier ministre, mais l'un joue le tout pour le tout alors que l'autre a tout son temps devant lui.

page A 7

JACQUES BOUCHARD: Bilan de sept années de chroniques politiques, avant de passer à l'équipe éditoriale de LA PRESSE, lundi prochain.

page A 4

PLEINS FEUX

MICHEL VASTEL: La rentrée de Marcel Masse au conseil des ministres marque un tournant important dans le premier mandat de Brian Mulroney, qui vient de récupérer une carte importante dans son jeu.

page A 7

DANIEL RAUNET: Depuis la rentrée d'automne, le gouvernement de la Colombie-Britannique a procédé à deux autorisations d'exploitation forestière, dont l'une sur l'île Lyell, où les Indiens participent à un mouvement de désobéissance civile sans précédent.

page A 7

ARTS ET SPECTACLES

SERGE DUSSAULT: Sylvester Stallone n'avait rien pour réussir, sa carrière piétinait et puis il s'est mis à écrire, il a inventé le personnage de Rocky, qui fait de lui, à l'heure actuelle, le roi du box-office.

page E 1

DENIS LAVOIE: Pendant que la chanteuse polonaise Anna Prucnal dit adieu à la chanson, Claude Valade effectue un retour avec son 25e album.

page E 1

DU VIN

JACQUES BENOIT: Bon nombre de personnes font maintenant leur propre vin, au Québec, mais les résultats sont parfois décevants. Pas pour M. Pierre Chréten, cependant, qui vient de remporter les deux premiers prix à un concours de vins maison. Il nous livre cette semaine une partie de ses secrets, et la suite... samedi prochain.

page F 7

LE BRIDGE

ANDRÉ TRUELLE: Les championnats nord-américains d'automne, qui se sont tenus au début du mois à Winnipeg, se sont soldés par un échec.

page X 17

PHILATÉLIE

DENIS MASSE: Les amateurs de paraphilatélie pourront voir bientôt à Montréal des « timbres » clandestins imprimés par le syndicat polonais Solidarnosc.

page X 17

JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: Il est relativement facile de cultiver certaines fougères à l'extérieur et aussi à l'intérieur.

page D 7

VIVRE AUJOURD'HUI

MARTHA GAGNON: Voici Martin et Annie, deux jeunes créatrices de mode qui tentent d'innover, l'une dans les maillots de bain et l'autre dans le vêtement de golf.

page C 1

HABITAT

ROBERT DUBOIS: Moyennant une période d'amortissement de cinq à sept ans, une thermopompe peut faire économiser jusqu'à 50 p. cent des frais de chauffage.

page D 1

CHEZ SOI

LAURIER CLOUTIER: L'année 1985 aura été bonne pour les constructeurs domiciliaires.

page D 1

BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: On assemble cette semaine le vaisselier entrepris samedi dernier.

page D 5

CHASSE ET PÊCHE

PIERRE GINGRAS: Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche songe à autoriser la chasse à la tourterelle triste au Québec, et LA PRESSE vous offre l'occasion de vous prononcer à ce sujet.

page G 4

La Quotidienne à trois chiffres 738 à quatre chiffres 5292 Tirage d'hier

LA MÉTÉO

Samedi 30 novembre 1985
AUJOURD'HUI: Min.: - 9° Max.: -1°
NUAGEUX
DEMAIN: NEIGE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-15	-1	Nuageux
Outaouais	-9	-1	Nuageux
Laurentides	-12	-3	Nuageux
Cantons de l'Est	-10	-4	Nuageux
Matricie	-7	-4	Nuageux
Québec	-12	-6	Nuageux
La Côte	-15	-8	Nuageux
Rimouski	-12	-7	Ciel variable
Gaspésie	-12	-7	Ciel variable
Bois-Corbeau	-15	-7	Ensoleillé
Sept-Îles	-15	-7	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-10	-4	Ensoleillé
Edmonton	-27	-16	Ensoleillé
Regina	-30	-21	Ensoleillé
Winnipeg	-20	-14	Ensoleillé
Toronto	-6	-1	Nuageux
Fredericton	-7	-2	Nuageux
Halifax	-7	-1	Nuageux
Charlottetown	-11	-4	Nuageux
Saint-Jean	-8	-3	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	2	6	N.-Orléans
Buffalo	-2	3	Pittsburgh
Chicago	-4	2	S. Francisco
Miami	23	28	Washington
New York	2	4	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	1	5	Madrid
Athènes	11	16	Moscou
Acapulco	19	30	Mexico
Berlin	-1	0	Oslo
Bruxelles	-9	3	Paris
Buenos Aires	11	26	Rome
Copenhague	-1	4	Séoul
Genève	-1	2	Stockholm
Hong Kong	21	27	Tokyo
Le Caire	14	24	Trinidad
Libonne	11	13	Vienne
Londres	1	5	



Grâce au nouveau service téléphonique d'urgence 911, le préposé au téléphone pourra localiser immédiatement la provenance de l'appel par un système d'affichage électronique. L'intervention d'une personne-ressource pourra ainsi s'effectuer en un temps record.

photo Armand Trotter, LA PRESSE

Maintenant un seul numéro pour les urgences à Montréal : le 911

■ Connaissez-vous le numéro de téléphone de la caserne de pompier de votre localité? Dans 90 p. cent des cas, la réponse serait négative. À partir de demain matin, à 4 h, dans le territoire des 29 municipalités de la Communauté urbaine de Montréal, le seul numéro à composer pour tous les appels d'urgence sera 911.

PIERRE GINGRAS

Mis au point depuis il y a trois ans au coût de \$3 millions, le Service d'urgence 911 qui entre en vigueur demain sera le plus rapide au pays grâce à un ordinateur spécial conçu par Bell Canada. La personne qui effectue un appel d'urgence en composant le 911 trouvera l'aide nécessaire

presque instantanément. Un système d'affichage électronique permettra aussi de savoir immédiatement le numéro de téléphone et l'adresse de celui de l'abonné qui fait le numéro.

Centralisé au quartier général de la police de la communauté urbaine de Montréal, le Service d'urgence 911 permettra d'acheminer automatiquement les appels à la police, aux pompiers au Service des travaux publics de la CUM, à Urgences Santé, à Hydro-Québec, à Gaz-Métropolitain ou encore à la Sûreté du Québec, selon les besoins. Par ailleurs, l'appel pourra aussi être acheminé à Suicide action Montréal par le biais d'Urgences Santé qui jugera si le cas nécessite d'abord une intervention médicale urgente. Le même service

est aussi disponible dans toutes les cabines téléphoniques du territoire de la CUM sans que l'utilisateur ait à utiliser de monnaie.

Dans le cas d'Hydro-Québec, seuls les bris de fils électriques et de poteaux, les cas d'électrocution, les explosions dans le réseau aérien ou d'incendie dans le réseau souterrain pourront être signalés par le truchement du 911.

Plus d'un million d'abonnés de la grande région de Montréal auront accès au numéro d'urgence 911. Fonctionnant 24 heures sur 24, sept jours par semaine, le Service d'urgence compte 88 préposés au téléphone et est conçu pour répondre à 2 millions d'appels par année. Le service coûte \$1 million annuellement.

Même s'il existe depuis quel-

ques années dans les municipalités de Laval, Longueuil et Boucherville, le système 911 maintenant utilisé par la Communauté urbaine de Montréal innove sur plusieurs points. Il permet de référer un cas au service adéquat en un temps record. Le fait de pouvoir localiser immédiatement d'où provient l'appel permettra également une intervention d'une équipe au bon endroit dans un très bref délai.

De plus, si la communication est coupée pour une raison quelconque, un appel sera logé à l'abonné automatiquement. Le système permettra aussi de retracer facilement les mauvais plaisants qui, s'ils font un mauvais usage du système, risquent d'être accusés de méfaits publics.

Naomi Bronstein a une nouvelle mission

■ Pour huit enfants coréens, c'était hier une journée mêlée à la fois de tristesse et de joie. Arrivés en août avec Naomi Bronstein pour subir ici une opération à cœur ouvert, ils rentraient dans leur pays avec elle, laissant derrière eux des familles d'accueil auxquelles ils s'étaient attachés. Une cinquantaine de personnes les entouraient à l'heure des adieux.

LILY TASSO

Parmi elles, le Dr Marc Paquet, directeur du service de cardiologie à l'Hôpital de Montréal pour les Enfants, qui a décidé d'accompagner le groupe en Corée, afin de déterminer quels enfants là-bas ont besoin des soins les plus urgents. Car Naomi Bronstein entend en ramener sept avec elle, et peut-être quatre de plus si ses démarches aboutissent. Benjamin, son fils adoptif d'origine coréenne l'accompagne, pour lui servir d'interprète.

Chez les partants, l'intervention chirurgicale a été un succès dans cinq cas. Elle l'a été aussi pour une fillette de cinq ans qui a eu cependant la malchance de subir une paralysie partielle avant l'opération. Deux autres fillettes ont été jugées opérables en ce moment, l'une d'elles parce qu'elle aurait besoin d'une transplantation cœur-poumon.

Les cendres

Naomi Bronstein, fondatrice de Heal the Children, choisie Per-



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Naomi Bronstein serrant dans ses bras la petite Yoon Jung, âgée de 12 ans, qui rentre avec elle en Corée.

sonnalité de l'année par LA PRESSE, aurait voulu que tout finisse bien pour tous ces cas de cardiopathie congénitale à risques élevés. Mais, malheureusement, deux des enfants sont

morts et c'est à elle que revenait la douloureuse mission de remettre leurs cendres à leurs parents, ce qu'elle fera à son arrivée.

Avant de se rendre à l'aéroport, la jeune femme a pu se ras-

surer au sujet de deux enfants opérés hier : un garçonnet de trois ans qui va bien et une fillette de deux ans et demi, dont l'état était critique mais qui allait mieux. « Deux autres enfants vont être opérés incessamment, Punky, le poupon de 20 mois pour la deuxième fois, et une fillette de 14 mois de la République Dominicaine », dit-elle.

Le séjour ici de tous ces enfants requiert des familles d'accueil. Pour celles qui se trouvaient à l'aéroport l'expérience avait été concluante. « Je crois que nous avons tous changé à cause de Pyung Hua, qui a neuf ans comme notre fils. Son attitude joyeuse et courageuse devant la vie », confie M. John MacNamara, professeur de psychologie à McGill.

Les Coréens aussi ont été sensibles à l'accueil fait à leurs enfants. « Nous avons appris de vous quelque chose d'important. Vous et votre famille avez bon cœur et vous vous souciez des pauvres gens. Comme vous, nous ferons dorénavant de notre mieux pour aider les pauvres », écrit à Alain Jarrold, de LA PRESSE, Lim Doo Hwa, le papa de la petite Kyang Un.

Heal the Children a besoin de familles d'accueil. Prière d'appeler Jacqueline Miron 631-8666 ou Francine Picard-Jarrold 634-3366 ou d'écrire à Boite postale 506, Station postale Victoria, Westmount, Qué. H3Z 1H0.

CARGO

SUITE DE LA PAGE A 1

Déjà hier vers 18h, un bateau était immobilisé par l'accident.

« Pour libérer la Voie, nous devons enlever le pont suspendu puis remorquer ou faire reculer le bateau », a expliqué M. Ron Marcotte, coordonnateur de la Voie maritime.

Malgré le froid hier après-midi, de nombreux badauds de la région se sont déplacés pour voir le navire, qui reposait comme un jouet d'enfant sur le milieu de la cale. Une des travées de la structure était relevée, déstabilisant dangereusement les points d'appui du pont.

Le pont Saint-Louis possède une section mobile qui permet le passage des bateaux. Cette section repose maintenant principalement sur le pilier du côté nord. Du côté sud, elle s'appuie sur une structure démantelée et sur le navire qui l'a traversée.

Le caporal Richard Langlois, de la Sûreté du Québec, a passé l'après-midi à bord du navire transportant des conteneurs et de l'acier. Selon le commandant de bord, dont il a recueilli les propos, toutes les machines du Jala Godavari étaient en ordre.

Le commandant a vu le navire dériver un peu à tribord et il a effectué une manœuvre corrective qui n'aurait pas fonctionné, on ne sait pourquoi. Ce même commandant a refusé l'accès au bateau aux autorités de la garde-côtière canadienne.

Selon les ingénieurs sur place, il faudra au moins une journée pour voir à quel point le navire est endommagé.

De leur côté, les automobilistes qui étaient sur le pont, ont eu la frousse de leur vie. « Je ne regardais pas en direction du bateau quand j'ai vu une dizaine de conducteurs qui quittaient leur véhicule et qui se sauvaient », a dit Gisèle Maheu, une étudiante qui se rendait au Collège de Valleyfield. En regardant, elle aussi, vers le canal, elle a aussitôt remarqué le côté de la coque qui avançait dans sa direction. Sans demander son reste, elle s'est éloignée de cet endroit dangereux pour récupérer sa voiture un peu plus tard. « J'ai vu un camion glisser dans l'eau », a-t-elle dit. Gisèle en sera quitte pour prendre le pont de Valleyfield lundi matin.

Des plongeurs de la Sûreté du Québec ont ratissé hier après-midi le canal et n'ont trouvé aucune autre victime à cet endroit.

SONDAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

pour avoir un nombre égal de sièges, à cause de la concentration du vote anglophone.

Par rapport à la mi-campagne (sondage CROP-LA PRESSE du 8 au 10 novembre), les chiffres de 54 et 39 p. cent témoignent d'un gain de popularité pour le Parti libéral et d'une perte pour le Parti québécois. Le premier obtenait alors 50 p. cent des intentions de vote et le second 44 p. cent.

Autre objet d'inquiétude pour le Parti québécois, l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement demeure assez élevée. 53 p. cent des répondants se déclarent peu ou pas du tout satisfaits, contre 39 p. cent qui se disent très ou assez satisfaits. Cet indice est généralement considéré comme un bon indicateur de la victoire ou de la défaite d'un gouvernement sortant.

D'autre part, M. Robert Bourassa a pratiquement rejoint M. Pierre Marc Johnson (38 p. cent Johnson, 36 p. cent Bourassa) comme chef le plus apte à gouverner. La différence est beau-

coup plus considérable quand il est question de la formation jugée la plus apte à gouverner puisque 46 p. cent des répondants désignent le Parti libéral et 28 p. cent le Parti québécois.

Dans l'ensemble, la campagne électorale n'a pas soulevé les passions. Il y a plus de Québécois qui s'en désintéressent (52 p. cent) qu'il y en a pour s'y intéresser. Du reste les avis sont presque partagés sur la campagne des chefs. 29 p. cent des personnes interrogées pensent que M. Johnson a mené la meilleure campagne, 27 p. cent croient que c'est M. Bourassa.

Enfin, et nonobstant leur propre intention de vote, six Québécois sur dix (59 p. cent) croient que c'est le Parti libéral qui sera appelé à former le prochain gouvernement du Québec, alors que seulement 20 p. cent pensent que le Parti québécois sera réélu le 2 décembre.

Autres informations et tableaux
page A 10

Une entente pourrait survenir plus tôt qu'on croyait à la SAQ

Les négociations entre la Société des alcools du Québec et le syndicat représentant les 2 700 grévistes se sont intensifiées, au cours des dernières heures, si bien qu'il était permis, hier, d'espérer un règlement prochain.

GILLES NORMAND

C'est l'opinion exprimée en fin de journée par le président du syndicat, M. Ronald Asselin, qui a dit croire qu'un règlement était imminent quant au cas des employés à temps partiels, et qu'il suffirait ensuite d'un sprint d'une dizaine d'heures pour conclure une entente satisfaisante au plan salarial.

« Des négociateurs sérieux pourraient mettre fin au conflit d'ici à deux jours », estimait M. Asselin.

La décision des deux parties d'inviter M. Jean-Roch Boivin à agir comme conciliateur, jeudi, a paru insuffler une vie nouvelle aux négociations, de telle sorte que les négociations ont semblé s'intensifier depuis. Les parties, craignant de prolonger le conflit inutilement en attendant une rencontre prévue pour le 6 décembre, avec le conciliateur désigné par le gouvernement, M. Paul-Émile Tillet.

« Pour ce qui est des salaires, la situation serait réglée rapidement si la SAQ nous consentait les mêmes augmentations que celles qui ont fait l'objet d'une entente avec les employés d'entrepot, et qui se traduisent par une hausse salariale de 6 p. cent la première année, et 4 p. cent la deuxième année. Comme nous négocions sur la base d'un contrat de trois ans, nous serions satisfaits de 4 p. cent la troisième année également, avec une clause d'indexation si l'augmentation du coût de la vie dépassait 4 p. cent », a confié à LA PRESSE M. Asselin.

Au service des relations publiques de la SAQ, on nous informait, hier toujours, que les pourparlers, qui avaient duré une partie de la nuit de jeudi à vendredi, allaient se prolonger durant toute la fin de semaine, jour et nuit si nécessaire.

Entre-temps, les intéressés pourront se procurer spiritueux ou vins dans quelque 70 des 361 magasins de la SAQ, aujourd'hui, de 10 heures à 17 heures.

Dans la région montréalaise, la SAQ maintiendra une quinzaine de succursales ouvertes, aux mêmes heures. Il s'agit des mêmes qui sont demeurées ouvertes de 13 heures à 17 heures, hier. En voici la liste :

- place Versailles;
- centre commercial Rockland;
- Beaubien et Saint-André;
- boulevard Newman, à LaSalle;
- 1246 ouest, rue Sainte-Catherine;
- centre Laval, boulevard Le Corbusier;
- place Jacques-Cartier, Longueuil;
- 3565, boulevard Saint-Laurent (près Prince-Arthur);
- centre commercial Fairview, Pointe-Claire;
- centre commercial de Châteauguay, 228, boulevard d'Anjou;
- Mail Champlain, à Brossard;
- place Saint-Eustache, 232, Hemond, à Saint-Eustache;
- carrefour du Nord, à Saint-Jérôme;
- place Forget, à Joliette.

M. Vic Lafond, du service des relations publiques de la SAQ, précise que l'on tentera de maintenir ces magasins ouverts toute la semaine prochaine, de 10 heures à 17 heures, si le conflit se prolonge, sauf lundi, journée d'élections.

La grève à la Société des alcools a éclaté en pleine campagne électorale, mais il est évident qu'elle couvait depuis octobre. Elle est survenue avec l'arrivée du beaujolais nouveau, mais n'a pu empêcher la vente de la presque totalité des 32 000 bouteilles mises sur les tablettes.

LA MALPROPRETÉ DES VÉHICULES AU COEUR DU LITIGE



C'est à la suite du refus de chauffeurs de prendre leur service dans des autobus malpropres que tous les chauffeurs dont les véhicules sont remis au garage Namur ont décidé de débrayer.



Selon la STCUM, les autobus sont nettoyés en entier aux trois jours, tandis que les vitres sont lavées chaque jour.

photos René Picard, LA PRESSE

240 chauffeurs de la STCUM débraient et paralysent 20 circuits d'autobus

Quelque 240 chauffeurs d'autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) ont débrayé spontanément, hier matin, provoquant une rupture du service des autobus sur une vingtaine de circuits de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce et Saint-Laurent.

GILLES NORMAND

Le service n'a pu être rétabli avant la fin de l'après-midi, à la suite de négociations entre dirigeants syndicaux et responsables de la STCUM, en présence de M. Paul Bélair, directeur des

services professionnels au Conseil des services essentiels, dépêché sur place à titre de médiateur.

Le conflit a éclaté spontanément, quand des chauffeurs ont refusé de prendre leur service matinal à bord d'autobus qu'ils jugeaient trop malpropres. Il était alors 5 heures du matin, et leur mouvement a été suivi par tous les autres chauffeurs dont les véhicules sont remis au garage Namur, près de la station de métro du même nom.

La PDG de la STCUM, Mme Louise Roy, a déclaré pour sa part qu'il existait effectivement un problème quant au lavage

des autobus de ce garage, et que la situation lui était connue depuis trois mois. Une machine à laver les autobus est hors d'usage depuis ce temps, et on a dû en installer une autre. Les travaux d'installations ont débuté il y a deux mois et demi, et ils ne sont pas encore terminés. La situation, affirme-t-elle, devrait être rentrée dans l'ordre dans une semaine.

Entre-temps, le tiers de la flotte est lavé quotidiennement dans d'autres garages, à Saint-Laurent et à Saint-Henri.

Au service des relations publiques de la Société, M. Charles Meunier indiquait pour sa part

que certains autobus étaient nettoyés en entier aux trois jours, tandis que les vitres étaient lavées chaque jour.

Quelques jours auparavant, un chauffeur avait déjà été suspendu par la direction de la STCUM, pour avoir refusé de conduire un véhicule qui ne répondait pas selon lui aux normes de propreté. Cette suspension a-t-elle agi comme catalyseur? Nul ne le disait, hier, du côté syndical.

Le règlement intervenu en fin de journée hier n'était que temporaire, selon les informations que nous avons obtenues, et les pourparlers devaient se poursuivre entre les parties.

Le débrayage étant jugé illégal par le Conseil des services essentiels de la STCUM, on n'écartera pas la possibilité que des sanctions soient prises contre ceux qui y ont participé et contre le syndicat.

De son côté, M. François Meunier, président de Transport 2000, un organisme voué à la défense des usagers du transport en commun, a déploré qu'une fois encore, les usagers ne soient pas avertis à l'avance lorsqu'il y a débrayage, et qu'il leur faille aller attendre inutilement sur les trottoirs, au froid, pour apprendre qu'ils sont en train de niaiser.

Diane Hébert: plus de nouvelles jusqu'à lundi



photo LA PRESSE

Yves Kocsenburger, le compagnon de Diane Hébert.

Zurlo quasi psychotique selon son psychiatre

Victime d'un accident cérébral au moment de sa naissance, alors que le cordon ombilical, resté enroulé autour de son cou, avait momentanément coupé tout arrivage d'oxygène au cerveau, Aldo Zurlo serait aujourd'hui affligé d'un mal voisin d'une psychose.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est ce qu'a soutenu hier le docteur Jean-Yves Roy, son psychiatre, le premier à être entendu par le jury qui préside le juge Claire Barrette-Joncas. C'est le procureur du jeune homme accusé de l'homicide de son bébé de trente jours, par manque de soins et malnutrition. Me Jean-Paul Braun, qui a amené le médecin à dévoiler cette conclusion, hier après-midi.

Auparavant, le docteur Roy avait révélé que la mère du prévenu était une psychotique présentement internée, et qu'une sœur de l'accusé lui aurait révélé, au cours d'une rencontre fortuite, il y a quelques années, que ses parents lui avaient déjà brisé les deux bras.

C'est surtout dans la jeune enfance malheureuse de Zurlo que le psychiatre a retracé les causes principales des troubles graves de comportement qu'il a manifestés par la suite.

Habitué à ne pas recevoir de

soins, ou presque, dans la quinzaine de foyers nourriciers où il est passé, jusqu'à l'âge de cinq ans, il ne peut maintenant ressentir le besoin et croire à l'obligation d'en procurer aux autres. De rejet en rejet, il a montré des signes évidents d'un mal proche de la paranoïa, même s'il ne semble jamais avoir été victime d'hallucinations proprement dites. La psychose est là, même si quelques éléments manquent.

À son tour, Me Alexandre Spagnoli, procureur de l'épouse Charlotte Selby, a voulu connaître les effets de cet état sur la jeune femme à la personnalité déjà frêle du point de vue psychologique.

Il a particulièrement insisté sur les signes apparents de jalousie que montrait le prévenu, lorsque son épouse allaitait leur enfant au sein. Mais le médecin n'a pu aller jusqu'à affirmer que la conduite ultérieure de Zurlo ait pu être motivée par son désir de ne pas voir le petit si près de celle dont il voulait contrôler non seulement les gestes, mais également les habitudes et même les attitudes.

À la fin de son témoignage, le jeune homme, que l'on entendait à peine la veille, a haussé la voix lorsque le procureur de la Couronne, Me France Charbonneau, lui a posé quelques questions particulièrement incisives.

TORONTO — « Nous quittons pour le week-end. Nous n'émètrons plus de bulletin de santé avant lundi. S'il devait survenir un changement important dans l'état de Diane, il y aura un communiqué. »

PAUL ROY
envoyé spécial de LA PRESSE

L'état de Diane Hébert était toujours considéré comme critique, la dernière fois où nous avons parlé à la porte-parole du Toronto General Hospital, Jane MacGillivray, hier après-midi. Mais fidèle à la consigne du silence qu'elle a respectée scrupuleusement toute la semaine, Mme MacGillivray a refusé de fournir quelconque autre information.

La Montréalaise de 28 ans a subi une greffe cœur-poumons dans la nuit de lundi à mardi. Elle n'avait pas repris conscience hier et des équipes de médecins et d'infirmières se relayaient 24 heures par jour à ses côtés.

La double greffe, qui a nécessité six heures et demi, était la troisième pratiquée par l'équipe du

docteur Joel Cooper ces derniers mois. Ses deux autres patientes vivent toujours. Mais la dernière opérée, Jean Patey, qui avait pu rentrer chez elle, à Terre-Neuve, a été réadmise aux soins intensifs du Toronto General ces jours derniers. Elle éprouve des problèmes de respiration.

Quant à Diane Hébert, elle a subi une deuxième intervention visant à enrayer une hémorragie, mardi soir. Sa famille immédiate et son compagnon, Yves Kochenburger, 27 ans, sont les seuls à avoir accès à la chambre où elle est gardée en vie à l'aide de toute une panoplie d'appareils.

Hier matin, sa mère, Mme Cécile Hébert, avait à LA PRESSE qu'elle commençait à ressentir beaucoup de fatigue et de stress. « On est là à attendre; tout à coup, elle semble aller bien, mais cinq minutes plus tard... »

Elle se plaint également de ce que des journalistes essaient continuellement de lui arracher des informations sur l'état de Diane alors que le docteur Cooper interdit à la famille d'en dévoiler. « On est assez sur les nerfs! Dites

done aux gens de prier pour Diane à la place d'essayer de tout savoir... »

Mme Hébert n'est pas la seule à se plaindre du harcèlement des journalistes. Mme MacGillivray, la porte-parole de l'hôpital, déplore que plusieurs informations inexactes aient été publiées cette semaine: « comme on ne donne pas d'informations, certains médias en inventent ».

Yves Kochenburger semble le plus calme de tous. Il faut dire qu'avec Diane, il a pris l'habitude de vivre au jour le jour: « En deux ans, j'ai pris l'habitude de vivre avec la mort. Souvent, la nuit, je me réveille et je la touchais pour vérifier si elle respirait toujours. J'ai mûri beaucoup au cours de ces deux ans, je ne suis plus le même homme... Diane, elle, vivait 24 heures à la fois, mais je peux dire qu'elle les vivait, ses 24 heures! »

Le jeune homme dit ne pas avoir de projets. Que l'opération réussisse, ou non. « Pour l'instant, tout ce qui m'intéresse, c'est ce qui se passe ici, au deuxième de l'hôpital. Après, on verra... »

Le plus grand réseau Réa au Québec

Le Régime d'épargne-actions vous permet d'économiser de l'impôt au Québec. Ce régime avantageux est disponible auprès d'une des succursales de la Fiducie du Québec ou des 1 000 caisses participantes.

Vous trouverez chez nous un service de qualité et une information détaillée. Nos guides, nos bulletins et nos relevés de portefeuille sont complets et précis. Ils vous aideront à comprendre le régime et à faire le point sur votre situation.

Si vous possédez déjà un Réa chez un autre courtier, n'hésitez pas à le transférer à la Fiducie du Québec pour profiter des avantages du plus grand réseau Réa au Québec.

Renseignez-vous davantage auprès de votre caisse ou d'une succursale de la Fiducie du Québec.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

De la chronique à l'éditorial

Jacques Bouchard

■ Pendant plus de sept ans, j'ai signé cette chronique dans LA PRESSE. À une certaine époque elle était faite en collaboration avec Pierre Gravel, maintenant devenu rédacteur en chef du magazine de la Croix-Rouge internationale à Genève. Une collaboration qui nous avait valu le surnom des deux « Dupont (d) » de la politique provinciale et nationale.

Cette rubrique a évolué au cours des dernières années. Le monde politique aussi. Pierre Trudeau premier ministre libéral a été battu par Joe Clark en 1979. Un gouvernement éphémère qui a permis à Trudeau de reprendre du service pendant quatre ans.

Pendant ce temps Brian Mulroney avait tiré le tapis sous les pieds de Joe Clark. Et de la présidence de l'Iron Ore, il est passé aux commandes de l'État en parvenant à battre le successeur de Trudeau, John Turner qui avait fait un retour en politique après une absence de dix ans.

René Lévesque qui avait réussi à mettre le Parti québécois au pouvoir en 1976 réussissait à faire mordre la poussière au nouveau leader du PLQ, Claude Ryan en 1981 et à se maintenir au pouvoir. Puis il a été victime d'un « putsch » orchestré par les hommes de Pierre Marc Johnson.

Les départs de Trudeau et de Lévesque ont marqué la fin d'une époque.

Robert Bourassa parvenait à force de travail et de persévérance à redevenir chef du PLQ et de l'Opposition officielle au gouvernement. Tous les observateurs de la scène politique, sondages à l'appui, prédisent qu'il redeviendra premier ministre du Québec le 2 décembre au soir.

Des périodes fortes en politique, il y en a eues au cours des dernières années. D'élections en courses au leadership, il y a eu beaucoup à écrire et à dire.

Certains politiciens vont apprendre avec soulagement que c'est ma dernière chronique de ce genre que je publie dans LA PRESSE. Mais ce n'est que partie remise. Car à compter de lundi, c'est avec fierté que je vais joindre l'équipe éditoriale de LA PRESSE.

ENTENTE SUR LE LIBRE-ÉCHANGE Les provinces auront un droit de veto sur les questions de leur compétence

■ OTTAWA — Les provinces ont obtenu du gouvernement fédéral une première concession avant que les négociations sur le libre-échange ne débutent avec les États-Unis.

Après deux jours d'intenses discussions, la réunion des premiers ministres sur l'économie, à Halifax, aura permis d'aboutir à une entente sur la façon dont les provinces pourront participer aux négociations commerciales.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Le gouvernement fédéral a promis aux provinces qu'elles seront consultées et que leur approbation sera exigée lorsque le Canada et les États-Unis auront abouti à une entente dans un domaine qui relève de la compétence provinciale.

Le geste fédéral équivaut en pratique à reconnaître un droit de veto et il s'appliquera aussi pour la prochaine ronde de discussions dans le cadre du GATT.

En conférence de presse, le premier ministre a dit que la position fédérale n'avait rien d'une concession. « C'est une reconnaissance du fait de la fédération canadienne », a-t-il dit.

Puis, il a expliqué: « Si les négociations vont porter sur les questions de compétence provinciale comme cela va être le cas, je

tiens absolument à ce que les provinces soient consultées intimement et qu'elles soient présentes aussi pour s'assurer de leur acceptation. »

« Cela ne me donne rien de perdre mon temps et celui du pays à signer un accord qui sera bloqué par la suite. »

Il a mentionné que des formules précises seront trouvées pour avoir l'assentiment rapide et raisonnable des provinces.

M. Mulroney a donné l'exemple où le négociateur canadien obtient avec son homologue américain un accord portant sur l'énergie et qui impliquerait Hydro-Québec. Il est évident, a souligné M. Mulroney, que je ne peux signer l'arrangement sans la permission du gouvernement du Québec.

Mais, il est clair également à la suite des propos du premier ministre que dans les domaines qui relèvent de la compétence fédérale, seul Ottawa prendra les décisions. Le négociateur fédéral, M. Simon Reisman, aura carte blanche, comme a déjà dit Brian Mulroney.

Hier, il a précisé: « Le Canada parlera d'une seule voix ». Il a souligné toutefois qu'Ottawa tiendra compte des intérêts des différentes régions.

Entretiens, avant le début des discussions avec les États-Unis, les provinces et Ottawa ont signé une entente formelle qui établit la participation de ces dernières à la phase préparatoire des négociations.

L'accord a été annoncé hier midi par M. Mulroney et fait suite à des discussions à huis clos menées par les ministres du Commerce en marge de la rencontre des premiers ministres.

Intitulé « Préparatifs en vue des négociations commerciales », le communiqué final précise qu'avant le début des négociations sur le libre-échange les premiers ministres auront 90 jours pour établir le principe de la participation des provinces.

L'accord en trois points prévoit que les gouvernements vont ■ constituer une base commune de documentation et d'analyses; ■ énoncer les objectifs propres à chaque province et au gouvernement fédéral en prévision des négociations et ■ déterminer les obstacles à la réalisation de ces objectifs qui pourraient exister aux États-Unis.

Une question demeure après la rencontre d'hier: quelle forme prendra la participation des provinces une fois les discussions amorcées avec les Américains?

Le communiqué final se borne à dire qu'il pourrait y avoir des rencontres futures entre les ministres du Commerce ou même au niveau des premiers ministres pour régler ce point.

Au nom du Québec, le vice-premier ministre Marc-André Bédard s'est dit très satisfait du résultat de Halifax. « Les provinces ont obtenu leur place à la table des négociations », a-t-il dit.

M. Bédard n'a pas voulu préciser si des représentants provinciaux seront présents lorsque Simon Reisman rencontrera son homologue américain.

Les modalités ne sont pas encore définies. « Il y aura une présence constante de tous les gouvernements à chaque étape des négociations », s'est-il contenté de dire.

Le premier ministre de l'Ontario, David Peterson, s'est montré plus nuancé et il veut que la participation des provinces soit étendue après la période de 90 jours.

« L'objectif ultime est d'en arriver à ce que le négociateur canadien relève de tous les premiers ministres », a demandé M. Petersen.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique a fait valoir une position semblable. « Il s'agit d'une première étape », a déclaré M. Bennett. « Les onze gouvernements devront établir les instructions et le mandat du négociateur canadien. »

L'accord partiel d'hier sur le commerce permet aux participants de Halifax d'afficher un résultat positif après la confrontation de la veille à la suite des intentions fédérales de réduire ses dépenses sociales.

M. Mulroney a tenu à préciser par contre qu'Ottawa sera prudent dans ses discussions avec les États-Unis. « Le libre-échange est purement une ques-

tion commerciale: la souveraineté, la culture et l'identité linguistique du Canada n'est pas en jeu. »

L'entente de Halifax sur le commerce signifie que les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis ne pourront commencer avant 90 jours.

Une fois que les provinces et Ottawa auront établi leurs objectifs, Ottawa et Washington entreprendront des discussions préliminaires sur la liste de sujets qu'ils veulent aborder. Puis, dans une troisième étape, les négociations comme telles débuteront.

La question du libre-échange a dominé la deuxième et dernière journée de la réunion des premiers ministres même si le sujet a été peu discuté devant les caméras de télévision.

L'agriculture et les pêches ont retenu l'attention des premiers ministres en matinée, tandis que dans l'après-midi le débat officiel a porté sur l'égalité économique des femmes et le développement régional.

Plusieurs premiers ministres provinciaux, comme Howard Pawley du Manitoba et Greig Devine de la Saskatchewan, ont soutenu que ce type de rencontres étaient fort utiles malgré les divergences affichées sur certaines questions. « Quand on pense à l'alternative, c'est-à-dire pas de rencontre du tout, le choix est facile à faire », a affirmé Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick.

M. Mulroney a trouvé les discussions utiles et les critiques franches. Il a convié ses collègues à se réunir de nouveau à Vancouver dans un an.

Garon demande que l'agriculture bénéficie d'un statut particulier

■ HALIFAX (PC) — Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, Jean Garon, a demandé au gouvernement fédéral d'envisager un statut particulier pour ce secteur économique lors des négociations sur la libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis et il a tenté de démontrer encore une fois que les agriculteurs de l'Est du pays étaient sensiblement moins bien traités que leurs collègues de l'Ouest par le gouvernement fédéral.

En plus de faire le procès des politiques fédérales de subvention, M. Garon a aussi démontré qu'il était devenu inutile de supporter des cultures qui n'ont plus de marché et réclamer du gouvernement central des services d'inspection améliorés aux Pêches pour être en mesure, comme cela a été fait au Québec, de concurrencer avec les exportateurs étrangers au niveau de la qualité, de distribuer les quotas en fonction des besoins des provinces et de permettre qu'elles les exploitent de la façon la plus appropriée.

« Le ministre des Transports du Canada, a souligné M. Garon, subventionne plus l'agriculture de l'Ouest que le ministre titulaire; la Commission canadienne du blé verse aussi des centaines de millions de dollars et c'est ainsi que le niveau de subvention dans les provinces de l'Ouest est de nombreuses fois plus considérable par cultivateur qu'au Québec. »

Au cours de cette dernière journée de la Conférence des premiers ministres à Halifax, les participants ont abordé dans un premier temps les questions agricoles et les pêcheries. L'intervention la plus significative a été celle de Jean Garon du Québec, alors qu'il a expliqué les choses telles qu'elles sont et ce qu'elles devraient être, à la veille surtout des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis.

Pour lui, le gouvernement canadien ne peut pas entreprendre les discussions sans définir chacun des secteurs de l'Agriculture. « On ne peut pas parler de politique d'ensemble, a-t-il dit, dans le domaine agricole, quand on parle de radis et de vaches, d'oignons

et de boeuf, il y a beaucoup de différences. »

« Dans l'industrie et le commerce, a-t-il poursuivi, on ne mélange pas les clous avec les automobiles ou les tournevis avec des camions. Il y a toutes sortes de secteurs dans le domaine agricole et je dis qu'il faut les placer à part pour qu'il y ait des discussions profitables. »

Le ministre québécois a sérieusement contesté le jugement du gouvernement central dans ses politiques de subventions. « Les politiques fédérales de subvention à des productions qui n'ont plus de marché, a-t-il dit, ou qui vendent sous leur prix de production mènent à une complète absurdité économique. Tout cela dit, a ajouté M. Garon, sans partialité, même s'il est en campagne électorale jusqu'à lundi, « parce que ça fait neuf ans que je suis ministre de l'Agriculture et que je pense savoir de quoi je parle. »

M. Garon a rappelé qu'au Canada, lorsqu'on additionnait les subventions consenties aux producteurs de l'Ouest, il fallait regarder ailleurs qu'au ministère de l'Agriculture. « Quand on parle d'agriculture au Canada, a-t-il ajouté, il faut inviter le ministre des Transports et le ministre responsable de la Commission canadienne du blé doit aussi être à la table parce qu'ils donnent beaucoup d'argent. Dans l'Ouest, d'ailleurs, le ministre de l'Agriculture du Canada est très petit. »

Le ministre québécois a ensuite parlé de coordination des efforts dans les Pêches et l'Agriculture. « Toutes ces politiques fédérales improvisées, a-t-il dit, coûtent très cher, mais si elles étaient coordonnées dans l'ensemble du pays et dans l'Ouest, il serait possible de devenir beaucoup plus rationnel. »

M. Garon a tenté d'expliquer, pour le bénéfice des premiers ministres de l'Ouest du pays qui venaient de réclamer une aide accrue du fédéral pour traverser la crise dans ce coin du pays, les mutations vécues depuis quelques années par le milieu agricole. « Aujourd'hui par exemple, a-t-il souligné, les pays autrefois importateurs ont développé leur production céréalière et ils n'importent plus. Alors, est-ce qu'on doit produire dans l'Ouest au

même régime pour des marchés qui n'existent plus. »

Cette vision des choses n'a pas été partagée. Le ministre fédéral de l'Agriculture, John Wise, a tout simplement laissé tomber après avoir entendu les propos de M. Garon qu'il prenait bonne note.

SASKATCHEWAN Démission du ministre Garner

■ REGINA (PC) — Le ministre de la Voirie de la Saskatchewan, Jim Garner, a démissionné hier matin, 24 heures à peine après que l'Opposition eut soulevé des questions au sujet de l'utilisation d'un avion du gouvernement.

Le critique de la voirie du Nouveau parti démocratique, Norm Lusney, avait demandé à M. Garner, jeudi, en Chambre, quelles justifications il pouvait offrir pour l'utilisation d'un avion du gouvernement ayant servi à le transporter, lui et les membres de sa famille, depuis leur demeure, située à Unity, dans l'ouest de la province, jusqu'à Regina, où ils avaient passé le week-end.



AVIS PUBLIC Grande liquidation à la Galerie Royale

1420, rue Sherbrooke ouest (angle Bishop)

**PEINTURES À L'HUILE
ORIGINALES
À DES RÉDUCTIONS ÉTONNANTES!**
Voici quelques exemples au hasard:

275\$ 95\$ 375\$ 145\$ 475\$ 225\$ 675\$ 295\$ 750\$ 375\$

INCROYABLE MAIS VRAI!
LE CHOIX EST EXTRAORDINAIRE
CETTE FIN DE SEMAINE
• Samedi de 9 h à 17 h
• Dimanche de 13 h à 17 h

OUVERT TOUS LES JOURS



Comment pouvez-vous vendre au plus haut enchérisseur? Comment être certain que vous obtenez le meilleur prix? Quel est le meilleur endroit pour présenter vos pièces rares? Où obtenir la meilleure publicité pour un article?

LA RÉPONSE:

UN ENCAN EMPIRE

Vous pouvez déposer en consignation n'importe quel article de valeur, en prévision de nos futurs encans; nous nous occupons de la publicité, du catalogue et votre pièce sera présentée en compagnie de nombreux autres articles de valeur. Des milliers de personnes auront l'occasion de voir vos articles et de faire monter les enchères.

EMPIRE ACCEPTE ACTUELLEMENT LES CONSIGNATIONS
Voici quelques exemples de pièces qui ont été vendues au cours d'encans récents incluant la prime de 10%:



René Richard Huile sur panneau. Vendu 1265\$
Albert Rousseau Huile sur toile. Vendu 935\$



M.A. Suzor-Côté Bronze "L'Indien". Vendu 1980\$
Lampe de table à vitraux plombés. Circa 1930. Vendue 2,200\$

Et n'oubliez pas d'assister à notre GRAND ENCAN

Demain à 13 heures, il comprend:

Bijoux, montres de gousset, pièces rares, porcelaine, montres-bracelets, mobilier, bureaux, lustres, chandeliers, vases, net-sukés d'ivoire, horloges de parquet, lampes, mobilier de salle à manger, pièces de collection, articles rares et bien d'autres.

**PRIME D'ACHAT DE 10%
Dimanche 1^{er} décembre
l'encan débute à 13 heures**



Horloge grand-père
Dollar canadien en argent-1948
Vitrine à incrustations de marqueterie

et pour plus de commodités, inspection des articles avant le début de l'encan, à partir de 11 heures.

EMPIRE - GALERIE D'ENCANS
5500, rue Paré, Montréal (Juste à l'ouest de Décarie)
737-6586 737-5343
La plus importante galerie d'encans au Canada en affaires pour mieux vous servir.

Résultats

(((636))) 3 4 12 22 32 36 no complé- mentaire 13

Tirage du 29-11-85
Prochain gros lot 1 154 000,00\$ approx.
Mise-tôt 2 9 23 34
GAGNANTS LOT 431 116,00\$

Provincial		Quotidienne		Midi	
Tirage du 29-11-85	NUMEROS LOTS	Semaine du: 23-11-85	NUMEROS LOTS	Tirage du 29-11-85	NUMEROS LOTS
3828866	500 000\$	3	4	747706	50 000\$
828866	50 000\$	663	8987	47706	5 000\$
28866	1 000\$	LUNDI 141	9665	7706	250\$
8866	100\$	MARDI 626	2121	706	50\$
866	25\$	MERCREDI 035	1441	06	5\$
66	10\$	JEUDI 638	8513		
		VENDREDI 738	2292		

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE 2 JANVIER, À MOINS D'UNE ENTENTE AVEC LE MAS

Les pharmaciens se retireront du programme d'assurance-médicaments

Leurs négociations stagnent sur la question des honoraires par ordonnance, les pharmaciens propriétaires se retireront du programme d'assurance-médicaments du Québec le 2 janvier. Cela laisse au prochain gouvernement exactement un mois pour soumettre une proposition de règlement.

HUGUETTE ROBERGE

« À défaut de véritables négociations, les pharmaciens estiment qu'ils ne sont plus en mesure d'accepter d'être traités injustement par le gouvernement », a lancé le nouveau président de l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec, M. Guy Lanoue, en annonçant hier le retrait massif.

C'est dans une proportion de 99 p. cent que, lors d'une assemblée spéciale qui s'est tenue à huis clos jeudi soir à Montréal, 300 membres de l'Association ont donné à leur exécutif le mandat de procéder, le 2 janvier, au dépôt en bloc de tous les avis de désengagement signés par les pharmaciens.

L'Association regroupe tous les pharmaciens propriétaires du

Québec, soit 1 200. De ce nombre, 1 080 ont déjà signé cet avis, et les autres seront invités à le faire au cours des prochains jours. Or, les autres sont en grande majorité les pharmaciens des chaînes Jean Coutu, Pharmaprix, Cloutier, Mayrand/et Cadieux, qui gérent au total environ 150 établissements au Québec.

Un porte-parole des quelque 120 pharmaciens non signataires, M. Raymond Cyr, a déclaré hier à LA PRESSE, que ces pharmaciens, tout en appuyant les revendications de l'Association, rejettent carrément le désengagement comme moyen de pression. « Nous n'accepterons jamais de prendre en otage la population la plus démunie! dit-il. Notre moyen à nous, c'est la négociation et seulement la négociation! »

1 200 000 bénéficiaires

Si le nouveau gouvernement décide de s'en tenir aux dernières offres faites aux pharmaciens, dès le 2 février, soit 30 jours après le dépôt des avis de désengagement, 1 200 000 Québécois, personnes âgées et assistés sociaux, devront payer directement le coût de leurs médicaments en pharmacie et demander ensuite un remboursement au ministère

de la Santé et des services sociaux.

Il est à prévoir que, par crainte de complications ou simplement par manque de « liquidités », de nombreux bénéficiaires négligeront alors de faire remplir leurs ordonnances.

Les pharmaciens se disent conscients du caractère odieux de leur moyen de pression. Ils rappellent toutefois qu'ils tentent depuis deux ans et demi de négocier une nouvelle échelle d'honoraires avec le ministère de la Santé et des services sociaux pour les ordonnances destinées aux bénéficiaires du régime.

Actuellement, les pharmaciens québécois touchent \$3,52 par ordonnance exécutée pour une personne âgée ou un assisté social, alors que leurs collègues des autres provinces canadiennes reçoivent en moyenne \$5,50. Après avoir révisé à \$4,28 sa demande initiale de \$4,72, l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec considère cette demande révisée comme un « plancher », tandis que le gouvernement maintient son offre finale à \$4,16. Un écart de \$3,5 millions.

« patate chaude »

« C'est bien peu sur le budget global de \$2 milliards du Ministère

de la Santé et des services sociaux », dont \$200 millions vont à l'assurance-médicaments », allègue le président de l'Association, ajoutant que, sur le budget de l'assurance-médicaments, seulement \$60 millions vont aux honoraires des pharmaciens, le reste défrayant le prix coûtant des médicaments.

Cet écart de \$3,5 millions ne s'inscrit cependant au programme électoral d'aucun des deux principaux partis politiques prétendant en campagne. Il représente une véritable « patate chaude » pour un éventuel gouvernement libéral dont le coût des promesses est déjà considéré comme trop élevé en certains milieux. L'Association se défend de faire de l'opportunisme électoral en rappelant qu'elle a lancé son offensive avant que le gouvernement ne déclenche les élections. « Nous avons été très patients jusqu'à présent, conclut M. Lanoue. Nos membres croient qu'il n'est que juste de donner au nouveau gouvernement une chance d'analyser le dossier. Ils ne veulent pas d'un traitement préférentiel, mais simplement le traitement déjà consenti à tous les autres professionnels de la santé au Québec. »

Les ambulanciers votent aujourd'hui sur l'exercice de moyens de pression

Les ambulanciers de Montréal, membres du Rassemblement des employés techniques ambulanciers du Québec (RETAQ), se prononceront aujourd'hui, sur une proposition de leur exécutif leur recommandant de mettre en application de nouveaux moyens de pression des minuit, ce soir.

GILLES NORMAND

Ces nouvelles mesures ont pour objet d'amener les propriétaires de compagnies ambulancières à ratifier officiellement l'entente de principe intervenue, le 1er novembre, à la table de négociation, et entérinée depuis par les assemblées générales des syndiqués.

En refusant de signer cet accord en cinq copies appelé communément rapport Marois et qui pourrait ensuite être envoyé au ministère du Travail, les propriétaires, selon l'interprétation syndicale, refusent ni plus ni moins

d'officialiser les conditions de travail des ambulanciers.

La proposition qui sera soumise aux syndiqués lors de deux assemblées, la première à 9 heures ce matin, et la deuxième à 19 heures, ce soir, comporte deux moyens de pression:

Il est proposé, en premier lieu, que les ambulanciers ne remplissent, à compter de minuit, aucun formulaire de transport des blessés, ce qui veut dire aucune facturation. En plus de cette mesure à portée administrative, l'exécutif propose une grève de 24 heures dans chacune des entreprises (en tout une vingtaine), et ce à tour de rôle.

La proposition est assortie d'une mise en garde aux employeurs et au gouvernement. Elle précise que si ces moyens de pression devaient conduire à des sanctions (congellements ou suspensions), dans une compagnie ou une autre, celle-ci sera fermée par les syndiqués, tandis que la grève rotative se poursuivra dans les autres cas.

Par ailleurs, les positions se sont durcies entre les syndicats d'ambulanciers de la Rive sud et de la Rive nord (RETARS et RETARN) et le ministère des Affaires sociales. Le ministère, pour reprendre les négociations entamées dans la nuit du 27 au 28 no-

vembre, exigent que les syndiqués mettent un terme à leurs moyens de pression, ce que ces derniers refusent.

Les ambulanciers des deux rives continueront donc de transporter des blessés sur des hôpitaux montréalais, lorsque leur état l'exige, mais leurs ambulances reviendront vides. Selon M. Jacques Blain, président du RETARS, il s'agit là de pressions administratives qui ne menacent en rien la santé ou la vie des usagers, puisque les ambulanciers montréalais, eux, continuent d'assurer le retour des blessés vers les hôpitaux de banlieue.

Recours aux tribunaux envisagés pour empêcher les banques de prendre des risques inconsidérés

OTTAWA (PC) — L'Inspecteur général des banques et le Surintendant des assurances, deux fonctionnaires fédéraux, pourront recourir aux tribunaux pour rappeler à l'ordre les banques qui prennent des risques inconsidérés.

C'est ce que propose l'avant-projet de loi déposé hier aux Communes par le ministre d'État aux Finances, Mme Barbara McDougall. Dans la foulée des désastres financiers de la Banque commerciale et de la Norbanque, qui ont fait faillite en septembre, le gouvernement fédéral y est allé hier d'une série de propositions qui lui donneront plus de pouvoirs à la suite d'amendements aux lois financières.

Lors des deux faillites albertaines, qui coûteront \$1 milliard en remboursements aux contribuables canadiens, l'Inspecteur des banques William Kennett s'était plaint du manque de pouvoirs conférés par la loi pour surveiller les institutions financières. Les propositions déposées hier lui donnent le droit de mettre pratiquement sous tutelle une institution financière qui prend trop de risques avec l'argent de ses déposants.

Dans le cas de la Banque commerciale notamment, les irrégularités administratives et les risques inconsidérés étaient monnaie courante et ont entraîné l'institution dans un gouffre.

Pour Ottawa, la législation actuelle ne permet pas aux fonctionnaires fédéraux de réagir rapidement devant l'emploi de pratiques commerciales imprudentes. Les amendements législatifs proposés accorderaient à l'Inspecteur des banques le droit « d'enjoindre à une institution financière de ne commettre aucun acte, ou de ne se livrer à aucune conduite considérée comme contraire aux saines pratiques commerciales ».

Si une compagnie repoussait cet avis, l'Inspecteur, comme le Surintendant des assurances, pourrait demander une ordonnance judiciaire pour contraindre la banque à suivre sa directive.

S'ils refusaient de se conformer au jugement, les directeurs de banques ou de compagnie financière se trouveraient passibles d'outrage au tribunal.

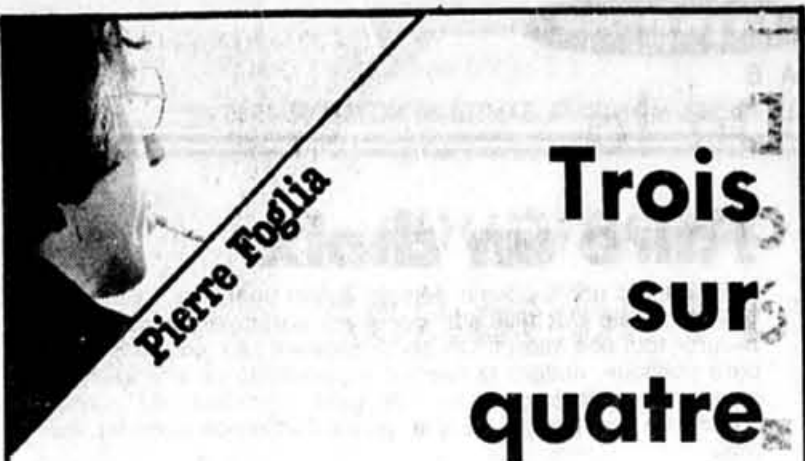
Conception, rédaction, révision de textes de tout genre.

RÉDAC Un service personnalisé et consciencieux
277-4580

MAIGRIR
Une ÉQUIPE de diététistes, éducateurs physiques, animateurs, sous la responsabilité des docteurs, Jean-Guy Boileau M.D., M.S.C. (nutrition) et Pierre Lizotte M.D.
C'EST BON DE MONTRÉAL
276-2573

DOMAINE
Mancini des Pins
WEEK END EN CHALET SUR LE LAC
99\$ PAR COUPLE
FOYER en PIERRE
BAIN TOUBILLON (OPTION)
Pres de Sainte-Agathe
Auberge avec salle à manger
DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT
1-819-326-1625

Treasure Island. SAUMON FUMÉ «SOCKEYE»
Un excellent saumon fumé «sockeye» — tranché reconstitué sur une planche de couleur ou — emballé sous vide — dans une boîte cadeau — un cadeau superbe pour la famille — les amis — et les corporations. — Chaque côté non moins de 500 grammes — 19,95/chacun — plus la livraison.
Escompte pour 10 et plus — Satisfaction garantie.
G.F. CHARLEBOIS INC.
6954, rue Jarry est
Montréal, Qué.
H1P 3C1
Tél.: (514) 328-2126
(514) 328-6898
téléc.: 05-829727
(G.F.C. Inc.)



Trois sur quatre

Trois Canadiens sur quatre sont en faveur de la peine de mort.

On s'inquiète souvent de la rigueur des sondages. Trop rarement de leur pertinence. Qui a commandé celui-ci? Apparemment personne. Ce serait la maison Gallup qui prendrait sur elle de nous informer de ce qu'elle juge utile à notre culture, et qui se mêle de répondre aux questions qu'on ne lui pose pas.

Une semaine, c'est trois Canadiens sur quatre qui sont en faveur de la peine de mort; la semaine suivante, trois Canadiens sur quatre qui croient que l'homosexualité est une maladie; la semaine suivante, trois Canadiens sur quatre qui croient que les Communistes mangent les petits enfants. Et la semaine suivante encore, trois Canadiennes sur quatre qui croient vraiment que Tide lave bien plus blanc...

52 semaines par année, les questions changent, les cobayes aussi, mais le résultat est toujours le même: trois Canadiens sur quatre d'épais. Et un indécis.

Et le résultat serait le même aux États-Unis, en Pologne, au Luxembourg ou au Zimbabwe. Parce que s'il y a quelque chose qui unit les hommes au-dessus des races, des religions et des frontières, c'est bien la connerie.

Alors pourquoi gaspiller tant d'argent et d'énergie pour sonder l'insondable? Pourquoi poser des questions dont on connaît les réponses? Pourquoi pas le contraire. Pourquoi pas avancer des réponses dont on aurait oublié la question, ou quelque chose comme cela...

Quelque chose comme:

— Allô, M. Lajoie? Excusez-moi de vous déranger, je représente la maison Gallup. Les sondages, oui, c'est cela... si vous pouviez m'accorder quelques instants, voilà, c'est pour vous dire qu'à notre avis vous êtes un sinistre con. Mais encore? Eh bien voici, vous êtes puritain, méthodique, implacable, mâle, glaçant... Vous dire aussi que vous avez la bouche pleine de cadavres... Mais on cause, on cause et avec tout cela j'ai complètement oublié, c'était quoi déjà votre question, M. Lajoie?

Mon Salon du Livre

La même impatience me saisit chaque année, au début novembre: « Chouette, ce sera bientôt le salon du livre! ». Mais déjà, à la Saint-Jean-Baptiste, je m'étais dit: « Comme c'est excitant il ne reste plus que six mois, avant le Salon! ». Bref, d'une année à l'autre, j'oublie totalement combien je me suis ennuyé au précédent... Et voilà que je m'excite, que je m'exalte, et que je goûte à l'avance cent petits plaisirs, qui n'arriveront jamais. Raison de plus pour les goûter à l'avance...

C'est sûr, j'y ferai des rencontres. Peut-être M. Tranquille, peut-être même Gaston Miron qu'on doit entendre de plus loin encore que d'habitude, avec tous ces prix qu'il a reçus récemment; l'Apollinaire et celui du Conseil des Arts... J'aimerais bien le féliciter mais je ne sais pas comment. J'ai peur qu'il ne me croit pas si je lui dis tout simplement: « Je te félicite Gaston d'être ce que tu es! ». C'est la même chose que je voudrais dire à Maurice Richard, à Félix Leclerc. Vous pouvez faire n'importe quoi, je vous aime sans condition, pour votre « souveraineté », j'emprunte le mot à Gaston... Et le premier qui bave dessus, j'y saute dans les yeux... Ça arrive d'ailleurs souvent, dans le cas de Gaston. Il n'a pas tourné les talons, qu'un pigeon de service, au coup d'aile post-moderne, vient caguer sur la statue...

J'ai hâte au Salon, aux rencontres que j'y ferai, M. Tranquille et Gaston. Mais hâte aussi d'y faire cent découvertes, ce qui n'arrive jamais, raison de plus pour les rêver...

Cette année, j'ai envie d'un roman policier de 8756 pages, qui me fera toute l'année. Sans un seul cadavre, sauf celui du héros, qui mourra fortuitement au dernier paragraphe, écrasé accidentellement par un autobus. D'ailleurs l'auteur sera poursuivi pour homicide involontaire et sera radié de l'ordre des auteurs...

Par contre, cette année, je n'ai pas du tout envie d'un autre Marguerite Duras. Il y en aura un quand même, je le sens, et malgré ce que je viens de dire, j'hésiterai longtemps avant de ne pas l'acheter, je me suis tellement fait regarder de travers, parce que je n'ai pas lu L'Amant... Finalement je déciderai plutôt d'aller voir Rocky IV au cinéma, sûrement aussi plate, mais je préfère quand ça bouge...

Ah oui, j'ai aussi envie d'une histoire de passion, quelques pages ou quelques lignes, genre résumé de toutes les histoires de passion qui ont été écrites depuis l'antiquité, et même avant. J'aimerais en finir une fois pour toute avec la passion. Ça pourrait très bien commencer comme cela, tenez: « Elle portait une jupette rouge, et des chaussettes de bowling trop petites qui la faisaient grimacer... ». Pouvez poursuivre si ça vous amuse, et, tiens, j'invite la plus belle passion à souper entre Noël et le premier janvier... Mais moi je ne peux pas ajouter un mot, je suis bloqué là. Mon psy me dit que c'est à cause de « l'immatérialité de mon double ». Je ne sais pas si c'est un bon psy, mais on m'assure que c'est un fameux joueur de tennis...

Bref, comme tous les ans, cette année je me suis soyeusement préparé pour ne pas rater mon Salon du livre. Un peu comme ma voisine se prépare pour la grande foire agricole de Toronto, qui est aux vœux du Canada, ce que le Salon du livre est aux auteurs...

D'abord, je choisis mon jour. Pas trop près de l'ouverture pour éviter la cohue. Pas le week-end pour éviter les banlieues... Puis je choisis mon heure, généralement le creux de cinq heures, juste après le départ des troupes d'enfants guidés par des pions indifférents, et chargés de catalogues et de prospectus qu'ils oublieront dans le métro...

J'ai donc choisi jeudi, avant-hier. Je partais, quand des collègues, bien informés, m'ont fait gentiment remarquer que le Salon était terminé depuis deux jours...

J'ai bien failli m'y rendre en vain! Mais Dieu merci, je ne travaille pas dans un journal pour rien.

Une hausse de taxes injustifiée, selon les propriétaires

La Ligue des propriétaires de Montréal, qui regroupe principalement les propriétaires de conciergeries de la métropole, estime injustifiée la hausse de taxe de 7,7 p. cent prévue dans le dernier budget municipal.

« On se demande si nos dirigeants municipaux veulent se faire du capital politique ou de la gloire; une chose est certaine, ils gaspillent notre argent », a déclaré le président de la ligue, M. Pierre Aubry.

L'organisme s'occupe principalement de défendre ses membres devant la Régie des loyers, mais

M. Aubry croit qu'il faudra dorénavant se battre sur le front des taxes si l'administration Dropeau-Lamarre continue dans le même sens. Selon lui, la Ville « essaie d'imposer des services dont on n'a pas besoin, mais on ne paie pas l'argent dont on a besoin ».

M. Aubry donne en exemple les services spéciaux aux handicapés de transport en commun, les voies cyclistes, les boîtes à fleurs, etc. « Dans mon coin, sur Pie-IX, les lampadaires sont core bons, mais je vous garantis qu'ils vont changer tout ça avant deux ans », a-t-il conclu.

WESTMOUNT

BIENTÔT

LUXUEUSES RÉSIDENCES EN COPROPRIÉTÉ

A proximité de Westmount Square et de boutiques sélectes
magnifique emplacement

Participez à la conception du projet. Faites-nous part de vos idées.

DRC MARKETING 876-1555
DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 9H ET 17H



Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public
dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour la première année du secondaire
les samedis 7 et 14 décembre 1985
et le samedi 11 janvier 1986

Durée: deux heures et demie (de 9 h à 11 h 30)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente
(si ce n'est déjà fait)

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

RENSEIGNEMENTS: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

Faire un choix

En dépit d'une évidente démobilité populaire, la campagne électorale s'achève sur un curieux paradoxe qui suffit à lui assurer tout son intérêt. On ne se souvient pas, en effet, qu'un parti politique, malgré la relative impopularité de son chef, ait acquis une telle force dans l'électorat, cristallisé une pareille volonté de changement, suscité autant d'adhésion parmi les jeunes.

Paradoxe qui s'accentue puisque, à la lumière des résultats du sondage CROP paraissant ce matin, tout indique que les Libéraux formeront sans peine le prochain gouvernement, avec une majorité même supérieure à celle qu'on avait généralement prévue. Et pourtant Robert Bourassa, le lutteur persévérant, alors qu'il va toucher le but si patiemment convoité, apprend qu'il reste encore le mal-aimé de la fable.

Car c'est Pierre Marc Johnson qui a séduit le Québec en quelques mois, portant à bout de bras un parti chétif, offrant un discours différent à un peuple un peu las de la politique, offrant surtout aux milieux d'affaires, aux gestionnaires des PME et aux anglophones étonnés le langage nouveau de la maturité sereine, du réalisme réfléchi et de la réconciliation québécoise, s'abstenant de toute promesse coûteuse, appelant ses concitoyens à la solidarité dans l'effort.

Si le contenu manquait parfois de substance, la forme et le ton du message n'en touchaient pas moins les cœurs et les esprits.

Au contraire, Robert Bourassa, l'économiste sérieux, n'a pas lésiné sur les promesses, convaincu qu'une «marge de manoeuvre» problématique dans le prochain budget lui laissera les ressources pour couvrir une facture d'environ \$400 millions. Mais lui, d'ordinaire précis et rigoureux, n'a pas réussi à établir depuis deux semaines les démonstrations réclamées, notamment dans LA PRESSE.

C'est à la tête du gouvernement qu'il devra s'exécuter, quand il aura ouvert et vidé tous les tiroirs. On souhaite en tout cas que M. Bourassa acquiesce lui-même, dans les domaines où il excelle comme dans les autres, la transparence qu'il exige avec raison de son adversaire.

Le chef libéral a perdu quelques manches importantes de cette campagne électorale. Mais il gagnera ses élections parce que le parti qu'il dirige — ce parti qu'il a contribué à unir et à raffermir depuis deux ans — incarne les espoirs de changement qui habitent la grande majorité des Québécois.

À l'inverse, M. Johnson a gagné quelques manches dans cette campagne, en particulier les concours de personnalités et d'images, mais il va perdre lundi parce que la métamorphose d'un seul homme, fût-il remarquable, ne convaincra pas le peuple que le PQ a suffisamment changé pour répondre aux attentes de la majorité.

Il faut à ce sujet dissiper toutes les équivoques: le Québec n'est pas appelé lundi à choisir un monarque, ni à désigner un président. Il s'agit d'élire des députés de diverses tendances, la majorité recevant le mandat de former un gouvernement. C'est précisément en réaction contre la monarchie absolue, contre les monarchies autoritaires que le parlementarisme a été institué. Et cette institution tire sa force, sinon sa raison d'être, de l'équipe. Le premier ministre est une composante majeure du régime parlementaire mais, sans une équipe forte et bien équilibrée, son action est souvent compromise.

On doit s'arrêter à la qualité des équipes et des programmes autant qu'à la valeur des hommes.

M. Johnson a mené, disons-nous, une campagne souvent brillante, conçue et formulée pour inspirer à l'électorat la notion de changement. Mais cette opération a ses limites et ses faiblesses.

C'est une opération qui ne peut masquer la désorganisation d'un parti dont la base réelle et le militantisme authentique se sont effrités malgré le recrutement hâtif et artificiel de l'été. C'est une opération qui ne peut dissimuler les insuffisances d'une équipe amoindrie et diminuée, ni faire oublier les faiblesses chroniques du gouvernement auquel appartenait M. Johnson. C'est une opération montée pour un homme seul, un chef isolé, une vedette solitaire, tous les autres étant relégués dans la pénombre. C'est une opération qui ne peut entretenir longtemps l'illusion d'un changement de régime.

À quelques exceptions près, M. Johnson n'a pas recruté de candidats prestigieux. Les meilleurs éléments du PQ ont déserté. Telle est la plus grande faiblesse d'une formation qui se relève difficilement de sa révolution culturelle.

À la pénurie de ressources humaines, aux insuffisances de l'équipe, à la solitude du chef s'ajoute l'anachronisme d'un programme conçu pour une autre époque, bâti au cours des années passées dans la perspective de l'accession à l'indépendance et des luttes sociales. Aussi longtemps que le programme du PQ n'aura pas été revu, corrigé et actualisé, l'électeur hésitera à redonner sa confiance à cette formation. On doit reconnaître que le discours de M. Johnson témoigne d'une évolution rapide dans les domaines constitutionnel, social, économique, idéologique. Fort bien. Mais il n'est pas sûr que tous ses collègues partagent les mêmes convictions. L'ambiguïté et la confusion subsistent quant à l'article 1 et au rôle de l'État dans la société.

Le successeur de René Lévesque n'aura pas trop des quatre ou cinq prochaines années pour rebâtir une formation vigoureuse et cohérente sur les débris de l'ancienne, pour remettre à jour son programme, pour préciser les conditions auxquelles le Québec peut et doit jouer le rôle qui lui revient dans la fédération canadienne. Pour l'instant, M. Johnson propose une conception irrecevable du pays lorsqu'il demande à Ottawa de soustraire le Québec à la Charte fédérale des droits et libertés comme condition de notre adhésion à l'Accord constitutionnel.

En revanche, M. Bourassa et le PLQ puisent leur force et leur crédibilité dans un programme réaliste et clair qui ne souffre pas des ambiguïtés gênantes qu'on trouve dans celui du PQ. Quant aux grands projets énergétiques, le leader a eu le souci intellectuel et l'honnêteté politique de les exposer en long et en large dans un ouvrage publié et accessible à tous. Les railleries qu'ils ont suscitées chez les péquistes ne constituent pas une critique sérieuse. D'autant que le PQ, quant à l'essentiel, s'est rallié aux thèses de M. Bourassa sur la mise en valeur et la vente des richesses hydro-électriques. Quant aux modalités, au coût et au calendrier, il appartiendra au chef libéral de s'expliquer davantage.

Le Parti libéral tire encore davantage sa force de la qualité et de la remarquable diversité de son équipe. Aux personnalités fortes qui se sont déjà illustrées dans l'administration publique — les Ryan, Lavoie-Roux, Marx, Bacon, Pagé, Gratton, Sirros, Gérard Lévesque, Ciaccia, Daniel Johnson — se joignent les hommes et les femmes d'un nouveau et impressionnant contingent. Ce sont des candidats dont la compétence et la préparation les désignent déjà à des responsabilités ministérielles: les Vallerand, MacDonald, Trudel, Gil Rémillard, Louise Robic, Parisella, Chagnon, Gobeil, Guy Rivard, Pierre Lorrain, etc. S'il est porté au pouvoir, M. Bourassa aura l'embaras du choix pour constituer un cabinet. C'est la preuve de la richesse de son équipe.

Dans les domaines qui préoccupent davantage l'opinion publique, l'économie, l'industrie, le commerce, la main-d'œuvre, les finances publiques, l'éducation, le chef libéral a su s'entourer des spécialistes dont le Québec a besoin.

Les défis qui nous attendent exigent du prochain gouvernement une expertise sûre, une maturité éprouvée, mais aussi une aptitude à gouverner, à exercer pleinement le pouvoir sans tergiverser. Ce sont principalement les défis de l'éducation, de la formation et de la spécialisation, de la maternelle à l'université sans oublier cette fois l'éducation permanente; c'est la croissance économique, non plus comme on la concevait dans les années 70, mais en la situant dans le contexte de la fin du siècle; c'est l'équilibre des relations et la paix sociale dans les secteurs public et privé; enfin, c'est l'art de réduire la taille et les coûts de l'État, sans compromettre le développement d'une société dont la langue, la culture, la spécificité appelleront toujours une attention particulière de l'État.

Pour son équipe et son programme, LA PRESSE choisit le Parti libéral.

Michel ROY

1992, 350^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

(Tous droits réservés)



Marcel Adam

Faut-il choisir le député, le parti ou bien le chef?

Heureux les partisans, parce qu'ils ne connaissent jamais le doute le jour des élections.

C'est pourquoi ils constituent la clientèle généralement stable des formations politiques.

Le doute électoral sévit chez les électeurs non partisans, cette clientèle instable que se disputent âprement les partis parce que c'est elle qui détermine le résultat du scrutin.

C'est pourquoi dans les partis un instable qui se convertit suscite plus de joie que cent partisans qui persévèrent.

Ces électeurs non alignés votent au gré de leur conscience, de leur sentiment, de leur humeur ou du courant. Mais beaucoup parmi ceux qui ont un sens aigu de leurs responsabilités civiques parviennent difficilement à faire leur choix dans le système parlementaire qui est le nôtre.

Dans le système présidentiel américain, par exemple, l'électeur fait deux choix: il vote séparément pour l'exécutif (le président), et pour le législatif (un congressman — ou député — et un sénateur). Le système est ainsi fait qu'il invite à voter dans les deux cas pour les meilleurs hommes en lice, fussent-ils de partis différents.

Dans notre système parlementaire à responsabilité ministérielle, l'électeur fait d'une pierre deux coups: par un seul

vote il fait en même temps le choix d'une majorité parlementaire et d'un gouvernement, celui-ci étant le produit de celle-là.

De là ce vieux dilemme: faut-il élire comme député le meilleur candidat, sans acception de l'étiquette partisane, ou voter pour le candidat du parti que l'on voudrait voir porter au pouvoir, quitte à se donner comme député une nullité?

De nos jours une complication nouvelle s'est ajoutée à ce dilemme: l'excessive importance accordée aux chefs. À l'instar des candidats américains à la présidence, ils monopolisent l'attention des médias qui scrutent leurs personnalités et comparent leurs styles respectifs comme s'ils devaient être élus directement au suffrage universel.

Alors beaucoup de gens qui ne veulent pas voter à la légère se torturent la conscience: faut-il voter pour le meilleur candidat à la députation, pour le meilleur parti ou pour le meilleur chef?

Pour se sortir de ce dilemme certains s'en remettent aux sondages. Si ceux-ci annoncent une bonne avance du parti qui a leur préférence, ils se diront qu'il n'y a pas de risque à voter pour un candidat d'une autre couleur qui s'est révélé un bon député ou qui est d'un calibre nettement supérieur à celui de ses adversaires. D'autres ne se

laisseront guider que par la qualité des candidats du comité, sans tenir compte de la conséquence de leur vote sur la position des partis.

Ce dilemme est plus facile à trancher quand on comprend bien comment fonctionne notre système. À moins de devenir ministre, un député ne pèse pas lourd dans le processus législatif et gouvernemental. Astreint à une rigoureuse discipline partisane, il est contraint de voter selon la volonté du gouvernement s'il fait partie de la majorité, et selon la ligne de conduite établie par le caucus s'il est dans l'opposition.

S'il a du talent, il sera plus en mesure de se faire valoir comme député de l'opposition que de la majorité, mais il sera moins bien placé pour rendre service à ses électeurs.

On peut déplorer qu'il en soit ainsi mais c'est la rançon de la discipline partisane, qui a fait du législateur une sorte de robot du gouvernement ou du chef de l'opposition.

La qualité du chef doit-elle être déterminante dans le choix de l'électeur? En principe elle devrait l'être dans un système où le premier ministre possède un pouvoir quasi dictatorial.

Mais en réalité plusieurs facteurs extrinsèques interviennent qui contrecarrent sa volonté et le font presque tou-

jours se révéler différent de l'image qu'il projetait ou de l'idée qu'on s'en était faite. C'est ce qui fait que des chefs charismatiques et apparemment forts réussissent parfois mieux, parfois plus mal que des leaders de peu de magnétisme et présumés faibles.

Il fut un temps cependant où les qualités de caractère et d'âme des chefs, les idées et la philosophie politiques qui les habitaient, pouvaient être prises en sérieuse considération puisqu'on pouvait s'attendre qu'ils gouverneraient en conséquence.

C'est beaucoup moins vrai en notre époque où les gouvernants n'ont plus le courage d'exercer un leadership et ne gouvernent plus qu'en fonction des humeurs de la population, c'est-à-dire par sondages.

Il y a enfin des électeurs compliqués qui, soucieux d'empêcher que le parti gagnant jouisse d'une trop forte majorité, tenteront de corriger les distorsions inhérentes à notre système électoral en choisissant de voter contre le parti qu'ils veulent voir élu, afin de lui donner une opposition forte.

Heureusement que la majorité des électeurs a une conception plus simple et cohérente du jeu démocratique. C'est ce qui lui évite d'envoyer dans l'opposition le parti qu'elle veut voir au pouvoir.

LECTURES

Paul Martin, père de l'assurance-santé

Les Québécois connaissent mal les politiciens fédéraux, surtout ceux qui ne sont pas du Québec, et les oublient encore plus vite. C'est ainsi que pour beaucoup d'entre eux, Paul Martin est déjà oublié.

Pierre VENNAT

Au Canada anglais, pourtant, Paul Martin demeure toujours une figure légendaire, ce que ses nombreux états de service, d'ailleurs, justifient bien. Car Paul Martin a été député ou ministre pendant 39 ans à Ottawa. Et il a trouvé moyen par la suite d'être haut-commissaire du Canada à Londres.

Ironie du sort, cet homme remarquable, à qui le Canada doit, entre autres, l'assurance-santé, aurait sans doute été choisi chef du Parti libéral du Canada et successeur de Louis Saint-Laurent, si le Canada anglais ne l'avait pas toujours considéré comme un francophone et donc inéligible en vertu du principe de l'alternance cher aux libéraux.

Le pire, déplore Paul Martin dans le deuxième tome de ses mémoires parus en anglais il y a quel-

que temps, et qui devraient être traduits en français sous peu, c'est que les Québécois, eux, l'ont toujours trouvé trop anglicisé à leur goût.

Paul Martin sa plaint également à un moment donné de son très long récit (près de 700 pages pour le deuxième tome seulement) que le Parti libéral du Canada a toujours eu un faible pour les candidats «vedettes» venus de l'extérieur du parti. Ce qui est injuste pour les politiciens de carrière et fidèles serviteurs du parti comme lui. Il cite à cet égard l'exemple de Louis Saint-Laurent, qui fut choisi successeur de Mackenzie King alors qu'il avait fait presque toute sa carrière d'avocat à l'extérieur de la politique; celui de Lester Pearson, qui avait fait carrière comme diplomate avant de se lancer en politique et Pierre Trudeau, l'exemple le plus récent de «l'outsider» chez les libéraux. Il aurait pu ajouter toutefois que le phénomène n'est pas particulier aux libéraux fédéraux. Brian Mulroney vient de le prouver chez les conservateurs fédéraux et le Québec a connu Claude Ryan propulsé du

«Devoir» à la tête du Parti libéral du Québec en 1978.

Quoi qu'il en soit, Paul Martin perdit sa première chance d'accéder au pouvoir aux mains de Louis Saint-Laurent au départ de Mackenzie King. Franco-Ontarien, on le juge «trop jeune». Pourtant il avait 47 ans.

Héros du Canada anglais pour avoir implanté l'assurance-maladie, Paul Martin ne put capitaliser sur ce rôle au Québec. En effet, Maurice Duplessis bouda toujours cette intrusion du fédéral; c'est finalement Claude Castonguay qui est passé à l'histoire québécoise dans ce secteur pour avoir implanté un système d'assurance-santé typiquement québécois.

Au départ de Saint-Laurent, on alléguait qu'on ne pouvait choisir deux francophones de suite. Le député de Windsor fut donc défait par Lester Pearson.

Lui ayant succédé aux Affaires extérieures, Paul Martin, malgré une brillante carrière, ne put faire oublier son prédécesseur à qui le Prix Nobel de la paix avait donné une auréole internationale.

Lorsqu'arriva enfin, lors du dé-

part de Pearson, l'heure de choisir un autre francophone, les Canadiens trouvèrent Paul Martin «trop vieux» et lui préférèrent un politicien alors inconnu mais spectaculaire, Pierre Trudeau.

Aujourd'hui, Paul Martin vit retiré à Windsor. Et il aime se raconter. Ses deux tomes de mémoires couvrent plus de 1.000 pages. C'est beaucoup, mais c'est intéressant.

Au Canada anglais, des pages entières tant du premier que du deuxième tome ont été publiées dans certains quotidiens. Au Canada français, on l'a presque ignoré.

La semaine prochaine, au Musée McCord, à l'instigation de plusieurs amis, notamment de l'université McGill, M. Martin sera honoré. La réception ayant lieu au lendemain de l'élection québécoise, il est à craindre que plus de politiciens québécois y soient peu nombreux. Ce serait dommage, car Paul Martin est un franco-Ontarien qui a marqué l'histoire du Canada. Il est bon que cela se sache.

A Very Public Life, volume 2: So Many Worlds, Paul Martin, Denon Publishers, 715.

Avec Marcel Masse, Mulroney commence à reconstruire son jeu



MICHEL VASTEL

de notre bureau d'Ottawa

■ À première vue, les observateurs concluront que le grand gagnant de « l'affaire Masse », c'est l'inculpé lui-même. On le célébrait, hier soir, à Thetford-Mines, comme un « enfant martyr » du comté de Frontenac. On l'accueille ce matin à Rideau Hall, héros d'un Canada anglais qui se découvre une identité culturelle.

La rentrée de Marcel Masse au conseil des ministres marque un tournant important dans le premier mandat de Brian Mulroney. Depuis septembre, tout va mal pour le premier ministre. Les événements semblent lui glisser entre les mains. Il vient de récupérer une carte importante dans son jeu. Marcel Masse est en effet plus utile, et surtout plus tranquille, dans la solidarité ministérielle qu'il ne le serait comme « agent libre » dans le caucus conservateur.

Et le hasard fait décidément bien les choses pour le chef conservateur. Lundi matin, discrètement, Sinclair Stevens va reprendre sa place dans l'édifice C.D. Howe, rue Queen. Après un pontage cardiaque, il reprend le collier, lui aussi plus fort que jamais.

Il y a en effet un parallèle à faire entre Marcel Masse et Sinclair Stevens, deux atouts dans le jeu de Brian Mulroney.

■ Marcel Masse a commencé sa carrière de ministre des Communications sous l'œil soupçonneux des créateurs du Canada anglais, et il a fini par les séduire. Il donne maintenant aux conservateurs de Brian Mulroney une crédibilité dont ils ont bien besoin, au moment

où s'amorcent les négociations sur le libre-échange.

■ Sinclair Stevens est arrivé au ministère de l'Expansion industrielle régionale sous le regard parfois hostile des Québécois. Ces derniers voyaient en lui le méchant ontarien qui allait siphonner tous les grands projets d'investissement vers l'Ontario. À coups de voyages personnels dans les coins les plus reculés de la province et d'oeillades vers son homologue québécois, Rodrigue Biron, Sinclair Stevens a réussi à refaire l'image des conservateurs auprès des Québécois, au moment où il va falloir leur faire accepter les dures conséquences de l'ajustement industriel.

Rééquilibrage politique

Marcel Masse vient surtout rééquilibrer les forces politiques à l'intérieur du cabinet Mulroney. Il aura été l'un des rares à tenir ouvertement tête (trop peut-être pour son avenir politique), au préjugé résolument favorable que Brian Mulroney a décidé d'adopter à l'égard des États-Unis de Ronald Reagan.

Dès jeudi midi, quelques minutes après avoir obtenu l'assurance de retourner à son portefeuille des Communications et de la Culture, Marcel Masse lançait : « Je veux rencontrer Joe Clark (responsable du dossier du libre-échange) des lundi ou mardi et j'aurai quelques mots à lui dire ».

Au-delà du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ce sont quelques ministres et hauts fonctionnaires que Marcel Masse visait. Certains de ses anciens sous-ministres ou directeurs généraux ont un peu vite conclu qu'il ne reviendrait plus. Certains ambassadeurs, comme Allan Gottlieb, à Washington, ou Roy McMurtry, à Londres, se sont mis à faire du lobby pour les États-Unis ou la Grande-Bretagne (réflexe de colonisé?) plutôt que de penser

à rapatrier la culture au Canada.

Seule ombre au tableau de ce « happening » quasiment inespéré pour Brian Mulroney : Marcel Masse va en prendre tellement large qu'il risque de faire de l'ombre sur plusieurs autres ministres québécois qui commencent à émerger du peloton. Benoît Bouchard en particulier a assuré, dit-on, avec beaucoup de classe, le difficile « intermède » de Marcel Masse. Musicien et homme de lettres, il avait même commencé à séduire des auteurs anglais dont il n'avait pas lu les oeuvres. L'affaire Masse n'a pas seulement permis à Brian Mulroney de récupérer un joueur important. Elle a peut-être aussi révélé que le talent de Marcel Masse n'est pas unique.

Des questions à poser

En dépit de son dénouement heureux, l'affaire ne devrait pas faire oublier à Brian Mulroney les faiblesses graves qui



Marcel Masse constitue pour M. Mulroney une carte importante dans son jeu.

existent dans son organisation politique.

■ La démission de Marcel Masse a aussi failli entraîner la démission du directeur du parti conservateur, Jerry Lampert. Les tensions que cette affaire a suscitées entre le bureau du premier ministre et le parti, en particulier la « Big blue machine » du Canada anglais, n'ont toujours pas été réduites.

■ La Gendarmerie royale du Canada a finalement mis 64 jours pour découvrir que les vagues « dénonciations » qu'elle avait reçues étaient sans fondement. Les conservateurs de Frontenac ont porté des accusations sérieuses et la GRC se re-tranche derrière un silence hautain. Le solliciteur général, Perrin Beatty, qui était prompt à dénoncer les méthodes des perçeurs, clame aujourd'hui, avant même que la GRC ait fini d'enquêter sur ses méthodes, qu'on a « la meilleure police au monde ». Pour un jeune ministre qui croit pouvoir aspirer un jour au leadership de son parti, il ne se fait pas des amis, ni chez les conservateurs de Frontenac, ni à la direction du PC à Montréal.

■ L'affaire a mis en évidence les inepties de la loi électorale. Il aura fallu que cela touche de près un membre du gouvernement pour qu'on se préoccupe de la modifier. Combien de lois existe-t-il encore au Canada, surtout celles qui donnent à la GRC et à d'autres corps policiers des pouvoirs dignes de l'inquisition, combien de ces lois existent encore qu'on ne songe pas à modifier tant qu'elles n'auront pas touché un ministre ou un député?

Il reste donc à souhaiter que les 210 députés conservateurs de Brian Mulroney, qui ont été traumatisés par l'affaire Masse, ne classeront pas le dossier avant d'avoir obtenu des réponses à toutes les questions qu'elle soulève.



Lysiane Gagnon

Fin de campagne

■ Des deux hommes dont l'un sera premier ministre la semaine prochaine, l'un joue le tout pour le tout ; l'autre a tout son temps devant lui.

Pour Robert Bourassa, la défaite de son parti serait un échec magistral, qui entraînerait la fin instantanée de sa carrière politique : le PLQ, régénéré par neuf ans dans l'opposition, revenu en force, mieux organisé que jamais, et bénéficiant de l'usure d'un gouvernement arrivant au terme d'un deuxième mandat, avait au départ toutes les chances de gagner. A en juger du moins par les sondages, une défaite libérale ne serait due qu'à la relative impopularité de son chef... lequel aurait ainsi raté, mais cette fois sans espoir de retour, la seconde étape de sa carrière politique.

Si jamais le PLQ raffait la majorité des sièges mais que M. Bourassa était battu dans son comté, la situation serait sans précédent, et susceptible, tant elle serait humiliante, de réduire l'autorité de M. Bourassa sur son gouvernement, mais ce dernier serait quand même premier ministre, en tant que chef du parti ayant recueilli la majorité des sièges. Durant quelques jours — le temps d'obtenir la démission du député d'un comté sûr et de déclencher une élection partielle —, le premier ministre ne pourrait siéger à l'Assemblée nationale... dont la convocation serait sans doute retardée jusqu'à son élection.

Cette hypothèse a fait l'objet de bien des conversations ces derniers jours, mais elle est cependant fort peu crédible, car si vague libérale il y a, il serait bien étonnant qu'elle ne se répercute pas dans le comté de Bertrand, même si ce château-fort péquiste représentait, pour le chef libéral, un défi de taille. (Mais M. Bourassa tenait mordicus à se faire élire dans un comté francophone. Décision qui s'inscrivait d'ailleurs dans ce qui fut l'un des axes principaux de la campagne libérale : la récupération d'une partie du vote francophone nationaliste. Pour ce faire, le PLQ a mis le fleurdelisé en vedette, et joué sur des thèmes comme l'humiliation constitutionnelle, tout en reprenant à son compte les acquis d'une loi 101 qu'il affirme ne pas vouloir modifier sinon peut-être au chapitre de l'affichage.)

Pour Pierre Marc Johnson au contraire, une défaite n'aurait rien de catastrophique, car quelque soit le nombre de comtés « sauvés », c'est à la présence vigoureuse et chaleureuse de son nouveau chef que le PQ les devrait. Il y a seulement six mois, aucun député péquiste n'était sûr de conserver son siège.

Quoi qu'il arrive lundi, M. Johnson aura sauvé son parti, et dans la pire des hypothèses, il se retrouvera, à 39 ans, chef de l'opposition, se préparant à la prochaine campagne électorale. Il n'aura alors que 43 ans.

Jusqu'à la fin, cependant, les péquistes espèrent recueillir le vote des indécis. Si tel était le cas, ce glissement serait dû essentiellement au fait qu'ils auraient voté en fonction du chef plutôt que du parti.

Du côté du PQ, la campagne en aura surtout été une d'images, presque toutes axées sur le nouveau chef — stratégie visant à contourner l'obstacle du taux élevé d'insatisfaction envers le gouvernement sortant. La campagne a été *soft*, émotionnelle, visant à créer des climats et l'impression qu'avec un nouveau chef ce n'était plus le même parti ni le même gouvernement. Il s'agissait de faire en sorte que les gens se sentent « bien », « avec » ce jeune leader responsable et dynamique qui parlait d'« une nouvelle façon de voir ».

Au-delà de l'image, M. Johnson a fait une campagne sobre, voire austère. Voulant « parler vrai », il n'a presque rien promis, mais cela a pu accréditer dans l'électorat l'impression qu'une fois le PQ reporté au pouvoir, il n'y aurait rien de neuf, rien de différent, peu de changement en somme. Or, le changement, c'est cela qui était voulu.

Du côté du PLQ, la campagne s'est déroulée sur un mode plus cérébral, compte tenu de la personnalité de M. Bourassa, et on a joué fortement sur l'équipe et sur le programme, qui était, comme c'est normal pour un parti d'opposition, plus substantiel et plus détaillé que celui du PQ. Les seules erreurs d'une campagne qui avait été bien planifiée ont abouti à des querelles de chiffres : M. Bourassa en a-t-il promis plus qu'il ne pourra offrir ? C'est là-dessus — sur la fameuse « marge de manoeuvre » budgétaire — que le débat a dévié dans les derniers jours, mais ce sont là des questions relativement complexes, qui ont peut-être glissé, comme l'eau sur le dos d'un canard, sur un électoralat aguerri et cynique, qui en a vu d'autres et qui est peu porté à se scandaliser de ce que les politiciens en promettent plus qu'ils ne livreront.

Ce qui toutefois en aura frappé plusieurs, c'est de voir à quel point les deux discours se ressemblaient, au-delà des différences de style.

Illustration saisissante de cette parenté inhabituelle : deux associés de la même firme de communications, André Sormany et Michèle Bazin, occupant des postes-clés dans les deux camps, le premier étant responsable de la stratégie publicitaire du PQ, et la seconde étant attachée à la campagne du PLQ. Dans le passé, on a vu des bureaux d'avocats divisés entre rouges et bleus, ou entre libéraux et péquistes... mais cette fois le mariage d'intérêts est stupéfiant, car une firme de consultants en communications touche à l'objet même de la politique, et jamais n'a-t-on vu deux avocats associés à la même firme s'affronter en cour dans la même cause.

Tout au long de la campagne, l'électorat resta calme, serein, plutôt distrait.

Aux Îles-de-la-Madeleine, Achille Hubert, le directeur du journal *Le Radar*, me disait que pour la première fois depuis belle lurette, il n'y a pas de grosses chicanes entre péquistes et libéraux. Les deux camps ont chacun leurs contracteurs, avec l'œil sur les mêmes contrats de voirie. Pour la première fois, le *Radar* ne prendra pas position : « Les deux candidats viennent des Îles, c'est ça l'important, et ils proposent les mêmes solutions aux mêmes problèmes... ».

Il y a quand même des différences entre les partis : différences entre les orientations, aussi nuancées soient-elles, différences de tradition, de clientèle, de style. L'engagement politique est affaire d'idées et d'intérêts mais aussi d'habitudes. Pour beaucoup, un parti politique a une dimension familiale. On reste fidèle à « son » parti parce qu'on s'y sent bien, parce que les gens qui y militent vous renvoient des échos familiers, parce que spontanément, on fera confiance à ceux avec qui l'on a longtemps cheminé. Ce réflexe-là aussi jouera dans le scrutin de lundi.

En Colombie-Britannique, la lutte s'accroît entre Indiens et bûcherons



DANIEL RAUNET

à Vancouver

collaboration spéciale

■ Les Indiens contre l'emploi. Dans une récente circulaire confidentielle à ses amis politiques, M. Patrick Kinsella, ex-directeur de campagne des crédits des provinciaux (puis des conservateurs fédéraux) se réjouissait à l'avance de la perspective d'affrontements avec les autochtones à propos des revendications territoriales, dans une province où le taux de chômage se situe encore à 14 p. cent. Provocation ou coïncidence ? Dès la rentrée d'automne, le gouvernement de Victoria a pris deux décisions qui n'ont pas manqué de jeter de l'huile sur le feu du dossier amérindien : deux autorisations d'exploitation forestière, l'une dans la vallée vierge de la rivière Stein, près de Vancouver, l'autre dans le sud de l'archipel de la Reine Charlotte, sur l'île Lyell. Depuis, la situation s'est rapidement détériorée et l'île Lyell est désormais le théâtre d'un mouvement de désobéissance civile sans précédent.

Cet été encore, alors que régnait une trêve des activités d'abattage dans le sud de l'archipel des « Charlottes », le lobby écologiste croyait imminente la création d'un parc national dans la région dite de Moresby-Sud (15 p. cent de la superficie totale des îles). Les partisans de ce parc sont nombreux et influents, le commandant Jacques Cousteau, le chef libéral John Turner, le ministre fédéral de l'Environnement Tom Macmillan, entre autres. Si l'on en croit les écologistes, la région, qui a été épargnée par les grandes glaciations, constituerait un véritable « Galapagos canadien ». Algues à tête-chauve, faucons pèlerins, otaries, mousses et plantes exotiques, arbres plusieurs fois centenaires, les rivages escarpés et les forêts vierges de

Moresby-Sud abritent une faune et une flore d'une richesse exceptionnelle. Mais pour le conseil de la nation haida, qui a déclaré la région « parc tribal », le sud de l'archipel représente davantage, un des derniers vestiges de ce qu'était leur pays avant l'arrivée des Blancs.

« Nous sommes propriétaires »

Au village de Skidegate, le chef Thomas Green Senior explique : « Personne n'a jamais conquis les Indiens haïdas. Nous sommes encore propriétaires de ces îles. » C'est pour défendre ce concept que depuis le 16 novembre des dizaines de haïdas se sont fait arrêter sur l'île Lyell où tous les matins ils opposent une résistance pacifique et symbolique au passage des bûcherons. Du point de vue de la province, la situation est claire : Victoria ne reconnaît pas de droits fonciers spéciaux aux Amérindiens et le « parc tribal » haida n'existe pas. L'exploitation forestière de la région a été octroyée à la société Western Forest Products. La validité du permis de coupe de l'île Lyell a été confirmée le 9 novembre par une injonction de la Cour supérieure de la Colombie-Britannique et les protestataires sont dans une situation d'illégalité flagrante.

Curieux procès que ce procès en injonction, « le plus difficile de ma carrière », d'avouer le juge Harry Mackay. Pour une fois, les Amérindiens refusent de jouer le jeu du système. Ils se présentent sans avocats et, contrairement aux Nuu-Chah-Nulth de l'île de Vancouver l'an dernier, ils ne déposent pas de contre-demande d'injonction contre les bûcherons. « Ce procès n'est pas celui des accusés, déclare un des témoins, Lavina Lightbown, mais le procès de la justice de la Cour supérieure ». Sur l'île Lyell, Miles Richardson, président du conseil de la nation haida, nous explique son point de vue : « S'il y a quelqu'un qui a des revendications territoriales, ce n'est pas nous, mais Western Fo-

rest Products. Nous, nous sommes chez nous. »

Précédent remarqué, le juge Mackay permet aux 18 témoins autochtones de ne pas prêter serment (« un Haida dit toujours la vérité quand il parle en tant que Haida », de préciser Miles Richardson). Il les laisse parler à loisir, et même chanter en haida avec un tambour. En quatre jours d'audiences, le magistrat et les spectateurs ont droit à un exposé remarquable sur la culture, la religion, le système politico-juridique et le mode de vie de tout un peuple.

Deux systèmes légaux se côtoient, sans jonction possible. Un vieux chef arborant le blason de son clan sur une cape ourlée de nacre, explique en haida qu'il est propriétaire, au nom de son groupe, d'« Athli » (Lyell pour les Blancs). Il a reçu son titre dans un pollach, une cérémonie où les autres clans, par leur présence, ont entériné ses prétentions (« l'instance suprême de notre système juridique », expliquera un autre témoin). Nathan Young est donc le gardien des ressources de l'île, le saumon, les arbres, les baies, les coquillages, les oeufs de hareng, les algues, les phoques et les otaries... « Notre Seigneur nous a donné ces terres, elles sont donc à nous. »

Les bûcherons

D'autres témoins parlent des cours d'eau à saumon détruits par les bûcherons, des arbres centenaires qui servaient aux anciens à construire des canots qui ressemblaient aux drakkars des Vikings. Un vieux monsieur, accablé par les tremblements de la maladie de Parkinson, fait particulièrement impression. Bill Reid, sculpteur haida de renommée mondiale et, selon certains, artisans de la renaissance de l'art amérindien du Pacifique, parle du génie d'une nation qui a laissé plus de 300 mille objets d'arts aux musées de la planète, de la terrible épidémie de variole de 1852 qui fit passer le nombre des Haïdas de 25 mille à cinq cents, de la répression, des ré-

serves, des missionnaires, des écoles résidentielles, de l'interdiction du pollach, mais aussi de la survie de l'Esprit. « Si vous détruisez les derniers arbres de la forêt primitive, ce ne sont pas seulement ces jeunes gens qui seront volés, mais le monde entier. » Bill Reid compare la forêt haida aux cathédrales de l'Occident chrétien.

« Les Haïdas vivent un drame comparable à celui des Noirs d'Afrique du Sud ». Une telle affirmation dans la bouche d'une personnalité aussi apolitique que Bill Reid explique pourquoi, dans les brames des îles de la Reine Charlotte, les forces vives d'une nation des 1500 Amérindiens en sont arrivées à la désobéissance civile. Pour la plupart des Canadiens, hostiles au régime d'apartheid, le parallèle est choquant. Mais pourtant... En 1913, une colonie britannique au sud de l'Afrique adoptait une loi, le Native Lands Act, réservant 87 p. cent de son territoire à une minorité blanche. La majorité indigène, qui n'avait pas le droit de vote, n'avait ni vendu ni cédé par traité ses terres. En 1970, une autre colonie britannique, une autre minorité blanche, qui elle aussi était seule à avoir le droit de vote, décrétait que les indigènes n'avaient aucun droit de propriété aux terres de la Colombie-Britannique. Les Haïdas et la plupart des autres tribus n'avaient pourtant pas signé de traités eux non plus. Enfin, en 1924, un Parlement canadien (toujours sans Indiens) entérinait le partage des terres dicté par les Blancs de la Colombie-Britannique : 948 596 km² pour les réserves, soit 14 hectares par Indien. « Du point de vue légal, je ne peux qu'accorder l'injonction », Mais le juge Mackay déclarait également que le cas des Haïdas relevait de l'« arène politique ». Contrairement au Québec, qui reconnaît la nécessité de régler par la négociation le contentieux territorial, le gouvernement de M. Bennett refuse toujours de négocier « avec ceux qui ne renonceraient pas au concept de titre de propriété aborigène ». Les Haïdas continuent donc de défier, au nom de leur sens de la justice, la loi des Blancs.

LE CAHIER
SPÉCIAL

Ne manquez pas
aujourd'hui dans

la presse

SPORTS D'HIVER

Panorama des grands centres de ski alpin de dix régions du Québec avec description complète de leurs installations. Le cahier spécial fait également mention des sentiers de ski de randonnée. On y trouvera de plus, les nouveautés en fait d'équipement et les dernières tendances dans les vêtements de ski.

Québec 85

DORION

La météo fera la différence

Dans Dorion, les candidatures des deux grandes formations politiques, le député péquiste Huguette Lachapelle et la libérale Violette Trépanier, partagent la même opinion: les conditions météorologiques de lundi prochain joueront un rôle décisif sur l'issue du combat électoral.

CLAUDE-V. MARSOLAI

Une tempête de neige ou une pluie verglaçante aurait un effet négatif sur la participation au scrutin car 25 p. cent des 33 000 électeurs du comté de Dorion sont âgés de plus de 55 ans.

L'organisateur Raymond Soucy du candidat conservateur Robert Zambito mentionne lui aussi le temps qu'il fera comme élément déterminant. « Les italo-phones, dit-il, se font un devoir de citoyens de voter, peu importe les conditions climatiques. Les francophones sont différents et ils n'attendent qu'un prétexte pour ne pas se rendre aux urnes en se disant qu'avec les deux grands partis c'est du pareil au même ».

M. Soucy prétend que son candidat risque surtout de faire du tort à la candidate libérale Violette Trépanier, puisque les italo-phones sont davantage attirés à accorder leur sympathie à l'un des leurs. De plus, il compte sur le vote d'une certaine minorité qui ne veut pas appuyer une femme comme député.

Cependant, la candidate libérale, malgré sa crainte que la météo de lundi vienne tout gâcher, se dit fort confiante de l'emporter sur sa rivale péquiste. « Un sondage démontre que le Parti libéral est au-dessus de la moyenne nationale dans Dorion et notre pointage démontre que le nombre d'indécis ne compte plus que pour 5 ou 6 p. cent. C'est donc dire que les jeux sont faits. »

Mme Trépanier ajoute qu'il y a des signes qui ne trompent pas. Elle note que la candidate péquiste se croit obligée d'imiter ses moindres initiatives comme la rencontre des mêmes groupes ou associations. Elle indique aussi que l'équipe de Mme Lachapelle a été complètement désorganisée par le départ des membres de son exécutif.



Huguette Lachapelle

Mme Huguette Lachapelle reconnaît qu'elle a perdu un grand nombre de ses chefs de secteur au lendemain du congrès du Parti québécois, mais précise que son nouvel exécutif s'est solidarisé avec elle en appuyant Pierre Marc Johnson lors de la course à la présidence du parti.

La candidate péquiste mise sur son appartenance au milieu et sur ses états de service pour se faire élire. « Quand mon adversaire libérale promet de venir habiter le comté si elle est élue, moi je crois que ce sont des promesses en l'air. Ici, il faut vivre dans le milieu afin d'apporter des solutions aux problèmes des citoyens. Ce n'est jamais mission accomplie et c'est toujours à recommencer. »

Mme Lachapelle estime qu'elle a beaucoup fait pour ses concitoyens au cours de son premier mandat. Elle rappelle avoir empêché la fermeture de l'usine d'embouteillage Kik-Cola, l'une des rares entreprises du quartier Villieray, d'avoir implanté des coopératives d'habitations et obtenu un CLSC qui ouvrira ses portes en janvier prochain.

La candidate péquiste n'a pas jugé bon de retenir le logo national « AVEC » sur les affiches qu'elle a répandues dans le comté, et sa publicité dans l'hebdo du quartier ignore son appartenance au Parti québécois.

La candidate libérale de son côté fait campagne sur trois thèmes précis: l'habitation, les jeunes et les services de santé. Elle favorise la création d'un organisme privé à but non lucratif qui achèterait et rénoverait des unités de logements à l'intention des personnes âgées et démunies. Elle insiste aussi sur l'extension des services de soins à domicile pour les gens du troisième âge et se préoccupe des loisirs des adolescents.

Au cours de la campagne, les deux principales candidates ont laissé tomber la kyrielle de promesses habituelles et ont maintenu une campagne sereine. Une visite dans leur quartier général démontre qu'elles recrutent tous deux la majorité de leurs bénévoles parmi les gens du troisième âge.



Violette Trépanier

Les écologistes partent en guerre contre le PLQ

Le Parti libéral du Québec n'a pas encore gagné les élections qu'il s'est déjà fait des ennemis de la part des groupes d'écologistes, de l'UPA et des pourvoyeurs parce qu'il veut revoir l'échéancier obligeant la Noranda Mines de Rouyn à réduire ses émissions de dioxyde de soufre de 50 p. cent en 1990.

CLAUDE-V. MARSOLAI

La fonderie Horne de Mines Noranda se situe au deuxième rang en Amérique du Nord pour les émissions de dioxyde de soufre, responsables des pluies acides. De 1971 à 1982, la fonderie a émis annuellement 514 000 tonnes de dioxyde de soufre dans l'atmosphère et l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides lui attribue en grande partie la responsabilité de l'acidification de la forêt Montmorency au nord de Québec.

Ce qui a mis le feu aux poudres au sein de ces organismes, c'est une réponse de Mme Lise Bacon à un questionnaire environnemental de la Société pour Vaincre la Pollution (SVP) qui laisse entendre que l'échéancier pour la réduction des émissions de SO₂ à la Noranda pourrait être révisé.

De plus, le candidat libéral de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Gilles Baril, a laissé entendre publiquement que le projet pourrait être retardé à 1994.

Devant ce recul appréhendé, plusieurs organismes soucieux de

la protection de l'environnement se sont regroupés afin d'exiger que le Parti libéral respecte le décret émis en septembre dernier par le gouvernement. « Nous sommes devenus conscients de la faiblesse du Parti libéral en matière d'environnement. Il est absolument essentiel que le Québec donne l'exemple s'il veut que les négociations avec les Américains aboutissent », affirme Mme Magali Marc, de SVP.

Le vice-président de l'UPA, M. Gérard Gras, affirme de son côté que les acériculteurs (érabliers) et les producteurs forestiers risquent de perdre des dizaines de millions de dollars annuellement si le gouvernement n'agit pas rapidement. « Nous avons déjà constaté que des champs de trèfle avaient été brûlés par les pluies acides et partout l'on constate une détérioration des forêts et des érabliers. »

Un biologiste, Michel Famé-lard, soutient de son côté qu'il a été estomaqué d'avoir entendu Mme Lise Bacon dire au récent congrès des biologistes que tout l'aspect « énergie » serait retiré des champs d'études du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Les écologistes estiment qu'une réduction de 50 p. cent du dioxyde de soufre est un strict minimum. Certains groupes comme le Comité permanent de l'Environnement de Rouyn-Noranda revendiquent même une réduction à 80 p. cent.

BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE-CÔTE-NORD

Bonaventure (L 2,133)

x-Gérard D. Lévesque (L)

James McBrearty (PQ)

Réjean Violette (PSC)

Duplessis (PQ 10,041)

Pierre Lamothe (PSC)

André Maltais (L)

x-Denis Perron (PQ)

Noël Tremblay (PI)

Gaspé (PQ 1,232)

André Beaudin (L)

x-Henri Lemay (PQ)

Gilles Paradis (PSC)

Iles-de-la-Madeleine (PQ 2,427)

Léonard Chevalier (PQ)

Georges Farrah (L)

Gervais Pomerleau (UN)

Kamouraska-Témiscouata (PQ 4,189)

Mario Bédard (PI)

Francine Dionne (L)

Clément Doyer (PVQ)

x-Léonard Lévesque (PQ)

Daniel Soucy (PSC)

Matane (PQ 4,367)

Paul Guilbault (PSC)

Claire-Hélène Hovington (L)

Réginald Lavertu (PQ)

Egide Lepage (PC)

Matapédia (PQ 3,267)

Danielle Deschênes (PC)

x-Léopold Marquis (PQ)

Lucie Nadeau (PSC)

Henri Paradis (L)

Rimouski (PQ 8,963)

Sylvain Bernard (PSC)

x-Alain Marcoux (PQ)

Réal Saint-Laurent (UN)

Michel Tremblay (L)

Rivière-du-Loup (PQ 3,629)

Albert Côté (L)

Denise M. Lévesque ((PQ)

Evelyn Sévigny (PSC)

Marius Tremblay (NPD)

Saguenay (L 3,245)

Patricia Dufour (PSC)

Carol Fiset (PI)

x-Ghislain Maltais (L)

Pierre Michaud (PQ)

Jocelyn Toulouse (NPD)

ESTRIE

Brôme-Missisquoi (L 7,827)

Wilfrid Larocque (PQ)

Ron Marchand (NPD)

x-Pierre Paradis (L)

André Paré (PSC)

Drummond (PQ 5,911)

x-Michel Clair (PQ)

Pauline Fecteau (PC)

Michel Parenteau (NPD)

Jean-Guy St-Roch (L)

Frontenac (PQ 7,098)

Gilles Boucher (PQ)

Anita Dion (PC)

Suzie Laflamme (PSC)

Roger Lefebvre (L)

Johnson (PQ 806)

Jean-Paul Côté (Ind)

Johanne Dufour (PSC)

Lionel Eymard (UN)

x-Carmen C. Juneau (PQ)

Camille Picard (L)

Megantic-Compton (L 7,529)

x-Madeleine Bélanger (L)

Maurice Bernier (PQ)

Joseph Lemoine (NPD)

Steeve Stratford (PSC)

Orford (L 3,642)

Denis Boissé (NPD)

Laurent Boudreau (PC)

Raymond Cournoyer (PQ)

Nicole Fournier (PSC)

x-Georges Vaillancourt (L)

Richmond (L 253)

Jean-Pierre Vaillancourt (PSC)

Michel Vallières (PQ)

x-Yvon Vallières (L)

Saint-François (PQ 2,124)

Elise Bérubé (PSC)

Monique Gagnon-Tremblay (L)

Sarah Johnson (NPD)

x-Réal Rancourt (PQ)

Shefford (PQ 727)

Léonce Boulanger (PC)

Mario Boulanger (PI)

Marc Lacroix (L)

Jean Lavergne (PSC)

x-Roger Paré (PQ)

Nancy Pearson (NPD)

Léo A. Tetreault (Ind)

Sherbrooke (PQ 2,309)

Hugues Desrochers (PVQ)

x-Raynald Fréchette (PQ)

André J. Hamel (L)

Yves Lawler (Comm)

Vincent Séguin (PSC)

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Argenteuil (L 4,996)

Daniel Labranche (PSC)

Daniel Mayer (PQ)

André-Marc Paré (UN)

x-Claude Ryan (L)

Berthier (L 1,222)

Florence Chaploteau (PSC)

Jocelyn Côté (PC)

x-Albert Houde (L)

Roger Ménard (PQ)

Ronald Rondeau (UN)

Deux-Montagnes (PQ 2,830)

Jean-Paul Angrignon (PC)

x-Pierre De Bellefeuille (PI)

Yves Lauzon (PQ)

Yolande D. Legault (L)

Roger Lemoine (NPD)

Nicole Thibault (PSC)

Groulx (PQ 6,074)

Denise Beaubien (CSU)

Madeleine Bleau (L)

Guy Chevalier (PI)

x-Elle Fallu (PQ)

Michel Matte (MS)

Richard Richer (UN)

Joliette (PQ 5,200)

Robert Aubin (Comm)

Michel Carignan (PC)

x-Guy Chevette (PQ)

Donatien Corriveau (L)

Marlene Labelle (PSC)

Denise Lacombe (MS)

Gaëtan Riopel-Savignac (PVQ)

Labelle (PQ 5,774)

Bernard Campeau (PC)

Diane Chevrier (PSC)

Diane Cloutier (PI)

Yvon Cormier (PQ)

Damien Hétu (L)

L'Assomption (L 3,839)

André Asselin (PC)

Bernard Bastien (PQ)

Herve Bélsie (CSU)

x-Jean-Guy Gervais (L)

Pierre Bernard Labelle (UN)

Yves Senécal (PI)

Prévost (PQ 3,054)

x-Robert Dean (PQ)

Suzanne Ethier (PC)

Paul-André Forget (L)

Jacques Morin (PSC)

Rousseau (PQ 2,288)

x-René Blouin (PQ)

Réal Letendre (PC)

Stéphane Pellerin (CSU)

Robert Thérien (L)

Terrebonne (PQ 8,981)

x-Yves Blais (PQ)

Alain Michaud (PSC)

Johanne Morin (NPD)

Jean-Louis Poirier (CSU)

Jocelyn Poirier (L)

LAVAL

Chomedey (L 10,808)

x-Lise Bacon (L)

Norman Buchbinder (NPD)

Lucien Chevalier (PI)

Léopold Milton (CSU)

Fabien Rivest (PSC)

Joseph Xenopoulos (PQ)

Fabre (PQ 2,265)

Jacques Forget (PSC)

Jean A. Joly (L)

x-Michel Leduc (PQ)

Guy Milot (PI)

Louis Roy (NPD)

Laval-des-Rapides (PQ 5,840)

Guy Bélanger (L)

Denis Labelle (NPD)

x-Bernard Landry (PQ)

Emilien Martel (CSU)

Louise Rivard (PSC)

Mille-Îles (PQ 3,196)

Jean-Pierre Bélsie (L)

x-Jean-Paul Champagne (PQ)

André Forget (PSC)

Georges Hanna (NPD)

Daniel Marchand (PI)

Vimont (PQ 4,260)

Jean Desrosiers (NPD)

Simon Laforest (PSC)

x-Jean-Guy Rodrigue (PQ)

Jean-Paul Théoret (L)

Bruno Trudelle (PI)

MAURICIE-BOIS-FRANCS

Arthabaska (PQ 5,304)

Gérard Bouillon (UN)

Marcel Chalfoux (NPD)

Laurier Gardner (L)

Bernard Jeansonne (Ind)

Germain Laflamme (PSC)

Bruno St-Pierre (PQ)

Champlain (PQ 4,937)

Pierre A. Brouillette (L)

x-Marcel Gagnon (PQ)

Québec 85

GROULX

Une campagne pas méchante

■ Le député de Groulx, Elie Fallu, pense que les électeurs de Rosemère, Sainte-Thérèse, Blainville, Bois-des-Filion, Lorraine et Boisbriand le choisiront encore pour les représenter dans le prochain gouvernement provincial qui sera formé, d'après lui, de 65 à 68 députés.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

du Parti québécois. Il est bon de souligner que le député représentant ces municipalités, regroupées jusqu'en 1981 dans le comté de Terrebonne, n'a jamais été dans l'opposition.

M. Fallu, élu pour la première fois en 1976, affirme que son adversaire, Madeleine Bleau, fait partie de la vieille garde du Parti libéral et qu'elle sera aussi facile à défaire que ses adversaires passés, Denis Hardy et Nolan Filiatrault.

Pour sa part, Mme Bleau mentionne à qui veut l'entendre que Groulx, ancienne partie de Terrebonne, est encore un comté baromètre et qu'il sera encore du côté du parti au pouvoir, avec elle comme députée.

Demeurant à Bois-des-Filion, où elle a déjà occupé, de 1973 à 1977, un poste de conseiller municipal, Mme Bleau a déjà été secrétaire de Denis Hardy — elle était son organisatrice lors-



Elie Fallu

qu'il a été défait par M. Fallu en 1976 — en plus d'être présidente de l'Association libérale de comté de Groulx.

Mme Bleau se définit comme une femme engagée. «J'ai toujours été de toutes les associations, communautaires, culturelles et paroissiales, depuis 22 ans. Je suis venue en aide à beaucoup de personnes. A cette époque, j'étais libérale et le gouvernement l'était aussi. Les responsables de divers organismes faisaient souvent appel à moi pour que je les présente aux députés.»

Mme Bleau souligne qu'elle a eu l'appui de quelques élus municipaux, dont le maire de Rosemère, dans cette campagne. De son côté, M. Fallu fait valoir que les édiles locaux se tiennent loin de la campagne, même Michel Gagné et Paul Mercier, maires de Boisbriand et de Blainville, reconnus pour leur sympathie péquiste.

Pas comme ailleurs

La lutte que se livrent Elie Fallu et Madeleine Bleau pour obtenir la faveur des électeurs de Groulx n'est pas comme ailleurs. Dans Groulx, aucune affiche des candidats n'a été brisée, ce qui fait contraste avec Laval où, chez les libéraux principalement, plusieurs candidats ont perdu la tête... sur leurs affiches.

De plus, M. Fallu et Mme Bleau ne sont pas tellement méchants l'un envers l'autre.

Au plan de l'emploi, le pourcentage de chômeurs — à 8 p. cent — est beaucoup moins élevé dans Groulx que la moyenne provinciale. Les deux tiers des travailleurs de la GM, à Boisbriand, demeurent dans cette circonscription.

Selon M. Fallu, les gens de Groulx reconnaissent que beaucoup de travail a été réalisé, notamment dans le parc industriel. «On en a aménagé d'autres, à Blainville et à Boisbriand. Pour nous, tout est dé-



Madeleine Bleau

veloppement économique», dit-il.

Le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles est d'avis qu'il va remporter une autre victoire lundi parce que, depuis huit ans, il a été un député présent, pas seulement physiquement mais aussi dans les dossiers primordiaux pour le comté.

Mme Bleau croit à sa victoire parce qu'elle travaille très fort et qu'elle présente un programme très réaliste. «Dans Groulx, on n'en a pas tellement contre Fallu, mais plutôt contre le gouvernement», affirme-t-elle.

Les dirigeants du PSC admettent qu'Easter est allé trop loin

■ Les dirigeants du Parti socialiste chrétien admettent que leur chef Jacob Easter est allé trop loin en affirmant qu'il faudra sortir les M-1 pour nettoyer le Québec des vendeurs de drogues dures.

ANDRÉ PÉPIN

Un candidat de la formation, Guy Corcoran, qui a travaillé à la rédaction de plusieurs livres publiés par Jacob Easter, a déclaré à LA PRESSE hier que cette déclaration de son chef avait été mal interprétée par les journalistes.

«Jacob Easter prêche l'évangile. Il est clair qu'il n'utilisera pas d'arme. Il croit cependant qu'il est temps que la police et les gouvernements interviennent énergiquement pour mettre de l'ordre dans la société», a expliqué M. Corcoran.

Le chef de la formation n'était pas en mesure de participer à la rencontre avec LA PRESSE parce qu'il est «épuisé de cette campagne électorale qui l'a conduit aux quatre coins de la province».

M. Corcoran nie que les candidats du parti aient obtenu frauduleusement les appuis nécessaires

à leurs candidatures. «Quelques uns de nos candidats ont décidé de se retirer de la course, victimes des pressions exercées par les médias qui ont largement diffusé les propos du chef», a-t-il admis.

Tous lancés en politique deux jours avant le déclenchement des élections, les candidats du PSC n'ont pu expliquer le programme qui consiste principalement à éliminer les drogues fortes, la prostitution et la pornographie. Corcoran se dit tout de même confiant d'obtenir plus de 10 p. cent des votes au scrutin général.

Easter, Corcoran et les autres candidats sont heureux d'avoir lancé un cri d'alarme durant la campagne en invitant toutes les classes de la société à se lier pour combattre le fléau de la drogue.

Ils sont convaincus qu'il serait possible de créer 100 000 emplois immédiatement, en créant des communautés agricoles avec les 3000 fermes abandonnées sur notre territoire. «Ce serait plus facile de subventionner un tel projet que de garder des jeunes criminels en prison», dit M. Corcoran.

Marquette (L 9,37)
Nadia Assimpoulos (PQ)
Brigitte Bergeron (PCC)
x-Claude Dauphin (L)
Marie Gauthier (NPD)
Jean Lavallée (PI)
Mona Silvano (PSC)
Mario Tanguay (UN).

Mont-Royal (L 17,500)
Jean Ann Campbell (PSC)
x-John Caccia (L)
Denyse Cusson (PQ)
Gilles Gervais (PCC)
Terrence Jones (NPD)
Léo Donald Lachaine (PI)
Jorge Van Schouwen (PHQ)
Robert Williams (PVQ)
John H. Wilson (PC)
R. Andrew Wattie (Ind).

Nelligan (L 16,055)
Joan Eynolson Cadham (NPD)
Richard K. Kendall (PC)
François Landry (PQ)
x-Clifford Lincoln (L).

Notre-Dame-de-Grâce (L 20,540)
Michel Agnaieff (NPD)
Alain Gaudreault (PCC)
Michel Lacroix (PSC)
Jean-Guy Mailloux (PQ)
Gertrude Retieff-Caisse (PHQ)
x-Reed Scowen (L).

Outremont (L 3,403)
René Denis (NPD)
Andrée De Serres (PQ)
Laurent Duchastel (PI)
x-Pierre-C. Fortier (L)
François Lépine (PCC)
Monique Marcotte (Comm)
Gino Messier (PSC)
Nancy Van Schouwen (PHQ).

Robert-Baldwin (L 20,214)
René Boulard (NPD)
Michelle Dozois (PQ)
Pierre Macdonald (L)
Robert G. McMahon (PCC)
Hugh Rowe (PC)
Germaine A. Tremblay-White (UN).

Sainte-Anne (L 1,163)
Guibert Biard (PQ)
Albani Laporte (Ind)
Kurtis Law (NPD)
Gilles Olivier (PSC)
x-Maximilien Polak (L)
Richard Robillard (PI)
Jean Vigneault (PCC).
Saint-Henri (L 71)
Roger Gingras (PHQ)
Alain Giguère (NPD)
x-Roma Hains (L)
Francine Lalonde (PQ)
Gilles Rhéaume (PI)
Raymond Jr St-Georges (PSC).

Saint-Laurent (L 13,253)
Jean Bilodeau (Ind)
Clément Guimond (PC)
Sid Ingerman (NPD)
Michel Larouche (PQ)
x-Germain Leduc (L)
Carl Paradis (PCC)
Pierre Sévigny (PSC).

Saint-Louis (L 9,584)
Harry Blank (Ind)
Jacques Chagnon (L)
Michel Jacques (Ind)
Robert Langevin (PCC)
Raymond Malenfant (PSC)
Johanne Renaud (PHQ)
Arden Ryshpan (NPD)
Arlindo Vieira (PQ).

Verdun (L 7,214)
Paul Asselin (PQ)
Eric Charmettant (PSC)
Michel Destroismaisons (PCC)
Paul Gobeil (L)
Richard Proulx (NPD)
Marie Quintal-Mallette (UN)
Guy Sauvé (PI)
Laura Whelton (PHQ).

Westmount (L 17,864)
Stéphane Brière (PSC)
x-Richard French (L)
Abe Guessous (Ind)
Patricia Métiévier (Ind)
Greta Nemiroff (NPD)
Maud Pierre-Pierre (PQ).

NORD-OUEST

Abitibi-Est (PQ 7,198)
x-Jean-Paul Bordeleau (PQ)
Armand Caouette (PC)
Hélène Corcoran (PSC)
Pierre Nantel (NPD)
Raymond Savoie (L).
Abitibi-Ouest (PQ 8,384)
Claude Bourque (NPD)
Jocelyn Carrier (L)
x-François Gendron (PQ)
Diane Lemire (PSC).

Rouyn-Noranda-Témiscamingue (PQ 3,915)
x-Gilles Baril (PQ)
Gilles Baril (L)
Marcelin Chaumont (PC)
Guy Corcoran (PSC)
Laurier Larouche (Ind)
Raymond Turmel (Ind).

Ungava (PQ 3,627)
Jacques Bérubé (L)
Christian Claveau (PQ)
Denis Turgeon (PSC).

OUTAOUAIS

Chapleau (L 2,484)
Jean-Claude Charette (PQ)
x-John Kehoe (L)
Stéphane Plouffe (PSC)
Jean-Philippe Rheault (NPD)
Marcel Vaive (PI).

Gatineau (L 2,416)
Cléo Fournier (PQ)
x-Michel Gratton (L)
Joseph Mayer (PC)
Nathalie Simon (PSC)
Luc Villemaire (NPD).

Hull (L 456)
Serge Bernier (NPD)
Gilles Bourque (Ind)
Jacob Easter (PSC)
Gilles Morais (PQ)
Gemma Morissette (MS)
x-Gilles Rocheleau (L).

Papineau (L 1,976)
x-Mark Assad (L)
Maurice Bcivin (PQ)
Gaétan Ménard (NPD)
Marc Sarault (PSC).

Pontiac (L 10,466)
Normand Auclair (PQ)
Anne Charron (PSC)
Anne Lupien (PC)
Michel Martin (NPD)
x-Robert Middlemiss (L).

QUÉBEC (MÉTRO)

Jean-Talon (L 2,246)
Philippe Bouchard (PC)
Nadia Chassé (PSC)
Gil Rémillard (L)
Nelson St-Laurent (UN)
Ghislain Thériège (PQ)
Jan Warnke (NPD).

Limouilou (PQ 3,881)
Guy Berthe (NPD)
Michel Després (L)
Léopold Fournier (PQ)
Nicole Leblond (Ind)
André Major (PSC)
Tommy Nittolo (PC).

Louis-Hébert (L 2,105)
Louise Beaudoin (PQ)
x-Réjean Doyon (L)
Michel Durocher (PSC)
Jean-Paul Harney (NPD)
Claudette J. Hethrington (PC)
Emmanuel Le Brasseur (PI).

Taschereau (PQ 4,207)
Jean-Yves Boulianne (PC)
x-Richard Guay (PQ)
Roger Lebadie (Ind)
Jean Leclerc (L)
Pierre Rivard (NPD)
Jay Lawrence Taylor (Ind)
Denis Thériault (PSC).

Vanier (PQ 9,217)
x-Jean-François Bertrand (PQ)
Maurice Gagnon (NPD)
Jean-Guy Lemieux (L)
Isabelle Thériault (PSC).

QUÉBEC (RÉGION)

Beauce-Nord (PQ 4,828)
Jean Audet (L)
Pauline Bouffard (PI)
Michel Cliche (Ind)
André La Haye (PSC)
x-Adrien Ouellette (PQ).

Beauce-Sud (L 97)
Sylvain Couture (PSC)
Pier Dutil (PQ)
Robert Dutil (L).

Bellechasse (PQ 364)
Louise Bégin (L)
Harold Chrétien (PSC)
x-Claude Lachance (PQ).

Charlesbourg (L 14,313)
Pierre Bernier (PQ)
x-Marc-Yvan Côté (L)
Denis Harrington (PC)
Diane Lapointe (NPD)
Christian Lefrançois (PSC)
Claude Legendre (PI).

Charlevoix (L 799)
Daniel Bradet (L)
Paul-Henri Jean (PQ)
Robert Vigneault (NPD).

Chauveau (PQ 4,918)
x-Raymond Brouillet (PQ)
Céline Charbonneau (NPD)
Nelson Marceau (PSC)
Paul Poulin (UN)
Rémy Poulin (L).

La Peltre (PQ 5,337)
Gilles Bertrand (PSC)
Lawrence Cannon (L)
Denis Jeffrey (NPD)
x-Pauline Marois (PQ).

Lévis (PQ 8,804)
Réal Arseneault (PC)
Nelson Bouffard (PI)
Michel Carbonneau (NPD)
x-Jean Garon (PQ)
Germain Gauvin (MS)
Francine Labrie (PSC)
Gilles Roberge (L).

Lotbinière (PQ 1,365)
x-Rodrigue Biron (PQ)
Lewis Camden (L)
Guy Martin (PSC).

Montmagny-L'Islet (PQ 231)
Antonio Cicchetti (Ind)
Réal Gauvin (L)
x-Jacques Leblanc (PQ)
Alain Raby (PI)
Louise Saint-Pierre (NPD)
Réjean Tardif (PSC).

Montmorency (PQ 9,553)
Josée Breton (Ind)
Yvon Careau (PC)
Jean Filion (PQ)
Michael Haberman (NPD)
Ronald Ouellet (PSC)
Yves Séguin (L)
Martin Trudel (Ind).

Portneuf (L 1,513)
Gilles Harvey (NPD)
Robert Jasmin (PQ)
x-Michel Pagé (L)
Jean Paradis (PHQ)
Mario Paradis (PSC).

RIVE-SUD

Beauharnois (PQ 4,120)
Monique Barrette (Ind)
Francesco Benini (PSC)
Serge Marcil (L)
André Meloche (PQ)
Jean Vézina (Ind).

Bertrand (L 5,273)
Claire Bonneville (NPD)
x-Robert Bourassa (L)
Gilles Grisé (PCC)
Jean-François Lefebvre (PVQ)
Jean-Guy Parent (PQ)
Sylvain Robert (PSC).

Chambly (PQ 1,645)
Frédéric Henderson (NPD)
Gérard Latulipe (L)
Johanne Sévigny (PSC)
x-Luc Tremblay (PQ).

Châteauguay (PQ 1,778)
Pierrette Cardinal (L)
Michel Desjardins (PSC)
x-Roland Dussault (PQ)
Ronald L. Taylor (NPD).

Huntingdon (L 5,088)
Réginald Burrows (PC)
x-Claude Dubois (L)
Gabriel Grégoire (PQ)
Marcel Robidoux (Ind).

Iberville (PQ 1,939)
x-Jacques Beauséjour (PQ)
Serge Corriveau (PC)
Suzanne Gignac (PSC)
Joseph Salvo Rossi (NPD)
Jacques Tremblay (L).

Laporte (L 7,097)
x-André Bourbeau (L)
Maurice Collette (PQ)
Jean-François Fiset (NPD)
Alain Gauthier (PCC)
Thérèse Michaud-L'Ecuyer (PC)

Joseph Ranger (CSU)
Nicole Séguin (PSC).
Laprairie (L 328)
Diane Allard (NPD)
Estelle Lafontaine (PQ)

Irène Morin (PI)
x-Jean-Pierre Saintonge (L).
Marie-Victorin (L 3,891)
François Desroselliers (NPD)
Bella Forget Bélanger (CSU)
Manon Gravel (PCC)

Nicole Morse (PSC)
x-Guy Pratt (L)
Omer Thériault (PI)
Cécile Vermette (PQ).

Richelieu (PQ 5,173)
Jean-Paul Belley (PCC)
Diane Dufour (PSC)
Michel Guilbault (Ind)
Albert Khelifa (L)
x-Maurice Martel (PQ)
Guy Verville (NPD).

Saint-Hyacinthe (PQ 2,597)
Michel Audet (PSC)
x-Maurice Dupré (PQ)
André Hudon (PC)
Charles Messier (L)
Roland Morin (NPD).

Saint-Jean (PQ 1,950)
Thérèse Horrobin (PC)
Pierre Lorrain (L)
Marc Lussier (Ind)
x-Jérôme Proulx (PQ)
Philippe Thibodeau (NPD)
Pierre Thibodeau (PSC).

Taillon (PQ 12,035)
Jean-Serge Baribeau (NPD)
Ginette Desjardins-Olivier (L)
Claude Filion (PQ)
Michel Millette (PI)
Jean-Paul Paré (UN)

François Séguin (PSC).
Vachon (PQ 5,699)
Daniel Courville (PI)
Michael Kukura Jr (NPD)
x-David Payne (PQ)
Christiane Pelchat (L).

Vaudreuil-Soulanges (L 1,955)
x-Daniel Johnson (L)
Daniel Ménard (PSC)
Gilles Thibault (PQ)
Marc Turgeon (NPD).

Verchères (PQ 5,045)
Michel Chapdelaine (L)
x-Jean-Pierre Charbonneau (PQ)
Lise Lamarche (NPD)
Luc Racicot (PC)
Sylvain Racicot (PSC).

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Chicoutimi (PQ 16,632)
Jeanne L. Blackburn (PQ)
André Filion (PSC)
Normand Letendre (NPD)
Elié Simard (MS)

François Tremblay (L).
Dubuc (PQ 8,296)
Hélène Bouchard (NPD)
x-Hubert Desbiens (PQ)
Michel Dufresne (PC)
Manon Sévigny (PSC)

Julien Tremblay (L).
Jonquière (L 1,310)
Maurice Bilodeau (NPD)
Francis Dufour (PQ)
Jean-Pierre Rannou (PSC)

x-Aline Saint-Amand (L).
Lac-Saint-Jean (PQ 8,954)
x-Jacques Brassard (PQ)
Johanne Collard (PSC)
Luc Harvey (L)

Jean-Claude Martel (NPD).
Roberval (PQ 6,541)
Gilles Boivin (PSC)
x-Michel Gauthier (PQ)
Patrice Laroche (L).

(Tous droits réservés, 1985, La Presse Canadienne)
Voici la liste des candidats officiels à l'élection générale québécoise du 2 décembre 1985, tel que compilée par La Presse Canadienne.

MS	Mouvement socialiste;	PCC	Parti pour le commonwealth du Canada;
NPD	Nouveau parti démocratique;	PC	Parti conservateur du Québec;
Comm	Parti communiste du Québec;	PQ	Parti québécois;
CSU	Parti crédit social uni;	PVQ	Parti vert du Québec;
PSC	Parti du socialisme chrétien;	UN	Union Nationale;
PHQ	Parti humaniste du Québec;	Ind	Indépendant;
PI	Parti indépendantiste;		
L	Parti libéral;	x	Député sortant.

Le Parti libéral s'achemine vers une victoire confortable



MARIO FONTAINE

Le Parti libéral aurait remporté une victoire confortable si des élections avaient eu lieu le week-end dernier. C'est ce qui ressort d'un sondage d'opinion effectué par la maison CROP pour le compte de LA PRESSE.

La consultation démontre que la formation de Robert Bourassa a vu le nombre des intentions de vote s'accroître en sa faveur au cours de la campagne, alors que le Parti québécois assistait au contraire à une érosion de sa clientèle.

Ainsi, si des élections avaient eu lieu entre le 22 et le 24 novembre, le Parti libéral aurait obtenu 44 p. cent de la faveur populaire et le Parti québécois 32 p. cent. Le NPD-Québec vient loin derrière, avec deux p. cent. Le Parti conservateur d'André Asselin, l'Union nationale, le Parti indépendantiste et les autres partis auraient dû se contenter d'un p. cent chacun. Abstention et annulation: 3 p. cent, indécis: 8 p. cent, refus de répondre: 7 p. cent.

Si on redistribue les discrets (refus) et les indécis dans la même proportion que les répondants qui ont exprimé un choix, on obtient le résultat suivant: PLQ: 54 p. cent; PQ: 39 p. cent; NPD-Q: 2 p. cent; PCQ: 1 p. cent; UN: 1 p. cent; PI: 1 p. cent et autres partis: 1 p. cent.

Par contre, si on fait l'hypothèse que les électeurs discrets et in-

décis voteront à 60 p. cent pour le Parti libéral (proportion de ces électeurs qui se déclarent insatisfaits du gouvernement péquiste), le Parti libéral obtient un p. cent de plus, passant à 55 p. cent, tandis que les autres formations ne bougent pas.

Compte tenu de la marge d'erreur de 3 p. cent, le PLQ aurait obtenu de 51 à 57 p. cent des suffrages et le PQ entre 36 et 42 p. cent.

Écart confortable

Avec 54 p. cent des intentions de vote, le Parti libéral mène donc largement. En 1973, avec pratiquement le même appui, c'est-à-dire 54,7 p. cent des suffrages exprimés, M. Bourassa faisait élire 102 députés sur 110. Il faut considérer toutefois que les tiers partis avaient obtenu 15,1 p. cent des voix à cette élection, ce qui ne semble pas devoir se répéter cette fois.

Les experts estiment généralement que le Parti libéral doit obtenir de 3 à 5 p. cent de votes de plus que le Parti québécois pour faire élire le même nombre de députés, à cause de la concentration des anglophones et de l'appui massif qu'il reçoit d'eux. Mais

l'écart actuel de 15 p. cent lui permet de respirer à l'aise, si les résultats du sondage se confirment lundi.

À dix jours de l'élection de 1981, CROP accordait 56 p. cent des intentions de vote au PQ et 40 p. cent au PLQ. Le premier devait finalement obtenir 49 p. cent des suffrages, et le second 46 p. cent. Ses prédictions pour les élections de 1976 et 1973 étaient cependant beaucoup plus conformes au vote réel.

Campagne bénéfique au PLQ

Par rapport au sondage CROP-LA PRESSE effectué entre le 8 et le 10 novembre, on constate que le Parti libéral est allé chercher un quatre p. cent d'intentions de vote supplémentaires dans cette deuxième tranche de la campagne électorale, tandis que le Parti québécois voyait fondre ses appuis de cinq p. cent. Et cela en dépit de l'annonce de l'important projet d'investissement de Hyundai à Bromont, faite le 15.

L'écart entre les deux principaux partis a donc plus que doublé, passant de 6 points (50-44) à

15 points (54-39). Le Parti libéral devance le PQ dans toutes les couches de la population, sauf chez les 25-34 ans (PQ: 52; PLQ: 39 p. cent) et chez les étudiants.

Chez les seuls francophones, on remarque toutefois que l'avance du PLQ n'est que de trois points (43 PLQ contre 45 p. cent au Parti québécois). Elle n'est également que de cinq points chez les travailleurs syndiqués.

Prédictions libérales

On constate par ailleurs une concordance directe entre l'indice de satisfaction et l'intention de vote, les insatisfaits allant à 60 p. cent du côté du Parti libéral et des autres partis d'opposition.

« Indépendamment de ce que vous souhaitez, quel parti formez-vous, le prochain gouvernement du Québec? » À cette question 59 p. cent ont répondu le Parti libéral et 20 p. cent le Parti québécois. La perception que la formation de Robert Bourassa formerait le prochain gouvernement s'est de beaucoup affirmée depuis la mi-campagne, puisque notre sondage du 8-10 novembre ne faisait état que d'une marge de 13 points entre les deux partis (PLQ: 46; PQ: 33), alors qu'elle est maintenant de 39 points.

Comme on peut s'en douter, les sympathisants libéraux sont les plus « optimistes », puisque 84 p. cent d'entre eux prévoient une victoire libérale. 46 p. cent des électeurs péquistes pensent au contraire que c'est le PQ qui formera le prochain gouvernement, alors que 37 p. cent des gens qui voteront pour le Parti québécois pensent que les libéraux l'emporteront néanmoins.

PRÉVISIONS DU RÉSULTAT

	22 au 24 novembre 85	8 au 10 novembre 85	1 ^{er} au 5 avril 81
Parti libéral	59	46	26
Parti québécois	20	33	50
Autres	—	—	1
Ne sait pas	21	21	22

La campagne n'a influencé qu'un électeur sur trois

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la présente campagne électorale ne fait pas courir les foules. Selon le sondage CROP-LA PRESSE, plus d'un Québécois sur deux ne s'y intéresse guère ou pas du tout (52 p. cent), contre 47 p. cent qu'elle intéresse beaucoup ou assez.

En fait, il faut regarder du côté des non-francophones pour découvrir un intérêt plus marqué (65 p. cent), alors que les francophones ne lui accordent de l'intérêt que dans une proportion de 43 p. cent. Fait à signaler, la campagne est davantage suivie à Montréal qu'en province. 57 p. cent des Montréalais lui accordent beaucoup ou assez d'attention, alors que 61 p. cent des répondants du reste du Québec s'y intéressent peu ou pas du tout.

Les politiciens n'ont visiblement pas réussi à capter les jeunes. 62 p. cent d'entre eux s'intéressent peu ou pas à la campagne, tandis que les répondants de 35 à 44 ans se montrent les plus engagés avec 53 p. cent. Les femmes s'intéressent à la campagne autant que les hommes. Par comparaison, on notera qu'en avril 1981, 59 p. cent des électeurs manifestaient de l'intérêt pour la campagne dirigée alors par MM. Lévesque et Ryan. Johnson ou Bourassa?

Les avis sont par ailleurs partagés lorsqu'il s'agit d'établir

qui, des divers chefs de partis, a fait la meilleure campagne. MM. Johnson et Bourassa obtiennent respectivement 29 et 27 p. cent des mentions, tandis que 28 p. cent des personnes interrogées se déclarent incapables de faire un choix.

À noter que la question ne suggère aucun nom, et que les autres chefs de partis n'ont été virtuellement nommés par personne, pas assez même pour que l'ordinateur puisse calculer un pourcentage.

On se retrouve ici bien loin de la situation qui prévalait aux dernières élections québécoises, alors que René Lévesque déclarait nettement son adversaire Claude Ryan au niveau de la campagne des chefs, l'emportant 48 p. cent contre 14 p. cent.

La perception est beaucoup plus égale cette année. On constate ainsi que 9 p. cent des répondants choisissent à la fois Bourassa et Johnson, et que 7 p. cent pensent qu'aucun chef n'a surpassé les autres. Les non-francophones et les personnes plus âgées et inactives trouvent que le premier a fait la meilleure lutte, les francophones, les répondants plus jeunes et les travailleurs (surtout syndiqués) désignent le second.

Impact de la campagne

Pour la masse des électeurs, la campagne en cours n'aura pas



été d'une grande utilité. Les deux tiers (66 p. cent) des électeurs « décidés » au moment du sondage ont déclaré avoir pris leur décision quant au parti qu'ils appuieraient avant qu'elle ne débute.

Par contre, 31 p. cent disent avoir pris leur décision dans le cours des hostilités. Les électeurs les plus susceptibles d'avoir été influencés sont les jeunes de 18 à

24 ans, les étudiants et ceux qui ont l'intention de voter pour les tiers partis. Dans ces cas, l'échantillonnage est cependant assez limité.

On constate en revanche que les électeurs péquistes (64 p. cent) et libéraux (70 p. cent) disent majoritairement avoir pris leur décision avant la campagne. M.F.

Aptitude à gouverner : Bourassa rejoint Johnson

Le Parti libéral distance confortablement le Parti québécois quant à son aptitude à gouverner le Québec, si on en juge d'après les résultats du sondage CROP-LA PRESSE. Et ce qui est pire pour les péquistes, ceux-ci ne semblent plus trop pouvoir compter sur Pierre Marc Johnson à ce chapitre.

Le premier ministre l'emportait largement sur Robert Bourassa, au début de la campagne, lorsqu'il s'agissait de déterminer lequel des deux chefs était le plus apte à gouverner le Québec. Mais son avance a depuis considérablement diminué, presque au point de disparaître.

Quelque 36 p. cent des électeurs considèrent maintenant que le leader libéral est le plus apte à gouverner, tandis que 38 p. cent disent la même chose de M. Johnson. Or, lors de notre sondage du 8 au 10 novembre, cet écart était encore de 14 p. cent en faveur du premier ministre (47 vs 33 p. cent).

M. Bourassa est nettement mieux perçu que son adversaire chez les non-francophones, dans la région de Montréal, auprès de la population âgée de 45 ans et plus et parmi les inactifs. Fait à signaler, le chef de l'opposition est pratiquement aussi populaire chez les 18-24 ans (39 p. cent) que M. Johnson (41 p. cent).

Ce dernier l'emporte toutefois

en province, chez les francophones et les moins de 45 ans, chez les travailleurs et évidemment chez ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti québécois. On remarquera en outre qu'un libéral sur quatre ne désigne pas M. Bourassa comme étant le plus apte à gouverner.

Par comparaison, à la fin de la campagne de 1981, il ne faisait pas de doute que René Lévesque était le chef préféré des électeurs, 54 p. cent le jugeant le plus apte à gouverner, alors que Claude Ryan n'était choisi que par 23 p. cent des personnes interrogées.

Le PLQ jugé le plus apte à gouverner

Si M. Johnson maintient malgré tout une faible avance au niveau du leadership, le sondage révèle que son parti tire en revanche de l'arrière quant à la ca-

pacité qu'on lui accorde de tenir les rênes de l'État. Le Parti libéral apparaît en effet, en cette fin de campagne, comme étant le plus apte à gouverner le Québec pour 46 p. cent des répondants, contre 28 p. cent pour le Parti québécois.

Le changement de perception est d'importance, puisque l'écart de 18 points qui favorisait maintenant le PLQ n'était que de cinq points en sa faveur à la mi-campagne, et de trois points à son début. Seul les étudiants et les 25-34 ans continuent de croire que le Parti québécois demeure le plus apte à gouverner.

Ici encore le facteur linguistique joue beaucoup. Les francophones n'accordent en effet qu'une avance de sept points au Parti libéral, alors que chez les non-francophones on le favorise à 69 p. cent contre à peine 8 p. cent pour le parti ministériel.

LES PARTIS ET LES CHEFS

	PARTI LIBÉRAL ROBERT BOURASSA	PARTI QUÉBÉCOIS PIERRE-MARC JOHNSON
INTENTION DE VOTE	44	32
CHEF LE PLUS APTE À GOUVERNER	36	38
PARTI LE PLUS APTE À GOUVERNER	46	28

UN SONDAGE CROP-LA PRESSE



INTÉRÊT POUR LA CAMPAGNE

	22 au 24 novembre 85	8 au 10 novembre 85	1 ^{er} au 5 avril 81
S'intéresse beaucoup ou assez	47	46	59
S'intéresse peu ou pas du tout	52	54	41
Sans opinion	1	—	—

Méthodologie

Le sondage a été réalisé par Claude Gauthier, directeur de la recherche à CROP, pour les quotidiens LA PRESSE, le Nouvelliste, La Tribune et La Voix de l'Est. Les 1 005 entrevues téléphoniques ont été effectuées du 22 au 24 novembre 1985, depuis les bureaux de CROP à Montréal.

Le questionnaire a été conçu par CROP et avait comme objectif d'évaluer l'attitude de l'électorat à l'égard des principaux partis et leaders politiques québécois en prévision des élections du 2 décembre. Avant d'être remis aux enquêteurs, le questionnaire fut traduit en anglais, pré-testé et soumis à l'approbation de LA PRESSE.

Une liste initiale de 1 500 numéros de téléphone a été tirée, selon la méthode du hasard systématique, dans les annuaires téléphoniques couvrant l'ensemble du Québec. De cette première liste furent retirés 118 numéros pour diverses raisons comme, par exemple, l'interruption du service téléphonique ou l'impossibilité de compléter l'entrevue en français ou en anglais. L'échantillon véritable comprenait donc 1 382 ménages résidentiels éligibles.

Parmi ces 1 382 ménages éligibles, il fut possible de réaliser une entrevue avec l'individu choisi dans 1 005 cas, à partir d'une grille de sélection qui tient compte du nombre d'hommes et de femmes de 18 ans et plus dans le ménage, soit un taux de collaboration de 73 p. cent.

Dans 377 cas, le questionnaire n'a pu être complété pour les motifs suivants: refus de l'individu choisi, 113; refus de permettre la sélection d'un répondant, 77; sans réponse après plusieurs essais, 92; absence de la personne choisie, 83; abandon en cours d'entrevue, 4; maladie, 8.

Au moment du traitement informatique, les informations recueillies furent pondérées, sur la base des statistiques officielles de Statistique Canada pour 1981, en fonction du sexe, de l'âge, de la langue d'usage et de la région de provenance (Montréal métropolitain, reste du Québec) des répondants.

La marge d'erreur purement statistique d'un sondage de cette nature est estimée à 3 p. cent, 19 fois sur 20.

Plus de la moitié des Québécois ne sont pas satisfaits du PQ

Plus de la moitié des Québécois (53 p. cent) se déclarent peu ou pas du tout satisfaits du gouvernement du Parti québécois, révèle le sondage CROP-LA PRESSE. C'est à peine un pour cent de moins que lors de la précédente consultation, réalisée entre les 8 et 10 novembre.

À peine 39 p. cent des répondants se déclarent très ou assez satisfaits. Cette constatation a de quoi inquiéter les stratèges du PQ, puisque le taux de satisfaction est généralement reconnu comme le meilleur indicateur de la victoire ou de la défaite du gouvernement sortant.

À titre de comparaison, rappelons que dans un sondage réalisé lui aussi à dix jours du scrutin, en 1981, plus de six électeurs sur dix s'étaient déclarés satisfaits du gouvernement Lévesque. Celui-ci devait être ré-élu aux élections du 13 avril.

Dans le cas présent, il n'y a en fait que chez les 25-34 ans que les taux de satisfaction et d'insatisfaction se retrouvent pour ainsi dire à égalité (47 p. cent vs

48 p. cent). Les insatisfaits dominent de façon beaucoup plus marquée partout ailleurs.

Dans l'ensemble, ce taux d'insatisfaction ne varie que légèrement en fonction des caractéristiques socio-économiques de la population. Syndiqués et non-syndiqués, hommes et femmes, travailleurs, ménagères, étudiants et retraités ne présentent pas de différences significatives à cet égard.

La langue du répondant se révèle en revanche un facteur déterminant. On constate ainsi que c'est chez les non-franco-

phones que l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement péquiste est la plus élevée. Les deux tiers d'entre eux se disent peu ou pas du tout satisfaits du gouvernement, contre à peine un p. cent de très satisfaits et 25 p. cent d'assez satisfaits.

Conséquence électorale quasi automatique de l'indice de satisfaction, l'analyse des données indique que 73 p. cent des gens qui se disent satisfaits du présent gouvernement déclarent qu'ils appuieraient le Parti québécois, tandis que 76 p. cent des mécontents voteront pour le Parti libéral.

M.F.

SATISFACTION À L'ENDROIT DU GOUVERNEMENT

	22 au 24 novembre 85	8 au 10 novembre 85	1 ^{er} au 5 avril 81
Très ou assez satisfaits	39	46	59
Peu ou pas satisfaits	53	54	41
Sans opinion	8	—	—

MAGASINEZ AVEC UN AMI!



25 jours de magasinage avant Noël

Trois ans de baigne pour agression sexuelle de sa concubine et ex-épouse

Un homme de la Rive-sud, qui avait réintégré le domicile conjugal après avoir appris, cinq mois après la décision d'un tribunal, que son épouse avait obtenu un jugement inconditionnel de divorce, a été condamné à trois années de pénitencier, hier, pour l'agression sexuelle de celle qui était devenue sa concubine.

Alors que la jeune femme, mère d'une fillette de six ans,

avait repris les relations sexuelles régulières avec son ex-époux, un bon matin, elle refusa net d'y consentir une autre fois.

La veille, il y avait eu querelle au sujet d'un article qu'il voulait lui faire acheter, à l'épicerie; il avait découché et était rentré complètement ivre.

LÉOPOLD LIZOTTE

Il s'était alors mis à tenir à son enfant des propos troublants, le traitant « d'agaceuse » comme sa mère. Puis, ajoutant le geste à ses paroles bizarres, il lui avait passé un couteau près de l'abdomen en lui disant: « Je vais te montrer qu'un couteau, ça coupe. »

Il s'était ensuite tourné vers la mère, lui criant toutes les injures imaginables, s'en prenant en même temps au mobilier, et menaçant de renverser une bibliothèque. Il l'avait ensuite frappé au visage, mordue au bras, et l'avait « poussailé » dans la chambre, réclamant sur-le-champ qu'elle lui accorde ses faveurs.

Il la menaçait alors de sodomie, ajoutant qu'il allait de la taillader de telle façon que personne ne la reconnaîtrait. Elle se mit à

sangloter et à vomir, et il en profita pour la violer.

Manquements à la parole donnée

Appréhendé peu après, il devait manquer trois fois au procès; il menaçait son ex-femme de lui briser les jambes et alla jusqu'à pénétrer chez elle par une fenêtre ouverte, alors qu'un ami la visitait.

Après avoir rappelé cette innommable histoire, le juge Claire Barrette-Joncas, qui avait ordonné le huis-clos lors de l'instruction et interdit de publier le nom de l'épouse, ou tout ce qui pourrait amener à l'identifier, souligna que le jeune homme de 29 ans n'a pas témoigné.

Du banc des prisonniers, après coup, il a cependant affirmé qu'il n'avait jamais violé son ex-femme, mais qu'il avait plutôt été sa victime, pour laquelle il semble toujours entretenir une grande passion. Car il a dit espérer retourner vivre avec elle, à sa libération.

Comme dernière précaution, le juge Joncas lui a interdit de posséder quelque arme que ce soit, pendant cinq ans, à sa sortie du baigne.

MESSAGE ADRESSÉ AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU COLLÈGE DAWSON

Le collège Dawson cherche à pourvoir quatre sièges de parents délégués à son conseil d'administration qui compte 20 membres. Le conseil est composé de membres représentant les groupes communautaires, l'industrie, le corps enseignant, le personnel non-enseignant, la population étudiante, l'administration — ET LES PARENTS.

Le conseil du collège Dawson se réunit une fois par mois pendant l'année scolaire. L'administration courante et les politiques du collège relèvent du conseil et les membres y siègent à titre de participants bénévoles. Les membres parents demeurent en fonction pour deux ans.

Si vous avez un fils ou une fille inscrit au collège Dawson, vous avez le droit de participer à l'élection des membres parents et de vous présenter vous-même, si vous le voulez, comme candidat.

Nous vous invitons à assister à l'assemblée de l'élection des parents

le mardi 3 décembre 1985

à 19h30

au pavillon Victoria du collège Dawson

485, rue McGill, 10e étage

à l'angle de la rue Notre-Dame.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec:

Peter McAuslan
Secrétaire général

au 931-8731, poste 6105

ski s'donne Andre Lalonde Sports

CORRECTIONS

dans le cahier «Sport d'hiver» publié dans l'édition d'aujourd'hui de LA PRESSE.

L'article BOTTES à 199,98\$ aurait dû se lire comme suit:
KOFACH COMP 511
DACHSTEIN VL femme, V2 homme
KAICHELE FLEXION COURSE
p.s.m. jusqu'à 295,00\$

199,98\$

L'article SKIS à 229,98\$ aurait dû se lire comme suit:
HEAD RACING RS
ATOMIC ARC COMPUTRONIC
BUZZARD THERMO SR
KHEISEL WHITE STAR PRO RS ou SL
VOLKL MUSTANG COMPETITION
p.s.m. jusqu'à 399,00\$

229,98\$

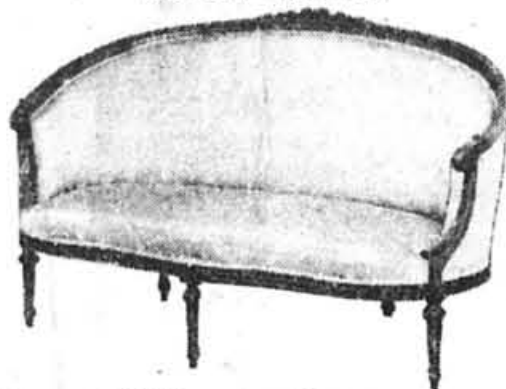
BIC SportRack

4 ET 5 PAIRES 68,98\$

ANTIQUITÉS

AVIS D'ENCAN PAR GONONIER INC.

9060, Charles de la Tour, Montréal
389-1397 — 389-1398



Exposition préalable

Samedi 30 novembre, 11 h à 18 h

Dimanche 1er décembre, 11 h à 18 h

Encan

Lundi 2 décembre à 19 h 30

Mardi 3 décembre à 19 h 30

Mercredi 4 décembre à 19 h 30

Nombreux mobiliers de chambre à coucher, salle à diner, salons...
Des sculptures, des objets en cristal, des tapis d'Orient, des horloges...

Des bijoux

Une collection d'une trentaine de statuettes originales en faïence...

Une collection de plus de 150 bagues...

Des fers à repasser anciens...

Des pièces d'argenterie poinçonnée à des prix de liquidation...

ET TOUJOURS DES PRIX INCROYABLEMENT BAS POUR UNE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE



RÉGION DE MONTRÉAL ET ENVIRONS

Denis Ricard
ANJOU

Claude Ryan
ARGENTEUIL

Serge Maril
BEAUMARQUIS

Albert Houde
BERTHIER

Louise Robic
BOURASSA

Claude Trudel
BOURGET

Pierre Paradis
BROME-MISSISSQUOI

Gérard Latulippe
CHAMBLY

André Vallerand
CREMAZIE

Pierrette Cardinal
CHATEAUGUAY

Lise Bacon
CHOMEDÉY

Herbert Marx
D'ARCY MCGEE

Yolande Legault
DEUX-MONTAGNES

Jean-Guy St-Roch
DRUMMOND

Jean Labbé
GOUIN

Madeleine Bleau
GROULX

Violette Trépanier
DORION

Jean A. Joly
FAÏRE

Jacques Tremblay
IBERVILLE

Donatien Corriveau
JOLIETTE

Damien Hétu
LABELLE

Thérèse Lavoie-Roux
LACADIE

Jean-Claude Gobe
LAFONTAINE

Jean-Pierre Saintonge
LAPRAIRIE

André Bourbeau
LAPORTE

Jean-Guy Gervais
L'ASSOMPTION

Guy Bélanger
L'AVAIL-DES-RAPIDES

Guy Pratt
MARIE-VICTORIN

Claude Dauphin
MARQUETTE

Monelle Sandon
MAISONNEUVE

John Parisella
MERCER

Jean-Pierre Bélisle
MILLE-ÎLES

Paul-André Forget
PREVOY

Albert Khelfa
RICHELIEU

Pierre MacDonald
ROBERT-BALDWIN

Robert Thérien
ROUSSEAU

Guy Rivard
ROSEMONT

Roma Hains
ST-HENRI

Charles Messier
ST-HYACINTHE

Jean-François Viau
ST-JACQUES

Pierre Lorrain
ST-JEAN

Jacques Chagnon
ST-LOUIS

Michel Laporte
STE-MARIE

Marc Lacroix
SHEFFORD

Jocelyn Poirier
TERREBONNE

Ginette Desjardins-Olivier
TALLON

Christiane Pelchat
VACHON

Daniel Johnson
VAUDREUIL-SOULANGES

Michel Chapdelaine
VERCHÈRES

Paul Gobeil
VERDUN

Jean-Paul Theoret
VIMONT

L'ÉQUIPE

Robert Bourassa a su réunir autour de lui une super équipe qui est à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain.

L'équipe libérale regroupe des hommes et des femmes d'affaires chevronnés, de nombreux candidats jeunes et dynamiques, 17 femmes candidates, des universitaires, des économistes, des travailleurs, des gens compétents provenant de tous les milieux socio-économiques.

«C'est l'une des meilleures équipes de l'histoire du Québec. C'est la nouvelle équipe du tonnerre. Et c'est ensemble, avec vous, que nous bâtirons un avenir solide pour le Québec.» Robert Bourassa

Changeons pour du solide LIBÉRAL

Autorisé et payé par Jean-Pierre Roy, agent officiel du Parti Libéral du Québec



McGill Centre for Continuing Education

What better place to better yourself.

ENEZ APPRENDRE OU PERFECTIONNER VOTRE ANGLAIS À MCGILL

Choisissez le cours au jour et au moment de la journée qui vous convient. Venez subir le test de classement, afin de vous inscrire au niveau qui répond le mieux à vos besoins. Tous ces cours donnent directement accès à un certificat de compétence en anglais.

COURS DU JOUR — PROGRAMME INTENSIF SPÉCIAL

Dates: 9 semaines, du 13 janvier au 17 mars 1986, du lundi au vendredi, de 9h à 15h.

Droits: cours intensif spécial de 225 heures, 900\$ (ce qui inclut 30\$ de matériel pédagogique).

Test de classement: présentez-vous en personne entre 8h30 et 18h avant le 20 décembre, pour connaître la date de ce test, et pour régler vos droits par chèque visé ou mandat.

COURS DU SOIR

Dates: lundi et mercredi, ou mardi et jeudi; de 18h à 20h ou de 20h à 22h, 12 semaines, du 13 janvier au 2 avril 1986.

Droits: cours régulier de 45 heures, 155\$.

Test de classement: 4 ou 11 décembre à 19h. Présentez-vous en personne avant la date choisie entre 8h30 et 18h pour réserver votre place. Droits d'examen: 5\$ en espèces.

COURS DU MATIN — SAMEDI

Dates: samedi, de 9h à 13h, 12 semaines, du 11 janvier au 5 avril 1986.

Droits: cours régulier de 45 heures, 155\$.

Test de classement: voir cours du soir.

N.B.: Les frais de scolarité sont déductibles d'impôt.

Composez 392-8301 pour de plus amples renseignements, ou venez nous voir au département des langues vivantes, salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath.

CHASSE-NEIGE HONDA

ACHETEZ NOTRE CHASSE-NEIGE ET VOTRE VIEILLE PELLE VAUDRA 50,00 \$.

Cette année, déballez sans vous éreinter et sans éreinter votre budget. Si vous nous apportez votre vieille pelle à neige ou n'importe quelle autre pelle, nous réduirons le prix d'achat d'un chasse-neige Honda de 50,00 \$.

Il y a trois chasse-neige Honda. De 3.5 à 8 CV.

Chaque chasse-neige Honda est équipé d'un moteur quatre temps fiable. Il n'est pas nécessaire de mélanger essence et huile. Les chasse-neige Honda peuvent débayer la neige d'un pied et demi d'épaisseur, selon le modèle. Les deux plus gros modèles ont un entraînement à deux chenilles et trois vitesses avant plus une marche arrière pour s'attaquer aux bancs de neige sans difficulté.

Cet hiver, déballez sans vous éreinter. Achetez un chasse-neige Honda et nous en réduirons le prix de 50,00 \$. Apportez-nous donc votre vieille pelle.

Renseignements complets en magasin.



HONDA
Produits
Mécaniques

LA BOÎTE À OUTILS 5480, rue Orchard 676-6360
coin Grande-Allée, Saint-Hubert

DYNAMIC 2905, rue Notre-Dame, Lachine 637-2581

RALLYE HONDA 129, rue Clément, LaSalle 363-3454

RIENDEAU SPORTS 1855, du Souvenir, Varennes 652-2521
652-3984

\$25 millions pour l'aménagement des berges du St-Laurent à Longueuil

Le gouvernement du Québec et la ville de Longueuil ont signé, hier, un protocole d'entente d'un montant de plus de \$25 millions concernant l'aménagement des berges du Saint-Laurent. Ce projet, d'une durée de quatre ans, entre dans le cadre de l'aménagement du Parc national de l'Archipel.

Dans un communiqué publié par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à cette occasion, on souligne que les aménagements prévus par le Parc national de l'Archipel seront réalisés en rive et le réseau vert métropolitain introduira des corridors de verdure dans l'ensemble de la ville.

C'est M. Jean-Guy Parent, ministre du Commerce extérieur et maire de Boucherville, qui a signé l'entente avec M. Jacques Finet, maire de Longueuil.

M. Parent a déclaré à ce sujet « qu'il s'agissait du premier protocole de quatre ans signé dans le cadre du Parc national de l'Archipel. L'entente prévoit le transfert à Longueuil de la pointe sud-ouest de l'île Charron, la construction d'une passerelle sur pilotis de près de trois km longeant le fleuve à partir du pont-tunnel, l'aménagement d'un complexe nautique, plusieurs passerelles pour relier Longueuil à la rive par-dessus la route 132, la renaturalisation des rives, ainsi que la protection et la mise en valeur de plusieurs habitats fauniques.

Selon les dispositions de l'entente signée hier, la ville de Longueuil investira \$8,5 millions et le

gouvernement du Québec \$16,8 millions. Un des volets de l'entente représente l'effort autonome

de Longueuil, au montant de \$3,2 millions pour l'aménagement de ses parcs.

L. ROCCO EBENISTE

MOBILIER DE CUISINE

Style oriental
5 Mx. Bois solide
laqué noir.
Choix de couleurs.
Choix de grandeurs de table.
Ord. \$1199
SUPER-SPÉCIAL \$649



MOBILIER DE CHAMBRE style moderne \$899
fini laqué blanc, autres couleurs au choix
Lit 39", 54", 60" **SUPER-SPÉCIAL**



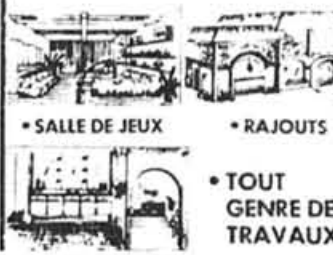
MOBILIER DE SALON
2 Mx.
SOFA et CAUSEUSE
choix de couleurs **GRAND SPÉCIAL \$695**

MANUFACTURIER DE MEUBLES MODERNES OUVERT AU PUBLIC
2414 est, MONT-ROYAL 521-0631 LIVRAISON IMMÉDIATE ou PLAN MISE DE COTE

CUISINES • CUISINES • CUISINES • CUISINES

45%

DE MOINS
que notre liste de prix suggérés sur
NOS CUISINES EN MÉLAMINE



HEURES
D'OUVERTURE
SAMEDI ET
DIMANCHE
10 h à 17 h
LUNDI À
MERCREDI
9 h à 18 h
JEUDI ET
VENDREDI
9 h à 20 h



AUSSE
25%
DE MOINS
que notre liste
de prix

RÉNOVATION L'ACADIE 337-0702
9725, BOUL. L'ACADIE

suggérés sur la plupart de nos CUISINES

• CUISINES • CUISINES • CUISINES • CUISINES

Du 23 novembre
au 6 décembre
inclusivement

**25% de
rabais**

sur toutes nos montures de prescription,
y compris les grandes marques telles que:

■ GUCCI ■ YVES ST-LAURENT.
■ CHRISTIAN DIOR ■ TED LAPIDUS ■ etc.



Greiche & Scalf

Les spécialistes de la monture-mode

• Centre ville • Rue Ste Catherine (face à Eaton) (861-2659) • Rue Peel (coin Ste Catherine) (842-5189) • Salon d'optique La Baie (281-4735) • Anjou St-Leonard • Les Galeries d'Anjou (351-1210) • Carrefour Rabais Langevin (255-0321) • Centre d'achats Domaine (259-4781 et 259-8646) • Place Versailles (355-1766) • Montreal Nord • Place Bourassa (322-3450) • Centre d'achats Forest (321-2112) • Ville Mont-Royal • Centre Rockland (730-2331) • Ville St-Laurent • Les Galeries Normande (330-2607) • Les Galeries St-Laurent (337-7280) • Place Vertu (336-5611) • Repentigny • Les Galeries Rive Nord (581-8781) • Ville LaSalle • Place Newman (363-1112) • Place LaSalle (367-0415) • Rive Sud • Place Longueuil (570-0040) • Place Desormeaux (651-2808) • Centre d'achats Jacques Cartier (677-9107) • Place Greenfield Park (465-7291) • Promenade Montarville (655-1310) • Mail Montmarch (464-0733) • Laval • Carrefour Laval (682-1112) • Plaza Elysée (888-0410) • Granby • Les Galeries de Granby (375-7881) • Victoriaville • Carrefour des Bois Francs (810) 758-5713 • Sherbrooke • Carrefour de l'Estrie (810) 565-5650

Complexe immobilier de \$58 millions à côté d'Habitat 67

■ Un grand complexe immobilier, qui sera connu sous le nom de Tropiques nord et dont la première phase prévoit la construction de 138 logements au coût de



JACQUES
BENOIT

\$58 millions, verra le jour à côté d'Habitat 67, à la Cité du Havre.

Les plans en sont prêts, mais c'est seulement en janvier qu'on les rendra publics, a indiqué hier à LA PRESSE le promoteur du projet, l'avocat Jean de Brabant, 47 ans, qui a déjà réalisé entre autres les Atriums (ex-magasin Dupuis).

L'ensemble Tropiques nord

comprendra trois immeubles résidentiels, érigés en autant de phases, a-t-il précisé.

«Le projet permettra aux gens de vivre dehors douze mois par an, comme s'ils vivaient sous un dôme géodésique, mais il ne s'agit pas d'un dôme. Ça fait quatre ans que le maire Drapeau et moi y travaillons», a-t-il affirmé, ajoutant que le concept était de lui et qu'il avait obtenu, afin de le protéger, un brevet d'invention.

Pour cela, dans une entente signée cette semaine avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), il s'est engagé à acquérir, pour \$13,5 millions, le terrain contigu à Habitat 67. Situé du côté ouest d'Habitat, sur l'avenue Dupuis, le terrain a une superficie de 12 acres et un tiers.

Selon l'entente intervenue à ce sujet entre la Ville et la SCHL, les nouveaux immeubles ne devront pas avoir une

hauteur dépassant celle d'Habitat, et le nombre de logements n'excédera pas «environ 50 à l'acre», a déclaré hier à LA PRESSE M. Denis Pagé, directeur du district sud (région du Québec) de la SCHL.

Le nombre total de logements qu'on pourra y bâtir jouera donc entre 500 et 600, aux dires de M. Pagé.

Habitat 67

De même, la SCHL s'est engagée cette semaine à vendre le complexe Habitat 67 lui-même à un avocat de Gatineau, non loin de Hull, M. Pierre Heafey, 37 ans, déjà propriétaire d'immeubles de luxe à Montréal, entre autres rue Simpson et rue de la Montagne.

Le prix dans ce cas est de \$10 millions, plus, pour la

SCHL, une participation de 20 p. cent dans les bénéfices que pourrait en tirer l'acheteur, en cas de revente du com-

plexe ou de vente des 157 logements en copropriété, selon les déclarations de MM. Denis Pagé et Pierre Heafey.

La loi lui interdisant de transformer Habitat en copropriété, M. Heafey entend ne rien changer pour l'instant, sinon augmenter les loyers «de six à huit pour cent pour les baux échus, comme le permet la Régie», a-t-il dit hier, au moment où il entrera en possession du complexe, en février.

La loi serait-elle modifiée, il est bien sûr, à ses dires, qu'il envisagerait de vendre les logements en copropriété.

La transaction projetée rend toutefois très amers les locataires actuels.

101 de ceux-ci s'étaient regroupés pour faire également une offre, d'un peu moins de neuf millions de dollars. Soit près de cinq millions à la signature de l'acte de vente, a indiqué hier l'un d'eux, M.

George Boynton, la différence devant être payée, par versements, à compter de la transformation d'Habitat en copropriété. «Je suis vraiment déçu. Les gens de la SCHL nous ont dit qu'ils allaient nous aviser avant de rendre la chose publique, mais ils ne l'ont pas fait.»

John Rae, autre locataire et porte-parole: «Jamais nous n'avons pu négocier. C'est étonnant que le gouvernement ait préféré traiter avec des spéculateurs plutôt qu'avec les locataires.»

Pour Denis Pagé, c'est uniquement en raison du fait que l'offre du notaire Heafey était plus substantielle, que c'est à lui qu'il ira Habitat. M. Heafey versera à la SCHL environ deux millions de dollars au moment de la vente, alors que le paiement du reste sera échelonné sur un terme de cinq ans, renouvelable, a-t-il indiqué.

Les promesses et le budget

■ Il y a une différence majeure entre un discours électoral et un discours du budget. M. Bourassa, qui remportera probablement les élections lundi, s'en apercevra rapidement lorsqu'il mettra au point son «budget de l'An 1».

Par exemple, le chef libéral a peut-être pu démontrer, dans son débat radiophonique avec Pierre Marc Johnson, qu'il détenait une marge de manœuvre de \$400 millions pour financer ses promesses électorales. C'était facile, car son adversaire était incapable de lui répliquer.

Mais ce sera une autre paire de manches lors de la présentation d'un budget. Ce n'est pas le genre de document que l'on peut bâtir à coups de demi-vérités et d'omissions pudiques. Il faudra autre chose pour en joindre les analystes de Standard and Poors ou de Moody's, lorsqu'ils analyseront les données budgétaires pour fixer la cote du Québec!

Si M. Bourassa devient premier ministre, comme les sondages l'indiquent, il aura donc la tâche de résoudre la quadrature du cercle: concilier le flou artistique de ses propos électoraux avec la froide et brutale réalité des équilibres budgétaires.

La quadrature du cercle

Le chef libéral aura trois problèmes budgétaires lorsqu'il prendra le pouvoir. Financer les \$40 millions de promesses prévues pour cette année-ci dans un mini-budget en décembre; financer les \$400 millions pour l'an prochain dans un premier budget au printemps; et enfin, financer tous les «engagements de mandat» pendant les quatre années qui resteront.

En fait, plus le temps avancera, plus sa tâche sera difficile. Trouver \$40 millions au mois de décembre, c'est faisable, ne serait-ce qu'en augmentant le déficit. Pour l'an prochain, cela devient carrément ardu. Toute la stratégie du chef libéral repose sur le fait qu'il y a, selon lui, la marge de manœuvre nécessaire dans la masse des revenus budgétaires.

De nombreux analystes ont souligné depuis trois semaines qu'une telle marge n'existait pas. Dans cette chronique, nous avons, en plus, montré qu'il existe un trou d'environ \$800 millions dans les équilibres financiers prévus pour l'an prochain. Il faudra d'abord essayer de trouver l'argent pour combler ce trou avant même de songer à trouver des fonds pour payer des promesses électorales.

Ce trou provient notamment du fait qu'Hydro ne paiera pas au gouvernement son dividende de \$300 millions, que le ministre des Finances avait déjà prévu la nécessité de coupures budgétaires de \$400 millions, qu'il y a des négociations dans le secteur public dont il faudra payer la note.

Le chef libéral a été incapable de préciser davantage la stratégie qu'il entendait suivre pour surmonter ce sérieux obstacle. Il n'a pas non plus commenté le manque à gagner dû à la perte de dividende d'Hydro-Québec sur lequel il comptait tant.

La seule solution nouvelle suggérée par M. Bourassa pour trouver un autre \$100 millions n'est pas convaincante. Selon lui, le fait que son parti abandonne le projet de privatisation des succursales de la Société des Alcools lui permettra d'économiser \$100 millions. La logique voudrait plutôt que le gouvernement se prive de revenus en ne vendant pas! C'est d'ailleurs ce qui est prévu: le ministre Duhaime s'attendait plutôt à faire \$70 millions avec la vente de ces magasins.

Les trois scénarios d'un budget libéral

Le fond du problème, c'est que n'importe quel ministre des Finances québécois aurait été dans une position très difficile l'an prochain. Le ministre libéral sera encore plus, parce qu'il aura à financer des cadeaux. Il y a bien sûr des solutions, mais aucune d'entre elles ne sera rentable sur le plan politique. Voici les trois options les plus vraisemblables.

Le scénario classique. C'est ce que Brian Mulroney a fait en prenant le pouvoir: déclarer que la situation financière est si mauvaise qu'il est impossible de tenir des promesses. Cela serait difficile à faire accepter parce qu'on a une bonne idée de l'état des finances: c'est serré.

La fuite en avant. La seconde option consiste à accepter d'augmenter le déficit pour financer les engagements, en expliquant, bien sûr, que ce sera temporaire: la croissance économique qui en résultera permettra au gouvernement de récupérer l'argent, etc. etc. C'est ce que l'on disait à Québec et à Ottawa avant la récession.

Le virage à 180 degrés. La troisième option, c'est de couper pour assainir les finances et financer les promesses: on parle ici de révision majeure de certains programmes et non pas de la chasse à certains éléments de gaspillages évidents, mais mineurs. Sur le plan technique, c'est la seule bonne solution. Mais, sur le plan politique, elle est irréalisable parce que rien, dans les propos électoraux du chef libéral n'a préparé l'opinion publique à une telle démarche.

Le pot-pourri. Il y a toutefois une quatrième option: une savante combinaison des trois précédentes. C'est exactement ce que Jacques Parizeau et Yves Duhaime font depuis cinq ans.

Une lutte interne à prévoir

Le virage à 180 degrés deviendra toutefois nécessaire si l'on se fie à d'autres propos du chef libéral. M. Bourassa a affirmé cette semaine qu'il souhaitait réduire le déficit budgétaire de \$800 millions d'ici la fin de son mandat. C'est un gros contrat, d'autant plus qu'il a multiplié les «engagements de mandat» qui seront très coûteux dans 2, 3 ou 4 ans: abolir la surtaxe sur l'essence, la taxe sur les assurances, deux milliards de routes, hausse des dépenses de santé.

On ne peut, à la fois, promettre autant tout en réduisant le déficit sans une révision de fond des priorités gouvernementales, où la rationalisation passe avant la croissance des services. En un mot: des coupures.

C'est la position défendue par les «économiques» du Parti libéral, comme Reed Scowen, Daniel Johnson, Pierre MacDonald, de futurs ministres. Ceux-ci ont manifestement du mal à concilier leur austerité à la prodigalité électorale de leur chef.

C'est là-dessus que portera sans doute le premier débat de fond entre les membres du futur cabinet libéral.

COMME PERCEPTEUR

La SAQ coûte trop cher

■ Si l'on appliquait à la Société des alcools du Québec les normes administratives du ministère provincial du Revenu, il suffirait de 221 employés pour percevoir une somme équivalente aux \$118 millions que le ministre des Finances touche en dividende et en taxe sur la vente des boissons alcoolisées. Voilà ce qui ressort de données recueillies par LA PRESSE auprès de la SAQ et du ministère du Revenu.

Une analyse de GUY PINARD

La SAQ compte 2358 employés réguliers (et quelque 2000 occasionnels) qui, soulignons-le, ne se limitent pas à la perception des taxes.

D'ailleurs, la plupart des problèmes de la SAQ face aux consommateurs d'alcool découlent de l'ambiguïté de son rôle, caractérisé par deux missions diamétralement opposées.

D'une part, la Société doit, dans un contexte monopolistique, assurer avec profit, par le biais d'une **majoration commerciale** normale, l'achat, la mise en bouteilles (en partie), la distribution et la vente au détail de toutes les boissons alcoolisées, excepté la bière brassée au Québec.

D'autre part, elle joue pour le gouvernement du Québec un rôle de **percepteur de taxes**, par le moyen d'une **majoration fiscale** des prix. Des deux missions, c'est de loin cette dernière qui est la plus importante puisqu'elle permet de réaliser la presque totalité des bénéfices nets annuels.

Hélas, la SAQ ne sépare pas

la majoration fiscale de la majoration commerciale, de sorte que le consommateur ne peut ni connaître avec exactitude le niveau de cette majoration fiscale sur un produit donné, ni juger de l'efficacité de la mission de grossiste et détaillant confiée à la SAQ par le législateur. Mais cette situation entraîne certaines mises en garde concernant les comparaisons suivantes.

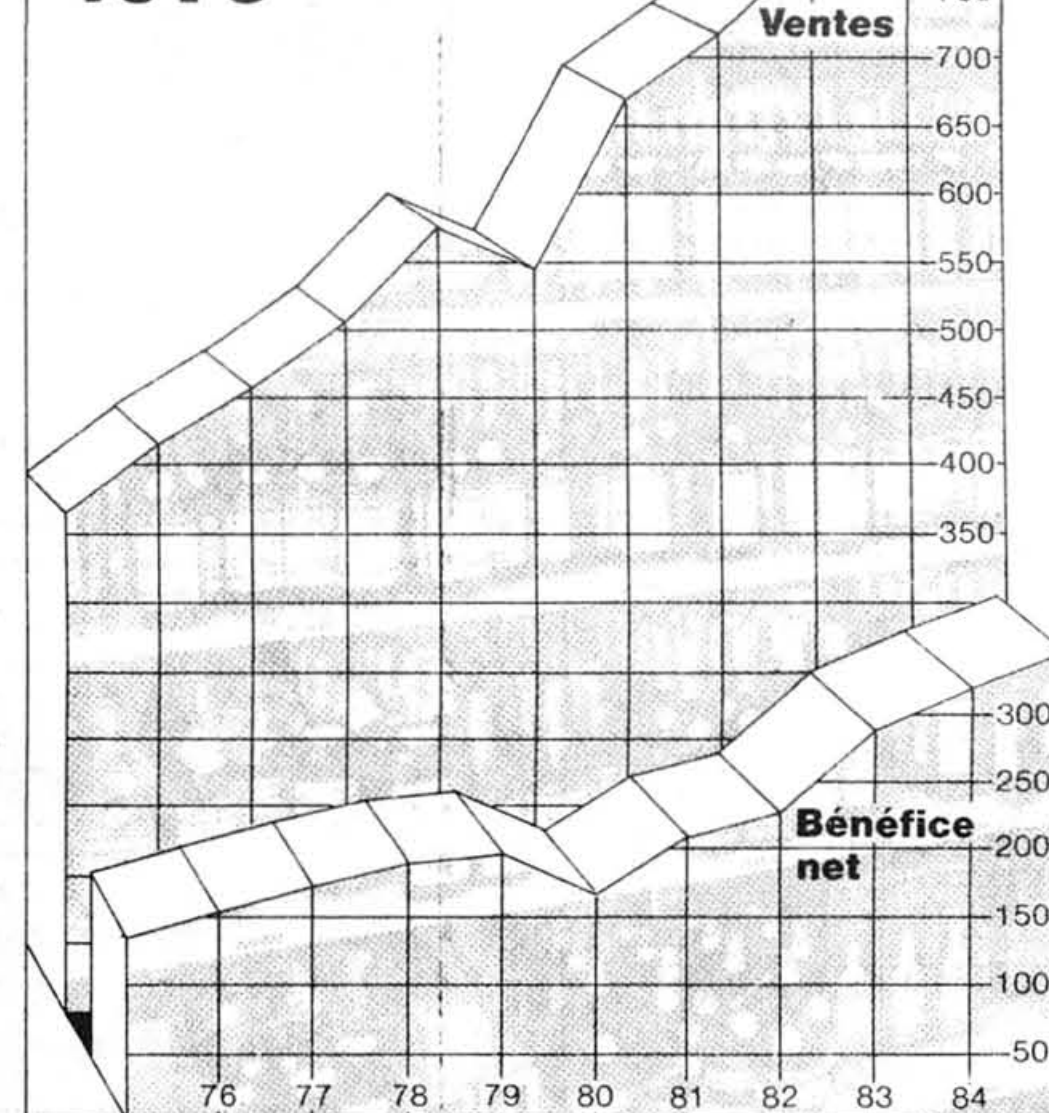
Deux données surprenantes

Voyons d'abord la méthode de calcul préconisée par le ministère du Revenu pour évaluer son efficacité. En 1984-85, pour percevoir \$100, le ministère a dépensé 1,64 cent, sept centièmes de cent de mieux qu'en 1983-84. Toujours en 1984-85, pour percevoir une tranche de \$100 millions en taxes, le ministère avait besoin de 54 fonctionnaires, un de moins qu'au cours de l'exercice budgétaire précédent. Dans les deux cas, il y a eu amélioration — fut-elle modeste — du rendement des fonctionnaires du ministère.

Et les revenus ainsi perçus sont importants. Sur les carburants, grâce à une taxe de 30 p. cent, le gouvernement du Québec a touché \$1,03 milliard en 1984-85 (comparativement à \$1,21 milliard lors de l'exercice précédent, alors que la taxe était de 40 p. cent). Cette taxe est calculée sur un prix de 43 cents le litre d'essence avec plomb, prix qui comprend déjà les taxes fédérales. Et le consommateur sait exactement ce qu'il paie en taxes à Québec, soit 12,9 cents par litre d'essence.

Dans le domaine des tabacs, Québec impose une taxe équivalente à 60 p. cent du prix

La SAQ depuis 1975



moyen de vente d'un paquet de cigarettes. Le prix moyen actuel est de \$1,50, de sorte que Québec touche 90 cents par paquet de cigarettes vendu. En 1984-85, le Trésor québécois a, de cette manière, touché \$489,8 millions, dont \$116,3 millions perçus au nom de la Régie des installations olympiques.

Enfin, pour la bière, l'État québécois a touché \$96,1 millions grâce aux taxes de 9 et de 13,4 p. cent perçues par les brasseurs et calculées sur un prix moyen de \$1,60 le litre de bière. Donc l'État touche environ 14 cents par bouteille de bière vendue au prix moyen de 58 cents.

Dans le cas des produits vendus par la SAQ, on sait que la majoration fiscale varie de 90 à 110 p. cent selon le produit. Toutefois, comme on applique cette majoration fiscale après les taxes fédérales de douanes, d'accise et de vente, et avant sa propre taxe de vente (qui en somme est un troisième palier de taxe), le Québec empêche l'équivalent de 53 à 54 p. cent du prix d'une bouteille, comparative-ment à 28 à 30 p. cent pour le fédéral.

Étant donné que la SAQ ne distingue pas dans ses rapports financiers les revenus provenant de la majoration fiscale des revenus découlant de la majoration commerciale — M. Richard Halley, vice-président aux finances et à l'administration, assure que la SAQ pourrait, afin d'informer les consommateurs, le faire sans engendrer de dépenses démesurées —, il est difficile de savoir quel pourcentage du dividende de \$352 millions versé en 1984-85 provenait de la majoration fiscale (le reste — \$65,7 millions — des revenus du Québec en provenance de la SAQ a trait à la taxe de vente). Mais même si c'était la totalité, on observe qu'en respectant les normes du ministère, il en a coûté 38 cents à la SAQ par tranche de \$100 de revenus sous forme de taxes.

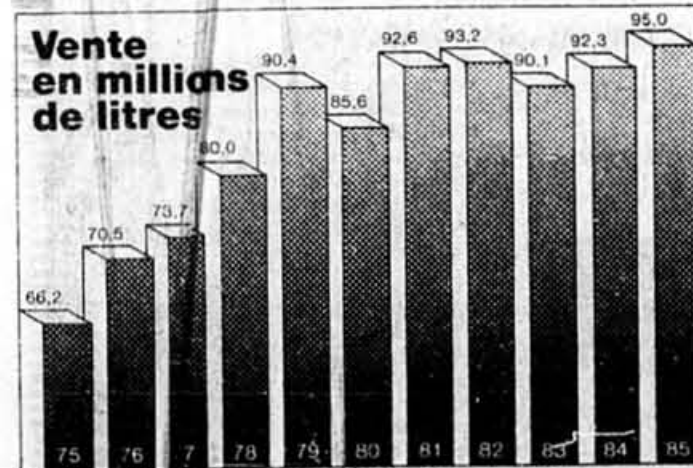
Évidemment, on pourrait faire valoir que les 2358 employés réguliers de la SAQ (au 31 mars 1985), auxquels il faudrait ajouter les occasionnels, ne font pas que percevoir des taxes. C'est vrai.

Sauf que la preuve est aussi faite que la SAQ dans sa forme actuelle n'est pas essen-

tielle au gouvernement pour toucher \$352 millions en dividende et \$65,7 millions en taxe de vente. La perception de ces taxes pourrait se poursuivre et à moindre frais dans le contexte d'une libéralisation complète du commerce des alcools, la SAQ ne conservant que son rôle de chien de garde de la qualité.

Il s'agirait alors d'une véritable privatisation de la SAQ, qui n'aurait rien à voir avec le projet de privatisation des succursales de la SAQ comme le préconise le ministre tuteur, M. Rodrigue Biron, un projet tellement mal engagé qu'on peut prévoir qu'il sera relégué aux oubliettes au lendemain des élections, quel que soit le gouvernement au pouvoir.

Malgré le fait que les chiffres peuvent être trompeurs, vu l'impossibilité d'examiner séparément les majorations fiscales et commerciales et partant, de juger de l'efficacité de la gestion de l'équipe actuelle, force est d'admettre, à la lumière du tableau ci-joint, que, depuis 1983, la SAQ a sensiblement amélioré son efficacité.



38 40
(+ 0 60)

MONTREAL

2857 18
(+ 17 81)

TORONTO

DOW JONES
1472 13
(- 0 56)

L'OR
(New York)
\$322 90
(- 2 80)

CANADIEN
- 37/100
72 17

FONDS DE PLACEMENT

- Fonds d'actions can.: rendement 1 an 21,7%
- Fonds d'obligations: rendement 1 an 22,5%
- Fonds d'hypothèques: rendement 1 an 16,4%

1er nov. 1984-31 oct. 1985

TRUST GENERAL

Participez à notre promotion "Enrichissez vos placements!"

25 000 \$ en prix • 1^{er} prix 10 000 \$ • Tirage 11 décembre

Tous les renseignements des concours à nos succursales

SUCCURSALES: Laval: Place du Carrefour, 682-3200 • Ville Mont-Royal: Centre Rockland, 341-1414 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Montréal/Place-Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 661-8383 • Montréal/Université: 1100, Université, 871-7200
Anjou/Place d'Anjou: 355-4780 • Rivé-Sud: Place Portobello, 466-2500 • Hull: 120, Promenade du Portage, 771-3227

CONSEILLERS: Val-d'Or: 825-8101 • Miramichi: 382-8000 • Repentigny: 871-7536 • Longueuil: 651-9381 • Rivé-Sud/St-Hubert: 462-1880 • Granby: 378-8461
Duméril: 667-3333

DÉPÔT GARANTI

10 3/8% 9 7/8% 9%

55 mois INT. AN 3 ans INT. AN 18 mois INT. AN

Taux SAQ en vigueur

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

UNE SITUATION COÛTEUSE POUR LES TOURISTES

La revente des pesos est devenue quasi-impossible

Le contrôle des changes decreté par le gouvernement mexicain, il y a trois semaines, risque d'être coûteux pour les

FRANÇOIS BERGER

touristes se rendant au Mexique. Les restrictions imposées sur les changes rendent pratiquement impossible, sinon à des conditions fort désavantageuses, la revente de la devise mexicaine, le peso.

En clair, les touristes se rendant au Mexique ont tout intérêt à dépenser tous leurs pesos avant de rentrer chez eux, car personne n'en veut, même pas le gouvernement du Mexique. C'est aussi le cas d'autres pays qui ne veulent pas racheter leurs propres devises détenues par des étrangers, comme Cuba ou la République dominicaine, par exemple.

La devise mexicaine n'est plus cotée officiellement depuis le 8 novembre. La dernière cote chez

les cambistes établissait la valeur du peso à 375 contre un dollar américain (270 pesos contre un dollar canadien).

Les restrictions veulent décourager la sortie de capitaux du Mexique, qui a un urgent besoin de devises fortes pour rembourser sa dette extérieure de \$97 milliards, la deuxième en importance après celle du Brésil.

La dévaluation très forte de la monnaie mexicaine depuis deux ans (perte de 66 p. cent de sa va-

leur par rapport au dollar US entre la fin de 1983 et maintenant) a permis au pays de réduire son déficit commercial, mais a en même temps relancé l'inflation, qui est actuellement de l'ordre de 100 p. cent par année. La baisse de la valeur du peso a fait augmenter le prix des biens importés, d'une part, et les salaires mexicains sont indexés selon la dévaluation du peso, d'autre part, ces éléments servant à alimenter l'inflation.

Les détenteurs mexicains de capitaux, qui ne peuvent obtenir un bon rendement sur leurs investissements dans leur pays en raison de taux d'intérêt réels trop faibles, sont tentés de plus en plus d'investir leurs avoirs dans des monnaies sûres, comme le yen japonais ou le deutschemark allemand par exemple, saignant d'autant les réserves du pays. C'est pourquoi le gouvernement mexicain a décidé de contrôler les changes afin de réduire au minimum la sortie de capitaux au moment où le pays en a le plus besoin. D'autant plus besoin que le ralentissement de l'économie américaine cette année a fait diminuer les exportations mexicaines, de pétrole notamment, vers son voisin du nord, réduisant encore la rentrée de dollars US. Et on ne parle même pas des effets négatifs du séisme de la fin septembre.

Depuis l'intervention du gouvernement mexicain sur le marché des changes, le taux de change du peso s'est stabilisé, indique un cambiste de la Banque Royale du Canada, M. David Barceloux.

Un conseil aux touristes qui se rendent au Mexique (près de 350 000 canadiens s'y sont rendus l'an dernier, y dépensant \$171 millions); il vaut mieux arriver dans ce pays munis de chèques de voyage libellés en monnaie américaine et acheter des pesos sur place, en petite quantité chaque fois afin de couvrir les dépenses. Le surplus de pesos qui restera éventuellement dans les poches du touriste sera à toute fin utile perdu...

Le prix des oeufs baisse encore une fois

OTTAWA (PC) — Le prix des oeufs va diminuer pour un troisième mois consécutif, a fait savoir hier l'Agence canadienne de mise en marché des oeufs.

Le prix versé aux fermiers pour une douzaine d'oeufs baissera en effet d'un cent à partir de lundi. Jamais le prix des oeufs n'a été aussi bas depuis les 30 derniers mois.

Légère hausse du PNB

OTTAWA (PC) — Le Produit national brut (PNB) a augmenté de 2,1 p. cent pour atteindre \$158,3 milliards au troisième trimestre, en taux annuel désaisonnalisés, indiquait Statistique Canada hier en précisant qu'il s'agit là des premières estimations.

Compte tenu d'une variation toujours modérée des prix de 0,4 p. cent, le PNB réel a progressé de 1,6 p. cent.

L'augmentation du PNB réel fait suite à des taux de croissance d'environ un p. cent au cours de chacun des trois trimestres précédents. La demande intérieure finale s'est raffermie au cours de cette période et s'accroît de 1,6 p. cent au troisième trimestre, entraînée par la demande des ménages en biens de consommation et en logements. En outre, l'accumulation des stocks commerciaux non agricoles a joué un rôle appréciable dans la croissance au troisième trimestre. Comme c'est habituellement le cas, la progression de la demande intérieure s'accompagne d'une hausse des importations. Compte tenu de la stabilité des exportations, le solde réel du commerce en biens et services est devenu déficitaire.

Les dépenses en biens et services de consommation augmentent de 1,6 p. cent en volume au troisième trimestre, comparativement à un taux de croissance trimestriel moyen de 1,4 pour cent au cours des six premiers mois de l'année. Les dépenses en biens durables dominent toujours (plus 3,1 p. cent) cette augmentation, les achats d'automobiles et de matériel récréatif progressent le plus. La demande en biens non durables augmente de 1,2 p. cent et la demande en biens semi-durables, de 2,2 pour cent.

Les dépenses en construction résidentielle s'accroissent de 13 p. cent en dollars constants, après avoir augmenté de 8 pour cent au trimestre précédent; la construction de logements neufs fait un bond de 18 p. cent et les commissions immobilières sont encore en forte hausse. Les dépenses des ménages, sous la forme des dépenses personnelles et de la construction résidentielle, représentent environ les trois quarts de la hausse de la demande intérieure finale depuis le début de l'année.

Domtex impose une limite aux investisseurs

Le société Dominion Textile vient d'imposer une limite de \$15 millions au montant que peuvent investir ses actionnaires dans le cadre du régime d'achat d'actions et de réinvestissement des dividendes.

Ce régime permet une déduction de 100 p. cent en vertu du Régime d'épargne-actions du Québec, d'où sa grande popularité.

Un porte-parole de Domtex a en effet déclaré que le programme avait attiré, cette année, des investissements record.

Des investissements facultatifs au comptant atteignant un maximum de \$4 000 seront acceptés jusqu'à ce que la limite de \$15 millions soit atteinte, où jusqu'à la fermeture des bureaux, le 20 décembre, selon la première éventualité.

La Fondation Wilfrid-Pelletier et le Conservatoire de musique du Québec

PRÉSENTENT

à la Salle Maisonneuve de la Place des Arts

le mercredi 4 décembre à 20 h

UN CONCERT-GALA

AU PROGRAMME en première partie

Le Rite du soleil noir de Clermont Pépin
Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Montréal
Direction, Raffi Armenian

Concerto pour Hautbois, en do majeur, K.314 de W.A. Mozart
Soliste, Philippe Magnan, bourse d'excellence de la Fondation Wilfrid-Pelletier, pour 1984.

Introduction et rondo capriccioso, op. 28 de Camille Saint-Saëns
Soliste, Martine Desroches, violoniste, bourse d'excellence de la Fondation Wilfrid-Pelletier, pour 1984.

La Force du destin de Giuseppe Verdi
Air de Leonora et Padre Guardiano, extrait du deuxième acte
Solistes, Colette Boky et Joseph Rouleau.



Colette Boky



Joseph Rouleau

en seconde partie le fantaisiste, JEAN LAPOINTE

Les profits de cette soirée seront versés sous forme de bourses d'excellence, aux étudiants les plus méritoires des Conservatoires de musique du Québec.

Billets à 25 \$ en vente aux bureaux de la Place des Arts et au Conservatoire de musique de Montréal, au 514-383-4031.

COMPLÈT

La Caisse de dépôt va-t-elle vendre sa part de Canron ?

Le millionnaire torontois Milton Harris, actionnaire majoritaire du groupe Harris Steel, a annoncé, hier, qu'il avait offert à la Caisse de dépôt et de placement d'acheter sa participation de 20 p. cent dans le groupe Canron. À la Caisse de dépôt, on a refusé de commenter l'information.

CLAUDE PICHER

La Caisse détient 1,4 million d'actions de Canron, dont elle est le principal actionnaire. Le reste est réparti entre près de 2 000 petits actionnaires.

M. Harris a affirmé que si son offre est acceptée par la Caisse, il déposera une offre semblable pour l'achat des autres actions de Canron en circulation. Advenant que l'opération réussisse, les opérations de Canron seront ensuite intégrées à celles de Harris.

Harris offre de payer la Caisse en actions de classe A, sans droit de vote. Si la Caisse accepte, elle détiendra ainsi 2,4 millions d'actions de classe A sur un total de 6,6 millions. Les actions de classe B, avec droit de vote, seraient alors contrôlées à 60 p. cent par Milton Harris. Les actions de classe A garantissent le versement d'un dividende trimestriel minimum de 5 cents. Si ce dividende n'est pas versé pendant huit trimestres consécutifs (deux ans), les actions deviennent votantes.

Le groupe Canron, dont le chiffre d'affaires annuel frise les \$400 millions, est issu de l'ancienne fonderie Canadian Iron Foundries, mise sur pied en 1915 à Montréal. Le groupe a près de 3 000 employés, concentrés surtout en Ontario et au Québec, et aux États-Unis. Son bénéfice net, l'an dernier, frisait les \$6,6 millions. Canron et ses nombreuses filiales produisent de la tuyauterie, de la fonte, de l'acier, des plastiques, du ciment, de l'équipement industriel. Au Québec, ses principales installations sont à Trois-Rivières (450 employés), à Anjou (130 employés) et à Terrierville (150 employés).

La taille du groupe Harris est sensiblement inférieure, avec des ventes annuelles de \$200 millions. En 1984, Harris a déclaré un bénéfice net de \$3 millions. Le groupe, qui emploie 1 200 personnes, est spécialisé dans la fabrication de produits d'acier. Il exploite des usines partout au Canada. Une de ses filiales, la division Fisher & Ludlow de la Laurel Steel Products, a des installations à Longueuil.

Les sièges sociaux de Canron et de Harris sont tous deux situés à Toronto.

LA BOURSE

Toronto a encore brisé un record

La Bourse de Toronto a brisé un record de nouveau hier, gagnant 17,61 points à 2 857,18. Les gains de la semaine ont dépassé les 25 points.

La journée a été très active, 24,1 millions d'actions étant échangées.

Ce sont les blue chips qui ont inspiré le marché. La Banque de Nouvelle-Écosse a monté de 1/4 à 13 1/2 et la Banque royale de 1/2 à 35.

Campbell Red Lake a perdu 1/2 à 31 1/2 et Lac Minerals 1/4 à 36 1/4.

À Montréal, l'indice général a clôturé en hausse également, de 0,60 à 138,40. Tous les indices ont monté, au cours d'une journée très active, 5,7 millions d'actions changeant de mains.

New York a connu une journée plus tranquille, avec 84 millions de transactions.

L'indice Dow Jones des industrielles a perdu 3,56 à 1 472,13, en ce lendemain de l'Action de grâce américaine.

IBM a perdu 1/2 à 139 3/4 et Sears 3/4 à 37. Par contre, Texaco a gagné 1 à 32 1/2 et Ohio Edison 1/4 à 30 3/4.

Dans le cadre de la promotion du BEAUJOLAIS NOUVEAU

au Sheraton Laval et au Sheraton Le St-Laurent

QUATRE COUPLES

auront la chance de

GAGNER UN SÉJOUR DANS LA RÉGION DU BEAUJOLAIS

Une invitation de

la presse

CKAC 73

AIR FRANCE

à vivre comme un châtelain au Château La Chaize.

En effet, quatre (4) couples chanceux s'envoleront sur les ailes d'Air France, le 8 avril prochain, à la découverte de la région du Beaujolais. Reçus par le châtelain du Château La Chaize, les gagnants visiteront les vignobles et connaîtront tous les secrets du Beaujolais.



POUR PARTICIPER

- Les coupons de participation sont publiés tous les jours jusqu'au 6 décembre 1985.
- Le prix comprend le transport aller-retour Mirabel/Paris, les transferts, l'hébergement (de 3 nuits et 4 jours), du 8 au 12 avril 1986, le tout d'une valeur de 15 000 \$.
- Le texte des règlements est disponible à LA PRESSE, à CKAC, au Sheraton Laval et au Sheraton Le St-Laurent.

Les tirages auront lieu entre le 9 et le 13 décembre au cours de l'émission de Suzanne Lévesque «Touche-à-tout», diffusée sur les ondes de CKAC 73, de 8 h 45 à 11 h 45.



Retournez ce coupon à: BEAUJOLAIS NOUVEAU CKAC 73 Case postale 7474 Succursale A Montréal, Québec H3A 4A9

ou déposez-le au Sheraton Laval ou au Sheraton Le St-Laurent.

Nom.....

Adresse.....

App..... Ville.....

Code postal..... Age.....

Tél..... 30-11-85

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐

J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

1155

OUEST SHERBROOKE WEST MONTRÉAL

**Vue superbe
Adresse de prestige**Subdiviserons selon vos
spécificationsDon Roter
282-1155

Commission assurée aux courtiers

On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres
proposés. On peut se procurer ce prospectus auprès de notre maison ou
des courtiers autorisés à placer ces titres au Québec.**Un bon
placement pour
l'investisseur
sérieux et avisé**BOISVERT,
BERTRAND & ASSOCIÉS
PROPOSE LE**Complexe
Gouin-Langelier**Résidence
pour personnes
retraitées ou
semi-retraitéesFace à un parc magnifique aménagé par la ville de
Montréal-Nord, sur la rive de la rivière des Prairies.

	1985	1986
Déductions fiscales	1,841	2,090
Emprunt bancaire financé à même vos impôts.		
Rendement budgétisé en 1986: 11.6% plus gain en capital incluant économie d'impôt.		
Souscription minimale: \$15,000		

Contactez-nous
ou consultez votre courtier
en valeurs mobilières**514/ 878-1454****BOISVERT
& BERTRAND
& ASSOCIÉS**Placements, Abris fiscaux
600 de la Gauchetière ouest, Suite 2325
Montréal, Québec, Canada H3B 4L8**LA BOURSE EN BREF****MONTRÉAL**Volume:
Vendredi 5 75 000
Jeudi 5 24 000**Faits saillants:**

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	374	366
Gains	168	148
Pertes	95	113
Inchangées	111	105
Hauts 85	36	21
Bas 85	4	2

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
539 701	B.Nat.Wts	4,70	+0,45
533 765	B.Nat.Cda	23 1/2	+1/2
149 982	B.de Montreal	33 1/2	-1/2
110 000	M.Hunter-X	15	+1/2
94 086	Imasco	25 1/2	+1/2

Juniors / Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
1 197 100	Gden G.Wts	1,40	+0,005
256 844	Golden Group	3,60	inch.
119 600	Barexor	0,77	+0,02
78 000	Barexor Wts	0,25	inch.
68 000	Memora	0,33	-0,02

TORONTOVolume:
Vendredi 24 421 000
Jeudi 14 722 000**Faits saillants:**

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	1 034	1 108
Gains	420	380
Pertes	286	282
Inchangées	328	356
Hauts 85	68	51
Bas 85	7	7

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
2 061 216	Noranda	14 1/2	-1/2
730 804	Cdn Tire -A-	10	+1/2
729 323	Woodward's-A-		
		7 1/2	+1/2
331 723	Scotia Bank	14 1/2	+1/2
305 692	Brascan-A-	39 1/2	inch.

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
1 025 500	Aberford	8 1/2	-1/2
1 018 200	Jostel	0,44	+0,13
799 548	Teck-B-	17 1/2	+1
719 200	Lochiel-A-	0,14	inch.
378 958	Geocrude	4,00	+0,05

NEW YORKVolume:
Vendredi 84 980 000
Jeudi 143 650 000**Faits saillants:**

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	1 926	2 004
Gains	801	1 023
Pertes	674	545
Inchangées	451	436
Hauts 85	143	154
Bas 85	12	16

Indices Dow Jones:

	On.	Haut	Bas	Ferm.	Var.
30 Ind.	1408,38	1408,50	1403,88	1472,10	-1,58
20 Tr.	688,10	694,29	688,30	688,31	+7,14
15 Ind.	184,44	185,11	183,81	184,00	-0,11
65 Comp.	590,37	594,18	594,60	598,22	-4,59

Indices Standard & Poor's:

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
500 composé	203,40	201,92	202,17	-0,37
400 Industries	226,81	225,01	225,21	-0,56
20 Transport	182,70	180,51	182,35	+1,26
40 Sr. publique	87,87	87,44	87,65	+0,22
40 Finances	24,36	24,1924	24	-0,02

icm**M. Paul R. Renaud**

M. Eugène Vallée, président de la Fondation des Amis de l'Institut Catholique de Montréal, récemment fondé par Mgr. Paul Grégoire, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Paul R. Renaud, C. d'As. As., directeur de la firme Dupras Falel Renaud Inc. au poste de président exécutif de la campagne de souscription 1985-86 avec l'objectif de 2,000,000\$ pour aider au lancement de cette institution de niveau universitaire et vouée à la formation initiale et au perfectionnement chrétien des maîtres. Dons reçus au 4869 avenue Westmount Montréal H3X 1X9 (514-464-1025).

INSTITUT CATHOLIQUE DE MONTRÉAL**Mgr Paul Grégoire****Sr Madeleine Rochette, C.N.D.****M. Michel Bélanger****M. Guy Bernier****M. J.-Louis Lévesque**

Les membres du Conseil d'administration de La Fondation de l'Institut catholique de Montréal ont le plaisir de vous faire part que Mgr Paul Grégoire est le Président d'honneur de la campagne de souscription 1985-86 et que les personnes suivantes ont accepté d'en être les vice-présidents d'honneur: Sr Madeleine Rochette, CND, présidente de la Conférence religieuse canadienne (section Québec); Monsieur Michel Bélanger, Président du Conseil d'administration et Chef de la direction, Banque Nationale du Canada; Monsieur Guy Bernier, Président et Chef de la direction, Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec; Monsieur Jean-Louis Lévesque, administrateur.

La campagne actuellement en cours vise un objectif de 2,000,000\$ et soutiendra cette institution de niveau universitaire vouée à la formation initiale et au perfectionnement chrétien des maîtres.

Vous êtes priés d'adresser votre contribution à:

I.C.M.

La Fondation des Amis de l'I.C.M.

4869, avenue Westmount
Westmount - H3Y 1X9

484-1025

CIAMM**L'INFORMATIQUE
PAR LA PRATIQUE**

- Cours intensifs basés sur des exercices pratiques
- Une personne par micro-ordinateur
- Maximum, 8 personnes par groupe

*Notre spécialité
du temps
des fêtes!***LOTUS 1-2-3:**Cours de base:
2 jours, les 23 décembre
et 3 janvier, de 8h30 à 16h30~~188\$~~ **108\$****INTRO AU PC/
PC DOS**2 soirs, les 23 décembre
et 3 janvier, de 19h à 22h~~125\$~~ **81\$**

VOUS AVEZ JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT POUR VOUS INSCRIRE

CENTRE D'INFORMATIQUE APPLIQUÉEdu Montréal métropolitain
Au métro Longueuil
Pour informations et inscriptions: 679-0671**Le mercredi
4 décembre 1985**Le département des Arts et des Lettres et
le Service socio-culturel
présentent:**LA FÊTE DES MASQUES**

- Spectacles continus à partir de 18 h
- Salon de poésie
- Exposition des travaux des étudiants
- Atelier « Fabriquez votre propre masque »

Renseignements:
325-0150
poste 269**ENTRE 19 ET 21 HEURES:****Session d'information sur
l'admission au Collège Marie-Victorin**

«l'expertise québécoise au service du monde»

TECCART RESSOURCES

(Organisme sans but lucratif. Une initiative Teccart)

**EXPERT DANS UN SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT?
UNE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE?**Vous êtes recherché par plus d'un organisme
américain ou européen oeuvrant dans les
pays francophones.TECCART RESSOURCES vous invite à adhérer à la banque
d'experts qu'elle constitue et met à la disposition des organ-
ismes étrangers qui recherchent votre expertise.Le service d'adhésion à la banque de ressources est offert gra-
tuitement aux spécialistes concernés. Vous n'avez qu'à rem-
plir la formule imprimée ci-contre et nous la retourner à:**TECCART RESSOURCES**

3155 rue Hochelaga Montréal (Québec) H1W 1G4

ADHÉSION À LA BANQUE D'EXPERTS DE TECCART RESSOURCES

NOM.....PRÉNOM(S).....

ÂGE.....SEXE.....

RÉSIDENCE.....TÉL.:.....

BUREAU.....TÉL.:.....

CITOYENNETÉ:.....(NAISSANCE).....(ACTUELLE).....

LANGUES: FRANÇAIS.....ANGLAIS.....ESPAGNOL.....AUTRES (PRÉCISER).....

CHAMPS DE COMPÉTENCE:

PRINCIPAL.....SECONDAIRE.....

DIPLOMES OBTENUS.....INSTITUTION.....ANNÉE.....

.....

.....

.....

EXPÉRIENCE (Expérience acquise à l'étranger, ou au Canada,
en collaboration étroite avec l'étranger.)

PAYS.....EMPLOYEUR.....ANNÉE/MOIS.....

.....De.....à.....

.....De.....à.....

J'autorise TECCART RESSOURCES à transmettre les renseignements contenus
dans cette formule à tout employeur étranger éventuel.

DATE.....SIGNATURE.....

KODAK VOUS PROPOSE D'INVITER UNE STAR CHEZ VOUS À 2\$ DE RABAIS!

Avec les vidéocassettes Kodak, louez des films à prix rabais.

Vous pouvez maintenant économiser en emportant chez vous vos films préférés.

Économisez 2 \$ En achetant une vidéocassette Kodak chez un détaillant participant, demandez un coupon relatif à cette offre et postez-le, accompagné de votre preuve d'achat. Kodak vous enverra alors un bon de 2 \$, remboursable à la location d'un film vidéo, aux endroits participants* seulement.

6 \$ + 3 \$ Achetez trois vidéocassettes Kodak et postez vos preuves d'achat accompagnées du coupon relatif à cette offre. Kodak vous enverra alors trois (3) bons de rabais de 2 \$ ainsi que 3 \$ en argent comptant.

Renseignez-vous chez les détaillants participants. Tout comme les stars de vos rêves, les bons moments de votre vie méritent d'être conservés sur vidéocassettes Kodak.



*Comptoirs de location de films vidéo, vidéoclubs, etc.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de \$0.015 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

Vendredi — Londres... \$8.150

MONTREAL — Handy & Harman évaluait le prix de l'argent canadien à ferme l'once Troy.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à ferme l'once Troy.

NOMINATION

Université de Montréal



Dr René Simard

Le recteur de l'Université de Montréal, M. Gilles G. Cloutier, a le plaisir d'annoncer que le Dr René Simard a été nommé vice-recteur par le Conseil de l'Université et qu'il occupera le poste de vice-recteur aux études à compter du 1^{er} décembre prochain.

Médecin et professeur titulaire du Département de pathologie de la Faculté de médecine, le Dr Simard est un chercheur distingué qui a obtenu plusieurs prix et est l'auteur de nombreuses publications. Directeur scientifique de l'Institut du cancer de Montréal depuis 1975, il a été président du Conseil de recherches médicales du Canada de 1978 à 1981, et président du Conseil de la recherche en santé du Québec de 1975 à 1978.

L'Université de Montréal est un établissement universitaire qui, avec ses écoles affiliées, compte plus de 47 000 étudiants réguliers, dont 9 500 sont inscrits à la maîtrise ou au doctorat, et environ 1 800 professeurs de carrière qui ont obtenu, l'an passé, plus de 77 millions \$ en fonds et subventions de recherche.

L'OR

(AP) — Voici les cours de l'or hier sur les principales places, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses les cours de la veille:

Londres... \$324.70 (\$326.30)

Paris... \$326.70 (\$326.54)

Francfort... \$327.50 (\$327.37)

Zurich... \$326.50 (\$326.60)

Hong Kong... \$327.34 (inch.)

L'once d'or hier à la fermeture était cotée en devises canadiennes à \$446.47 à l'offre comparative \$453.88 à la demande par la FIDUCIE GUARDIAN et l'argent à \$8.26 à l'offre comparative \$8.53 à la demande.

L'or cotait \$448 à l'offre et \$449 à la demande, vendredi en clôture chez Deak-Perera Canada Inc., courtier en métaux précieux.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

DÉNREES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4.909 le kg; No 93, \$4.929 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$5.41 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, \$5.002; coloré, \$5.009.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2.926 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: \$1.091; petit lait en poudre comestible, \$0.490 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, \$0.396 le kg; lait de beurre pulvérisé, \$2.127 le kg.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.24; A-gros, \$1.23; A-moyens, \$1.20; A-petits, \$0.84; A-pee-wee, \$0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, \$0.60 à \$0.65 le 10 lb; \$1.00 à \$1.15 le 20 lb; \$2.00 à \$2.25 le 50 lb; IPE, \$0.70 à \$0.75 le 10 lb; \$1.35 à \$1.45 le 20 lb; \$3.00 à \$3.00 à \$3.25 le 50 lb.

LE DOLLAR

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 71-100 et cotait \$1.3856 contre la devise canadienne. La livre sterling a gagné 2 3-10 à \$2.0507.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien est tombé de 37-100 à \$0.7217 mais le sterling a monté de 87-100 à \$1.4872.

LE PROFESSIONNALISME DE LA VENTE! À MONTRÉAL!



Cours dispensé par
PIERRE
CRÉPAULT

«VENTE ET REPRÉSENTATION»

LE CONTENU DU COURS

1. L'évaluation personnelle du représentant.
2. Les éléments essentiels au succès.
3. Confiance et enthousiasme
4. Motivation et planification
5. Le vendeur comme individu
6. La présentation
7. La démonstration
8. Les objections
9. Les plaintes
10. La fermeture
11. L'après-vente

Un certificat est remis à la fin de la session.

Le cours «Vente et Représentation» est également offert en sessions privées aux entreprises intéressées. De plus, Pierre Crépault a intégré les points forts du cours dans un système de conférences. L'une d'elles pourrait inaugurer ou clôturer votre prochaine convention!

Renseignements et inscriptions:

Pierre Crépault
1900, rue Cunard, suite 200
Laval, H7S 2B2
(514) 681-7774

LE 1180 DRUMMOND



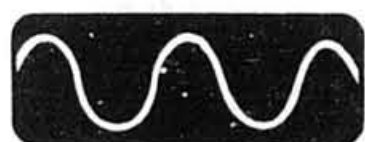
BUREAUX À LOUER

L'emplacement idéal pour votre bureau: coin Dorchester, voisin du Centre Sheraton et du nouvel édifice du Groupe La Laurentienne. Accès facile par métro et autoroutes.

Étage type: 9950 pi car. • Rez-de-chaussée: 4500 pi car. Stationnement intérieur disponible.

Renseignements: 878-1573

«coursiers protégés»



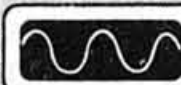
servi~com

SERVICOM RADIO LTÉE, 809 boul. Taschereau, Longueuil
679-0614

SPÉCIAL
jusqu'au 24 décembre

Le téléphone cellulaire WALKER

\$69.40 par mois (location/achat)
\$84.95 par mois (location)



servi~com

VENTE-SERVICE LOCATION

**Fin de semaine
Semaine
Mois**



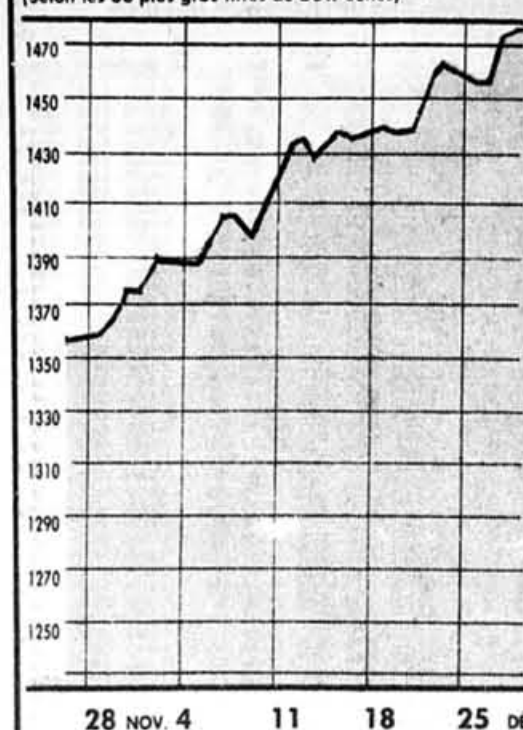
- Radios mobiles
- Radios portatifs (walkie-talkie)
- Répétitrice
- Trunking
- Site d'antenne Mont-Royal

U.H.F. et V.H.F.

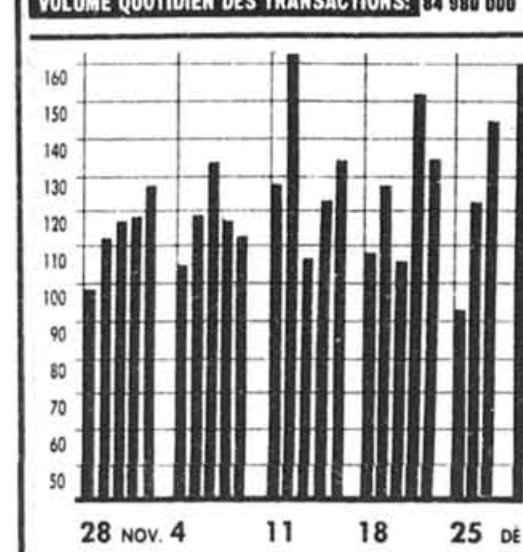
(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 34 350 000



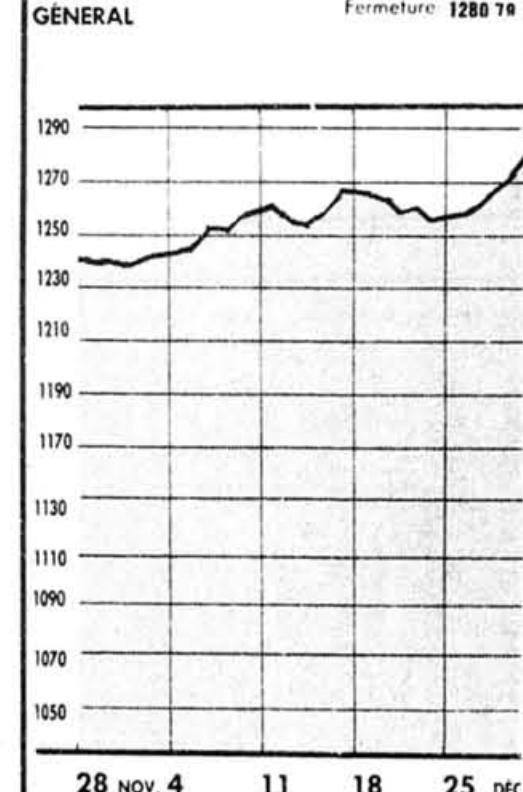
INDICE À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSE	116 55	- 0 13
INDUSTRIELLES	133 82	- 0 27
TRANSPORTS	111 08	+ 0 83
SERVICES PUBLICS	59 83	- 0 01
FINANCE	125 60	+ 0 16

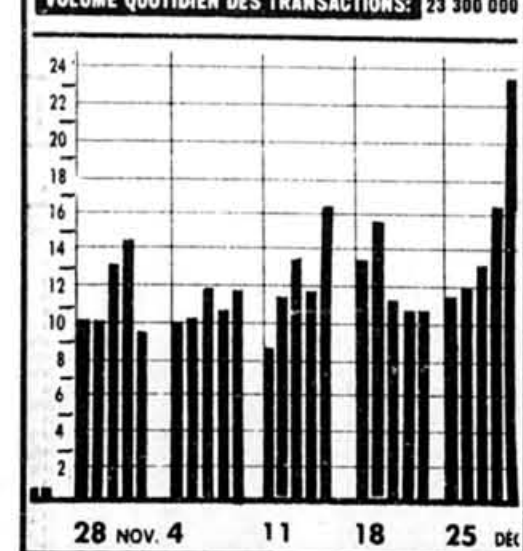
[illegible][illegible][illegible][illegible]

INDICE

INDICE



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 33 333 333



[illegible][illegible][illegible][illegible]

(Revue de la semaine)

MONTRÉAL. (Revue de la semaine)

1984										1984														
Volume Hunt					Bos CMT					Var. Hunt					Bos CMT					Var. Hunt				
Aberrant	21400	55%	120	121	4%	111	7%			BoRy 1.88	5600	524%	24%	24%	1%	124%	10%							
AberrantW	250	121	120	121	4%	111	7%			BoRy 2.75	1000	533%	23	23%	1%	124%	10%							
Agro E	31659	51%	201	201	24%	24%	1%	121	1%	Borrick R.	28100	174	168	149	1%	120	124							
Agro E	31659	51%	201	201	24%	24%	1%	121	1%	Tbden A	400	522	72	72	1%	127	15							
Alto	11100	290	270	270	24%	24%	1%	121	1%	Waggon	800	525	72	72	1%	127	15							
Alto	22560	117	117	117	12%	12%	1%	121	1%	Alto	3000	200	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Rbom A	4200	130	12%	12%	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Rbom	3000	12%	12%	12%	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Waggon	3000	200	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	BoW V R	21000	200	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275	275	1%	127	15							
Alto H G	450	515%	15%	15%	1%	121	1%	121	1%	Brallone	200	275	275											

OFFRE ET DEMANDE

[illegible]

DÉCIDONS ENSEMBLE



“Nous avons tous raison d’être fiers de ce que nous avons fait au Québec, de ce que nous sommes devenus. L’enjeu de cette élection c’est de décider si on va continuer de travailler ensemble au développement du Québec ou si on va revenir en arrière.

J’ai voulu faire le pari de la maturité et de la franchise plutôt que de prétendre régler tous les problèmes du Québec en quarante jours. Nous devons investir en nous-mêmes, retrouver le goût de créer et décider ensemble de faire le Québec.

Le Parti québécois est un parti vivant qui n’a jamais eu peur du changement.

Les candidates et les candidats du Parti québécois sont prêts à prendre la relève et je leur fais confiance car ils ont une vision claire des tâches exigeantes qui les attendent.

Le 2 décembre, je vous propose d’entreprendre la phase II du Québec.
Ensemble, nous avons tout ce qu’il faut pour faire le Québec.”

Renée Johnston

Je vote
**POUR
JOHNSON**

**Parti
Québécois**

AUTORISÉ PAR YVON ARSENEAULT, AGENT OFFICIEL DU PARTI QUÉBÉCOIS.

[illegible]

ÉLECTIONS 85

avis

**Ces avis sont donnés
conformément
aux dispositions de
la Loi électorale.**

**à toute
personne ayant
l'intention
de voter
sans droit**

Commet une infraction:

- quiconque vote plus d'une fois à une même élection;
- quiconque vote sans en avoir le droit;
- quiconque vote ou tente de voter en prenant faussement les nom et qualité d'un électeur ou en empruntant le nom d'une personne fictive ou décédée.

Toute personne qui contrevient à ces dispositions est passible d'une amende pouvant aller de 100 \$ à 10 000 \$.

(Articles 493, 499, 506 et 507)

**aux
commissions
scolaires et aux
établissements
d'enseignement**

Le jour du scrutin est jour de congé dans toute école d'une commission scolaire située dans une circonscription électorale où se tient une élection.

Tout établissement d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs.
(Article 221)

**aux
employeurs**

L'employeur doit accorder à tout électeur à son emploi, pendant les heures d'ouverture des bureaux de vote, au moins 4 heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour les repas.

Aucune déduction de salaire ni aucune sanction ne peut être imposée à l'employé en raison de ce congé. L'employeur qui contrevient à cet article commet une infraction et est passible d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$ dans le cas d'une personne physique ou de 300 \$ à 3 000 \$ dans le cas d'une personne morale.

Les bureaux de vote
seront ouverts de 10 h à
20 h, le 2 décembre, jour du
scrutin.
(Articles 251, 496 et 506)

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin financement des partis politiques carte électorale

 Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pachelle inc.



Susan Fletcher

Susan Fletcher est heureuse d'annoncer la formation de Pachelle Inc. Une nouvelle compagnie spécialisée en recrutement et services de personnel pour l'industrie du transport et le trafic. Les bureaux de la firme sont situés au 7575 route Transcanadienne, suite 305, Ville St-Laurent, Montréal, tél. (514) 333-8970.

FÉLICITATIONS

Le Groupe Desjardins, assurances générales est heureux d'annoncer que M. Pierre Dépatie, enquêteur-régleur au service des sinistres de cette institution, a remporté le premier prix national «James Richardson» de l'Institut d'Assurance du Canada ainsi que le premier prix local (chapitre de Montréal) «Michel Parizeau».

Les prestigieux prix «James Richardson» et «Michel Parizeau» sont décernés à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats au programme de Fellow, option Gestion d'entreprise.

Le Groupe Desjardins, assurances générales tient également à souligner les remarquables performances académiques de deux autres de ses employés.

M. Pierre Michaud, directeur du service technique, s'est mérité le prix « Michel Giasson » de la Société des Fellows (chapitre de Québec) et **Madame Lise Perron**, adjointe au directeur du bureau de service Montréal-est / Hull, est récipiendaire du prix de « l'Ordre de l'Oie Bleue » de l'Institut d'Assurances du Québec.

Le Groupe Desjardins, assurances générales est l'un des principaux assureurs de dommages au Québec et une institution du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins.



LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES
Une institution du Mouvement Desjardins

**AVEC MON
BOTTIN
LOCAL
ORANGE**



Tout, tout, tout...

TOUT S'ARRANGE

326-9650

Merci d'encourager nos annonceurs

**MESSAGE SPÉCIAL
AUX COMMERÇANTS, PROFESSIONNELS,
INDUSTRIELS, HOMMES DE MÉTIER, etc.**

AIMERIEZ-VOUS être représenté à votre juste valeur et ceci 24 heures par jour, 365 jours par année, dans tous les foyers, les bureaux, les commerces, etc. de votre district?

VOUS POURRIEZ l'être avec le **BOTTIN LOCAL ORANGE**, une publication annuelle, qui vous donne le choix de plus de 300 rubriques, le choix de grandeurs, de couleurs, de vignettes, de photos et le choix de 36 districts totalisant plus de 1200000 portes.

VOUS POURREZ aussi y inclure une distribution de circulaires, menus de restaurant ou autres, la distribution du **BOTTIN LOCAL ORANGE** est garantie par le service postal. **SOYEZ TOUJOURS** à portée de mains de votre futur client, faites-lui connaître le genre de service que vous dispensez, ainsi que votre numéro de téléphone par l'entremise du **BOTTIN LOCAL ORANGE**, qui deviendra votre représentant permanent et bien personnel de votre spécialité.

Des milliers de personnes utilisent le BOTTIN LOCAL ORANGE, alors sachez en profiter et inscrivez-vous pour être présent dans notre prochaine édition de votre district.

«BIENTÔT

**TOUT
S'ORANGERA
DAVANTAGE»**

GENS DU GRAND MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Vous qui recevez chaque année le BOTTIN LOCAL ORANGE (oui, vous connaissez), c'est ce petit livre **ORANGE** qui est livré chez vous par le facteur, eh bien conservez-le, car il vous sera utile en toute circonstance pour savoir le genre de service qu'offre un commerçant, un professionnel, un homme d'affaires, un homme de métier de votre région, ou tout simplement pour connaître son numéro de téléphone pour le rejoindre au bon moment.

CONSULTEZ le BOTTIN LOCAL ORANGE et dites à l'annonceur que vous l'avez trouvé sous la rubrique que vous cherchiez.

Le BOTTIN LOCAL ORANGE, un outil pratique, utile et rapide; alors gardez-le à portée de la main et utilisez-le souvent, il y a une foule de renseignements sur différents sujets en plus des numéros de téléphone pour les appels d'urgence, services publics, écoles du quartier, etc. etc.

Un commerçant près de chez vous c'est toujours la garantie d'un bon service, et aussi d'un ami.

LE BOTTIN LOCAL ORANGE, UN CENTRE D'ACHATS LIVRÉ À LA MAISON

FONDS MUTUELS

[illegible]

L'OR À TERME

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg

Contrats de 20 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Dec. 85	325.00	325.00	325.00	328.00
Mars 86	332.50	332.50	332.50	337.50
Jun 86	—	—	—	340.00
Sept 86	—	—	—	350.00
Dec 86	—	—	—	359.00

Volume des Jours : nil

CONTRATS DE 20 ONCES D'ARGENT

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Janv. 86	6.17	6.17	6.16	6.16
Avril 86	6.32	6.32	6.31	6.31
Jul 86	—	—	—	6.40
Oct 86	—	—	—	6.78
Janv. 87	—	—	—	6.85

Volume des Jours : nil

OU ALLEZ-VOUS?

EN VACANCES

PAS ENCORE CHEZ LA BELLE-MÈRE!

NON EN VOYAGE CETTE FOIS-CI.

QUAND AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE PARTIR EN VOYAGE?

DEPUIS QU'HAÏTI TOURS DEMANDE \$505 POUR 4 JOURS DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

\$505 POUR 4 JOURS, ET EN PLUS DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

OUI, LE PRIX EST À PARTIR DE \$506 SELON L'HÔTEL. LE DÉPART EST POUR LE 29 DÉC. AVEC UN RETOUR LE 1ER JANVIER INCLUANT L'HÔTEL, L'AVION ET LES TRANSFERTS. LA CHAMBRE EST POUR 2 PERS. LA TAXE ET LES FRAIS DE SERVICE SONT EN SUS.

ATTENDEZ! ON VIENT AVEC VOUS.

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Haïti Tours

LA MICRO FOURNAISE DÉGAGE 5200 BTU À L'HEURE ET PEUT S'AJUSTER DE 75 À 1500 WATTS.

1. Les utilisateurs de **MICRO FOURNAISE** économisent car ils mettent la source de chaleur dans les pièces qu'ils veulent réchauffer.
2. Elle est munie d'un ventilateur qui fait circuler l'air pour que la chaleur soit distribuée également dans la pièce.
3. Elle a une double utilité. Elle peut servir comme **CHAUFFAGE** l'hiver et comme **ventilateur** l'été.

MONTREAL ANDRÉ GUÉNETTE ENR. 9241, MARSEILLE (2 rues au sud de Sherbrooke) près de Tollein 353-0700	MONTREAL QUINCAILLERIE GEROT Inc. 4451, rue BEAUBIEN Est (angle 28^e Avenue) 728-6854	PLATEAU MONT-ROYAL QUINCAILLERIE JEAN HEBERT 1115, MONT-ROYAL Est 526-3337	RIVE-SUD MATÉRIAUX DE PLOMBERIE JEAN LÉPINE 3979, boul. TASCHEREAU, ST-HUBERT 676-1322
RIVE-SUD ST-LAMBERT POIRIER SPORTS 8, rue ST-LOUIS, VILLE LEMOYNE 672-1276	MONTREAL AHUNTSIC QUINC. PREVOST ENR. 1500, FLEURY Est (angle HAMEL) 381-2531	MONTREAL GUY BELL Ltée CENTRE DE RENOVATIONS 2875, HOCHÉLAGA 521-3211	MONTREAL ENT. D'ELECT. MARTEL Inc. 108, rue LAURIER Ouest 274-3507 CHATEAUGUAY 208, ST-JEAN-BAPTISTE 692-8862
VERDUN ASPIRO-TECH Inc. 4910, WELLINGTON 767-6037 LONGUEUIL 840, CURÉ-POIRIER Ouest 651-9901	MONTREAL QUINCAILLERIE J.-C. OUELLET 280, rue BEAUBIEN Est (angle Henri Julien) 277-2143	MONTREAL QUINC. C. BELANGER LTÉE 2918, rue MASSON 374-2121	MONTREAL QUINCAILLERIE VICTOR DORÉ 2009, BEAUBIEN Est (angle de Lortimer) 722-1586 727-9301
MONTREAL-NORD NORMAND THOMPSON Inc. 6750, BOUL. LÉGER 322-2565	MONTREAL-NORD QUINCAILLERIE ST-RÉMI ENR. 3674, FLEURY Est 322-7790	PTE-AUX-TREMBLES QUINCAILLERIE LATENDRESSE & FILS Inc. 11837, NOTRE-DAME Est 645-8874	MONTREAL-NORD CENTRE COMMERCIAL PLACE BOURASSA SERRURIER BOURASSA Inc. 322-8999
LONGUEUIL QUINCAILLERIE J. LEBAUT 193, rue ST-CHARLES Ouest 674-9423 674-9927	VILLE ST-LAURENT FERRONNERIE ST-AUBIN & FRÈRES Inc. 942, DÉCARIE 747-4754	MONTREAL QUINCAILLERIE JACQUES LANGE Inc. 4585, STE-CATHERINE Est 259-1881	SAINT-LÉONARD RAVARY LE CLOSSE 9275, LANGELIER (angle boul. des Grandes-Prairies) 326-6800

BIENVENUE AUX DISTRIBUTEURS ET MARCHANDS
INFORMATION: ANDRÉ GUÉNETTE 353-0700

BIENVENUE AUX DISTRIBUTEURS ET MARCHANDS
INFORMATION: ANDRÉ GUÉNETTE 353-0700

UN MAXITENDRE PRESQUE TROP DE FRUITS



41640724